45e Année = 3e Série = N° 123

Le Numéro = SEINE & SEINE-ET-OISE : 15 centimes = DEPARTEMENTS : 20 centimes

Mercredi 3 Mai 1899

Directeurs-Gérants :
F. DE RODAYS, Rédacteur en chef. — A. PÉRIVIER, Administrateur.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
Gaston CALMETTE

TÉLÉPHONE { 102.46 Rédaction / 102.47 Administration

ANNONCES ET RÉCLAMES
Agence P. DOLLINGEN, 16, rue Grange-Batelière

LE FIGARO

H. DE VILLEMESSANT
Fondateur

RÉDACTION
ADMINISTRATION — PUBLICITÉ
26, Rue Drouot, 26 — PARIS

ABONNEMENT

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Seine, Seine-et-Oise.	15 »	30 »	60 »
Départements.....	18 75	37 50	75 »
Union Postale.....	21 50	43 »	86 »

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

Après l'Enquête

Le publication du dossier de l'enquête touchera bientôt à sa fin.

Nous l'avons entamée sans hésitation et continuée sans défaillance, malgré des attaques sans nom et des injures sans mesure. Des journalistes déloyaux ont voulu nous démontrer qu'ils étaient indignes de la liberté. Ils ont demandé qu'on nous poursuivît, qu'on nous arrêtât, tout en reproduisant, d'ailleurs infidèlement, cette publication qu'ils proclamaient scandaleuse. L'un deux s'est même transporté de sa personne auprès du président du Conseil pour réclamer l'arrestation immédiate de notre rédacteur en chef. Nous saurons désormais ce que valent chez certaines gens les protestations en faveur de la liberté de la presse.

Outre notre dédain parfait pour les délateurs, nous avons été soutenus par la conviction que nous accomplissions une œuvre de justice, de lumière, de vérité et de salut public.

On a pu croire que le cabinet actuel nourrissait le secret dessein de peser de tout son poids sur la Cour de cassation, pour lui arracher un arrêt rapidement enlevé et repoussant toute revision.

Ce n'était pas le calomnier, ce n'était pas porter contre lui un jugement téméraire. N'a-t-il pas, sur l'insistance de Félix Faure, imposé aux Chambres une loi de dessaisissement, qui était un outrage pour la Chambre criminelle et un brevet mensonger d'obéissance et de corruption pour la Cour suprême entière, car, la seule raison d'être, l'unique excuse de cette loi de circonstance étaient la peur d'une majorité revisionniste dans la Chambre criminelle, et l'espérance d'une majorité antirevisionniste dans la Cour suprême réunie.

Ne médisons pourtant pas trop du dessaisissement. Il aura son bon côté, le lendemain de l'arrêt ordonnant la revision.

En outre, ce ministère — comme ceux qui l'ont précédé du reste, à l'exception du cabinet Brisson, — a-t-il fait un pas de lui-même sur la route qui mène à la lumière et à la vérité? Il s'est rendu le complice de toutes les dissimulations, le complaisant de tous les faux, le protecteur de tous les fabricants d'ombre et de mensonge. Il n'a marché que sous le fouet — disons le knout, pour être fidèles à l'Alliance — de l'Opinion informée malgré lui.

Grâce à la publication dont nous nous faisons gloire, ce croc-en-jambe sournoisement préparé contre la Vérité est devenu impossible. Nous avons dit au public : Puisque ceux qui gouvernent ne veulent pas qu'on juge, juge toi-même. Nous te convions à une œuvre pour laquelle il ne faut que du bon sens et de la loyauté.

Et le public a jugé. Le public, à son tour, a accompli son œuvre dont le contrecoup pénétrera, si ce n'est déjà fait, dans l'asile auguste de la justice.

Et comment a-t-il jugé, le public?

Il a jugé que si l'innocence de Dreyfus n'était pas démontrée, sa culpabilité ne l'était pas davantage.

L'innocence, ça ne se démontre pas. On vient de trouver un tronc de femme dans une valise flottant sur l'eau. Figurez-vous qu'il plaise à quelqu'un, au véritable assassin peut-être, de vous dénoncer, et que la justice, pour vous absoudre, exige impérieusement la preuve que vous n'êtes pas coupable. Comment vous en tirerez-vous? On trouvera des témoins qui vous auront vu avec une valise. D'autres qui vous auront vu avec une femme. D'autres encore, avec une femme et une valise à la fois. D'autres enfin, marchant au bord de l'eau. Si par là-dessus on farcissait votre dossier de faux; si on montrait un télégramme où le mot « bonjour » deviendrait « valise », et « bonsoir », « femme », votre compte serait réglé, pauvre monsieur. Ne parlez donc pas de démontrer des innocences, lorsque la justice civilisée consiste au contraire à démontrer des culpabilités.

Mais si on n'a pas démontré l'innocence, on n'a pas davantage démontré la culpabilité de Dreyfus. Or réfléchissez. Sept officiers, parfaitement loyaux, mais totalement ignorants du droit et des formes de la justice — ils l'ont prouvé, — jugent Dreyfus sommairement, sur des dires d'experts qui se sont contredits et rétractés. Ils vont l'acquitter, lorsqu'ils trouvent dans la salle de leurs délibérations un dossier secret où fourmillent les faux et les pièces illégales. Ils condamnent. Quand ils ont condamné, on cherche à réunir des preuves. Puis l'affaire est évoquée devant ce que la justice française compte de plus élevé et de plus compétent. Cette cause jugée légèrement et illégalement devient cette fois l'objet d'investigations consciencieuses et libres. Et aucune preuve de la culpabilité de Dreyfus ne sort au grand jour.

Pendant quatre ans, on a cherché des preuves. Pendant dix-sept mois, on a lancé toutes les forces officielles sur la piste des preuves. Et aucune preuve n'apparaît qui démontre la culpabilité.

Ce qui est démontré par exemple, c'est qu'on a usé de procédés de cannibale envers ce malheureux qui est là-bas sur son rocher, ignorant ce qui se passe, comme il a ignoré ce qu'on lui reprochait, torturé par les rigueurs du climat et la cruauté des hommes, et confiant toujours en la justice, en la bonté, en la conscience de ceux qui ont dit à leurs subordonnés, il y a quelques mois : A tout prix, il faut empêcher la revision. Maquillez vos têtes. Maquillez la vérité. Mais sauvez le ministère !

Ce qui est démontré, c'est que sur cette terre de chevalerie, de droiture, de générosité, de pitié et de tendresse, on s'est mis des millions pour glorifier les faussaires, achever les victimes et barrer la route à la justice.

Ce qui est démontré, c'est qu'on a souffleté toute ton histoire, ô mon pays !

Voilà pourquoi notre publication a été une œuvre de justice, de vérité, de lumière et de salut public. Voilà pourquoi nous croyons fermement avoir servi l'armée, la Patrie, les intérêts des conservateurs et ceux de la religion elle-même, en cette affaire que d'aucuns proclament néfaste, douloureuse, mortelle, et que nous estimons réconfortante, glorieuse, utile et providentielle.

Nous avons servi l'armée, comme le médecin, je le disais hier, sert le malade auquel il indique la tumeur dont l'ablation lui rendra la santé. Auriez-vous mieux aimé que, sous le prétexte de cacher des défaillances, la France fût forcée d'attendre d'être en face de l'ennemi pour corriger ce qu'il peut y avoir de défectueux dans l'organe directeur de son armée? Et voudriez-vous qu'en repoussant la revision, on fût assez aveugle et assez fou pour laisser aux socialistes une arme terrible et un merveilleux terrain de combat, qui leur permettraient d'attaquer l'armée et de la détruire au nom de la justice?

Nous avons servi la Patrie. D'abord, servir l'armée c'est servir la Patrie dont l'armée est le plus fidèle soutien. Ensuite, n'est-ce donc pas servir la Patrie que d'éveiller en elle cet enthousiasme pour la justice qui la fait remonter dans l'estime du monde? Avez-vous oublié cette belle pensée, cette pensée douce à notre orgueil national:

Quand Dieu veut qu'une idée embrase le monde, il l'allume dans l'âme d'un Français.

J'ai horreur des propos de garde national, mais j'ose risquer cette assertion, qu'à cette heure le monde admire le combat qui se livre chez nous autour de la justice, de la divine justice.

Car, il faut bien nous le dire, le monde entier, plus hardi que nous-mêmes, est convaincu de l'innocence absolue de Dreyfus. Si les Français lisaient les journaux de l'étranger, ils le verraient. Oui, le monde entier, depuis les empereurs et les rois jusqu'au portefaix des ports, jusqu'au dernier moujik ! Tenez, avant-hier, à dîner, un ami, dont je peux bien dire le nom, le docteur Albert Robin, me racontait ceci : Il venait d'être appelé en consultation dans la Bessarabie. Sur un point de son itinéraire il lui fallut prendre un paquebot qui marchait à la rame dans les endroits calmes et dont on allumait la machine dans les parages agités. Cette machine avait pour chauffeur un Tartare qui semblait une créature intermédiaire entre l'homme et la bête, un anthropoïde, pour parler comme les intellectuels. L'interprète du docteur dit au Tartare: « Tu vois ce monsieur? il est Français. » Et aussitôt l'anthropoïde, qui de l'histoire des siècles passés et du sien ne connaissait probablement que l'aventure de Dreyfus, dit au docteur : « Ah ! vous êtes du pays où on ne veut pas qu'il y ait d'injustice. »

Eh bien ! je prétends qu'il est fou de croire qu'on pourra résister à une pareille poussée d'opinion et à une semblable coalition morale et bienveillante, oui bienveillante.

Car vous n'allez pas, j'espère, me répondre que l'Europe est pleine de scélérats, de vendus, de créatures du Syndicat, qui en outre jalousent la France et la détestent; que notre pays est l'horreur du genre humain, et qu'il n'y a, sur cette terre, de noble, de bon, de généreux, de magnanime, d'admirable, de sublime et d'impeccable que les Français, et parmi les Français, ceux-là seulement qui crient : Mort aux juifs ! et : Vivent les faussaires !

Nous avons aussi cru servir les intérêts conservateurs en ne laissant pas le drapeau de la Justice et de la Vérité uniquement aux mains de ceux qui depuis vingt-neuf ans ne cessent d'infliger des désastres aux bataillons conservateurs. Il ne faut pas que tous les conservateurs subissent ensemble la nouvelle défaite qu'ils sont en train de se préparer. Il faut que lorsque les vainqueurs parleront de représailles, il existe parmi eux des combattants investis du droit de se lever pour défendre ces frères égarés qui les attaquent à cette heure, et qui les béniront plus tard.

Sans doute, dans le feu du combat, des moules surannés ont été brisés, des nomenclatures arbitraires ont été déchirées. Mais de cette mêlée et de cette confusion actuelles naîtront une classification rationnelle et deux partis naturels : le parti des esprits libres qui ont besoin pour respirer d'une atmosphère de justice et de liberté, et le parti des autres, à qui suffisent un collier et une matraque.

Et ce que nous avons dit des conservateurs, nous le disons des catholiques. Nous servons la cause de la religion en criant casse-cou aux persécutés d'hier qui veulent devenir les persécuteurs d'aujourd'hui; aux petits-fils des martyrs qui s'essayent au métier de bourreaux ; aux adorateurs du Christ qui veulent être implacables. Car, que sommes-nous, chrétiens, si nous repoussons la tolérance, si nous chassons de chez nous la charité ? C'est aussi pour vous que j'écris cela, jeunes gens de Polytechnique, qui commencez de proscrire avant même de commencer de vivre. Que Dieu vous fasse la grâce de trouver plus tard, dans les broussailles de la vie, des défenseurs aussi généreux que le maître que vous avez conspué, ô jeunes gens !

Oui, notre œuvre est bonne, utile et patriotique. C'est parce que nous l'avons jugée telle que nous l'avons entreprise et que nous la poursuivrons.

Pour moi, humble et indigne ouvrier de ce travail glorieux, toutes les fois que je saisis ma plume, j'entends, au fond de ma pensée, une voix secrète qui me répète ces paroles de la Bible :

« Dieu dit à Ezéchiel : Sonne du cor, Ezéchiel. Et si ton peuple ne veut pas t'écouter, toi, du moins, tu auras sauvé ton âme. »

Et quand l'heure sera venue de quitter cette terre, où il y a tant de nobles cœurs et aussi tant de gredins, tant d'intellectuels et aussi tant de crétins, je considérerai comme un honneur de ma vie déroulée d'avoir versé ma pauvre petite goutte d'eau quotidienne dans le torrent de solidarité humaine et de charité chrétienne qui aura traversé mon pays, en cette avant-dernière année du dix-neuvième siècle.

J. Cornély.

Échos

La Température

Le baromètre baisse sur nos régions du Nord. Le vent est faible d'entre Ouest et Nord sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, où la mer est généralement belle. Des pluies sont encore signalées en France. La température s'est relevée ; elle était à Paris, hier matin à huit heures : 13° au-dessus, et 21° vers quatre heures ; 5° à Moscou. Quelques pluies sont probables dans le nord de la France, mais le temps doux va persister. Hier, très belle journée, chaude et sans pluie. Le soir, le baromètre était à 761mm, après avoir marqué 759mm pendant le jour.

Les Courses

A 2 heures, Courses à Colombes. — Gagnants de Robert Milton :

Prix Chanoine : Audace.
Prix Indiscret : King Poppy.
Grand Prix des Apprentis : Chamfort.
Prix d'Argenteuil : Vagabond.
Prix de Courbevoie : Hamlet.

A Travers Paris

Le grand-duc Nicolas Michaïlovitch, major général commandant la division des grenadiers du Caucase, arrive aujourd'hui à Paris, venant de Cannes.

Le capitaine Gouraud, dont nous annoncions hier le retour à Paris, s'est rendu au musée de l'armée, où il s'est amusé à monter sur mannequins les vêtements et le bonnet de guerre de Samory, que le colonel Audéoud vient de donner au général Vanson.

La tenue de campagne du chef nègre n'est pas banale : elle se compose d'une série de colliers d'amulettes qui tintinnabulent comme une batterie de cuisine, mais qu'on a beaucoup de peine, même quand on est un des plus brillants officiers généraux du génie, à mettre en ordre de parade.

Le capitaine Gouraud, qui avait, on le sait, passé de très près la revue de Samory en cette tenue au Soudan, l'a reconstituée sans faute, et, grâce à lui, le public pourra, dans la salle Bugeaud, aux Invalides, se faire une idée du dernier smart soudanais.

Les fidèles d'Alfred de Musset sont allés hier au Père-Lachaise porter des fleurs sur la tombe du poète, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort.

Depuis quarante ans, pieusement, les pèlerins s'acheminent aux premiers jours de mai vers cette tombe. Ils viennent de toutes les parties du monde apporter leur hommage à celui qui chanta si bien l'amour, les femmes et les fleurs, et c'est d'un poète d'outre-mer que Musset a reçu le saule à l'ombre légère qu'il demandait à ses amis.

Ce saule, nous contait hier Adèle Colin, fut apporté il y a bien longtemps des bords du Parana, en Amérique, par Hilarip Escasubi, et rien n'est plus touchant que l'acte simple de ce poète venant de si loin satisfaire pieusement au suprême caprice d'un poète.

Aujourd'hui, à l'hôtel Drouot, l'attention se portera sur la collection laissée par M. Alfred Lebrun, dont M. Maurice Tourneux a dit le goût sûr et le sens délicat des choses de l'art, dans une substantielle préface. On verra dans cette collection d'excellents tableaux, dessins et aquarelles de Bonvin, Cals, Chauvel, Corot, E. Delacroix, Jongkind, Millet, Th. Rousseau, des dessins exquis de Chardin, Cochin, Fragonard, Watteau, et une magnifique série d'estampes anciennes et modernes, contenant les plus belles pièces de Bonington, Bracquemond, Buhot, Corot, Daubigny, Seymour-Haden, Meryon, etc.

La vente a lieu demain jeudi, 4 mai.

M. Auguste de Radwan, le pianiste qui doit se faire entendre au grand concert de charité russe du 6 mai, au théâtre du Châtelet, vient d'arriver à Paris, après un séjour à Monte-Carlo et à Nice, où il a remporté un très vif succès.

S. M. la reine Victoria et les princes et princesses de la maison royale d'Angleterre ont daigné faire appeler M. de Radwan pour lui témoigner toute la satisfaction que leur avait causée son beau talent.

Si on a avalé beaucoup de poussière le jour du vernissage, on saura pourquoi.

Les contrôleurs du Salon n'ont pas compté moins de trente-trois mille deux cent cinquante et une entrées ce jour-là !

Sur ce nombre, trente et un mille quatre-vingt-seize étaient gratuites, et l'on avait pris la précaution d'informer le public que l'on serait très sévère, cette année, sur le chapitre des entrées de faveur !

Qu'eût-ce été, grands dieux ! si l'excellent M. Vigneron s'était montré débonnaire?

La recette, d'ailleurs, a été intéressante : les entrées payantes ont produit 21,550 francs.

Au Salon de 1898, la recette de la journée du vernissage n'avait pas dépassé 19,170 francs.

Celle de dimanche dernier est la plus belle qui ait été encaissée depuis que les Salons sont installés au Champ-de-Mars.

La seconde journée a produit 5,200 francs, avec 2,500 entrées gratuites.

La « Petite Bibliothèque de la Famille », si artistement éditée par la maison Hachette, et dont les volumes, signés J.-H. Rosny, Foggazzaro, François Deschamps, G. de Beauregard, Mme de Bovet, etc., sont particulièrement goûtés du public féminin, vient de s'enrichir de deux romans, non moins dignes que leurs aînés d'être bien accueillis de nos lectrices. L'un a pour titre : *Une Reine des Fromages et de la Crème*, et pour auteur Mme D. Longard de Longgarde, un écrivain d'une rare puissance d'imagination et qui est aussi célèbre en Angleterre, sa patrie d'origine, qu'en Autriche, son pays d'adoption. L'autre volume est dû à la plume délicate et experte de M. Arthur Dourliac ; c'est le très émouvant récit du *Supplice d'une Mère*, la poignante et réconfortante histoire d'une femme héroïque, dont la vie n'est que dévouement et sacrifice.

Hors Paris

C'est dans l'Orengenzaol, la coquette villa royale construite au dix-septième siècle dans le bois de La Haye, planté d'aunes, de chênes et de hêtres centenaires, que se réunira le congrès de la Paix, dont nous indiquions hier la composition.

Cette villa fut bâtie par la princesse Amélie d'Orange, et, détail curieux, c'est un Français ou du moins le descendant d'un grand Français, l'architecte Pot, qui en dressa les plans.

Cet artiste était, en effet, de la famille de Philippe Pot, le filleul et le favori du duc de Bourgogne Philippe le Bon et l'un des premiers chevaliers de la Toison d'or.

Philippe Pot avait été gouverneur de la Flandre française. Il y avait fait souche et cent cinquante ans après sa mort un de ses petits-fils construisait, à La Haye, le palais où vont se rencontrer avec les représentants des souverains étrangers les délégués de la France, pour tenter la réalisation du rêve généreux de l'empereur de Russie.

Nouvelles à la Main

En suivant un enterrement.
— Sait-on de quoi il est mort?
— Non. Les médecins eux-mêmes ne le savent pas au juste.
— Il a toujours été très cachottier...

Au Salon.
— Franchement, monsieur Edouard, trouvez-vous que mon mari a du talent?
— Enormément, madame... puisqu'il a eu celui de vous plaire!

Le Masque de Fer.

LE COLONEL DU PATY

CONTRE

LE COLONEL DU PATY

M. le colonel du Paty de Clam a, au milieu des accusations que le capitaine Cuignet, le général Roget et le ministère de la guerre font pleuvoir sur lui, deux amis qui ne s'accordent pas du tout sur le rôle qu'il faut lui attribuer.

L'un, c'est un ami très intime de M. du Paty de Clam, son ami le plus intime, qui le connaît sûrement à fond et qu'il ne reconnaît peut-être pas assez lui-même : c'est celui qui renseigne le *Figaro* sur sa déposition devant les Chambres réunies.

L'autre, c'est un ami infiniment moins documenté ; c'est celui qui conteste, dans le *Temps*, certaines parties de cette même déposition.

Voici ce que prétend l'ami le moins bien renseigné, et qui est peut-être un défenseur avant d'être un ami :

Un des amis du colonel, nous dit le *Temps*, nous demande d'affirmer :

Il est inexact :

1° Que M. du Paty ait proposé lui-même au général de Boisdeffre de charger le lieutenant-colonel Picquart des fonctions d'officier de police judiciaire!

2° Que M. du Paty ait suivi les conseils d'experts qui lui auraient été désignés par le bureau des renseignements;

3° Que M. du Paty ait déclaré avoir reçu du colonel Sandherr le dossier des pièces secrètes;

4° Qu'il ait dit avoir remis au général Mercier la copie d'un commentaire qu'il aurait fait sur lesdites pièces;

5° Qu'il ait jamais parlé de l'affaire Decrion dont il ne sait rien;

6° Qu'il ait eu avec le général Gonse la conversation qu'on lui prête en 1897, et dans laquelle il aurait été question du 120 court, toujours à l'étude, ce qui constituerait une inexactitude et une sottise ;

7° Il est inexact que M. du Paty ait déclaré avoir accepté un rôle dans une soi-disant comédie qui aurait été organisée pour aller au secours d'Esterhazy ;

8° Qu'il ait fait la déclaration qu'on lui prête au sujet des lettres d'Esterhazy au Président de la République et de l'article *Dixi* ;

9° Le colonel du Paty n'a pas non plus tenu les propos qu'on lui prête au sujet des rapports qui auraient existé entre Henry, Esterhazy et Guénée;

10° Il n'a pas prêté à M. Tézenas, dans les termes où on le dit, le rôle qu'on lui fait jouer;

11° L'histoire de l'audience sollicitée par M. du Paty de Clam à M. Cavaignac, et refusée par celui-ci, et de la réponse que M. Cavaignac lui aurait faite dans une entrevue ultérieure enfin accordée, est fausse de tout point;

12° Il n'est pas vrai enfin que le colonel du Paty ait parlé du général Mercier et du commandant Pauffin de Saint-Morel dans les termes qu'on lui prête.

A cette rectification anonyme, nous pourrions nous borner à opposer la note de l'*Agence Nationale* qui confirme au contraire tous nos détails par la note suivante :

Le récit publié par le *Figaro* est exact de tous points. Il peut donc servir de bases judicieuses à toutes considérations sur les dires du lieutenant-colonel du Paty.

Ce qui ressort le plus directement de ce récit, c'est l'existence enfin révélée de la fabrique de faux à *l'usage de la vérité* selon l'expression caustique échappée un jour au colonel Henry et dirigée par lui avec le concours actif des deux policiers Decrion et Guénée dont le premier se trouve justement aujourd'hui incarcéré et le second malade au point de ne pouvoir supporter même un regard étranger.

Mais nous préférons discuter, point par point, la note du *Temps* et opposer au démenti de l'ami n° 2 de M. du Paty de Clam le témoignage de M. du Paty de Clam lui-même.

N° 1. — Il est parfaitement exact que M. du Paty a proposé lui-même au général de Boisdeffre de charger le lieutenant-colonel Picquart des fonctions d'officier de police judiciaire.

M. le général de Boisdeffre aurait même, selon M. du Paty, répondu à ce dernier « *qu'il ne voulait pas brûler Picquart qui venait d'entrer à l'état-major* ».

N° 2. — Il est parfaitement exact que M. du Paty a déclaré avoir suivi les conseils de M. Cochefert et de M. Bertillon, expert, dans le procès de 1894.

Il suffirait d'ailleurs de rappeler la simple phrase que voici de la déposition de M. du Paty lui-même devant la Chambre criminelle à la date du 12 janvier 1899 :

— *J'ai fait écrire Dreyfus dans sa prison, debout, ganté et déganté. J'en avais reçu l'ordre, et cet ordre m'avait été donné à la requête d'un expert, M. Bertillon, je crois.*

N° 3. — Il est parfaitement exact que M. du Paty ait déclaré avoir reçu du colonel Sandherr le dossier des pièces secrètes. Sur ce point encore, et rien n'est plus explicable, il n'a fait que renouveler la déclaration qu'il a déjà faite, à la même date du 12 janvier dernier, devant la Cour :

— *Le colonel Sandherr m'a prié d'écrire une note sous ses yeux et avec sa collaboration, en vue d'établir la concordance entre certaines pièces du dossier secret qu'il m'a montrées. Le colonel Sandherr m'a pris cette note.*

N° 4. — Il est parfaitement exact que le colonel du Paty de Clam ait dit avoir remis au général Mercier la copie d'un commentaire qu'il aurait fait sur lesdites pièces.

M. du Paty a si bien dit cela devant la Cour, samedi, toutes Chambres réunies, que M. le procureur général Manau s'est levé fort ému et a déclaré qu'il allait à l'instant même, *à moins qu'il ne soit fait droit immédiatement à sa demande*, prendre des conclusions tendant à ce que le ministre de la guerre, par les voies régulières, fasse demander au général Mercier le commentaire en question.

La Cour a fait droit à la demande du procureur général.

N° 5. — Puisqu'on dément l'incident Decrion, nous allons préciser :

L'incident auquel il est fait allusion a été provoqué par une interruption de M. le rapporteur Ballot-Beaupré qui a fait observer que l'agent Decrion avait reconnu, dans son interrogatoire, *avoir fabriqué des faux pour le colonel Henry.*

N° 6. — L'ami de M. du Paty qui a rédigé ce paragraphe, n'a jamais entendu le général Gonse, sinon il ne rectifierait pas les propos rapportés par le colonel du Paty.

N° 7. — Il est parfaitement exact que le colonel du Paty ait reconnu avoir joué, non pas seulement *un* rôle, mais *deux* rôles, dans la comédie à laquelle nous faisions allusion : celui de *l'homme à barbe* et celui de la *dame voilée.*

N° 8. — Nous maintenons ce que nous avons dit au sujet des lettres d'Esterhazy au Président de la République.

Quant à l'article *Dixi*, il a été avoué par M. du Paty le 12 et le 13 janvier ; il a été avoué de nouveau par lui le samedi 29 avril. Nous nous demandons pourquoi son ami, vraiment trop exigeant, le conteste après ce triple aveu?

N° 9. — Nous maintenons, tout en répétant que nous n'avons jamais prétendu reproduire un compte rendu sténographique.

N° 10. — Même réponse.

N° 11. — Nous maintenons absolument l'exactitude de cet incident. M. du Paty de Clam a dit, dans sa déposition verbale, tout ce que nous avons rapporté à propos de M. Cavaignac ; mais nous répétons qu'il n'a pas voulu le consigner dans sa déposition écrite.

N° 12. — Même réponse que pour les nos 9 et 10. Nous avions averti nos lecteurs que nous ne leur donnerions pas, pour cette séance, un compte-rendu sténographique.

Nous ajoutons d'ailleurs, pour tout résumer, que durant la déposition de M. du Paty de Clam, la Cour a eu l'impression que cet officier disait de la vérité juste ce qu'il fallait pour se défendre, évitant autant que possible de charger ses chefs.

L'ami du colonel, qui nous a renseignés, a été peut-être un peu plus loin que M. du Paty dans l'expression de cette même vérité. Mais, si notre compte rendu diffère de celui de M. du Paty, quant à la forme, nous en maintenons rigoureusement le fond.

Nous pouvons ajouter encore que la version donnée par nous, de la déposition du colonel du Paty de Clam, se rapproche infiniment plus de la déposition réelle du témoin que le procès-verbal qui en a été fait.

Dans la déposition écrite, revue et corrigée par lui, M. du Paty de Clam a cru en effet devoir supprimer et ajouter des passages, à tel point qu'un conseiller a dû relever dans ce procès-verbal certaines omissions et variantes qui en modifiaient la portée.

LE DÉPART DE LA REINE D'ANGLETERRE

(Par dépêche de notre correspondant particulier)

Nice, 2 mai.

La reine d'Angleterre a quitté notre ville aujourd'hui, après un séjour de sept semaines à sa résidence de Cimiez.

A onze heures quarante, la Reine, soutenue par un serviteur indien, accompagnée de la princesse Henri de Battenberg et du prince Léopold, descend de l'hôtel, et aussitôt la fanfare du 6e chasseurs alpins joue le *Good save the Queen.*

Une compagnie du 3e de ligne, formant la garde d'honneur, présente les armes. Le landau royal se met en marche précédé de deux pelotons fournis par les batteries du 19e régiment d'artillerie et un détachement de six gendarmes à cheval.

Sur le parcours, boulevard Dubouchage et avenue de la Gare, la foule salue respectueusement la Reine.

Sur l'avenue Thiers, deux batteries alpines, un bataillon du 3e de ligne et deux compagnies du 112e sont placées en ordre de bataille.

A la gare, le salon des Princes est décoré de drapeaux aux couleurs françaises et anglaises. Sur le quai de la gare, nous remarquons M. Sauvan, maire, portant la décoration de l'ordre Victoria; le général Joly, gouverneur, et son officier d'ordonnance; M. Granet, préfet des Alpes-Maritimes; M. Harris, consul d'Angleterre, et Mme Harris, portant un magnifique bouquet; MM. Raiberti et Poullan, députés; le lieutenant-colonel Malezieux, sir Archibald, le commandant du croiseur anglais *Venus*; M. Veillon, chef de cabinet du préfet; M. Clause, secrétaire particulier; M. Nogier, commissaire spécial; M. Eichaker, commissaire de surveillance; M. Boissières, commissaire central; la duchesse d'Oldenbourg et son fils le duc d'Oldenbourg; l'aide de camp du grand-duc de Saxe-Cobourg-Gotha représentant le fils de la Reine; M. Dosse, etc.

M. Paoli a pris place dans le train, dont il a la surveillance jusqu'à Cherbourg, avec MM. Lwyt, sous-chef d'exploitation de la Compagnie; Ruelle, inspecteur principal chargé de la direction du train; Dramar, ingénieur de la traction; Ravel et Taigny.

Sa Majesté remercie une dernière fois les personnes présentes et monte dans son wagon en compagnie de ses filles LL. AA. RR. les princesses Victoria, Christian de Siesvig-Holstein et Henry de Battenberg. Les gerbes et les corbeilles de fleurs sont déposées dans le wagon royal, et à midi 9 est donné le signal du départ, tandis que la musique du 3e de ligne joue l'Hymne national anglais.

Nous savons, de source certaine, que la reine d'Angleterre a exprimé son intention de revenir l'année prochaine à Cimiez.

Lieutard.

Cherbourg, 2 mai.

Le yacht royal *Victoria and Albert* est arrivé sur rade, précédant les navires d'escorte de la flottille, les croiseurs *Galatea* et *Severn*, et les yachts *Enchantress* et *Irène* qui sont arrivés peu après.

LE NOUVEAU DISPENSAIRE

de la rue Clignancourt

On a parlé vaguement, à la mort de la baronne de Hirsch, d'une somme importante qu'elle avait donnée pour construire un asile ou une école rue Labat; on ne savait pas au juste. En effet, cette femme de bien tenait à garder secrètes ses charités, et ce n'est qu'hier que nous avons su la vérité, de la bouche du prince d'Arenberg, président de la Société philanthropique, qui, entouré d'un public d'élite, inaugurait le nouveau dispensaire de la rue de Clignancourt, contigu à l'asile de nuit de la rue Labat.

On connaît peu ce quartier, situé derrière la butte Montmartre ; il est des plus populeux et les rues y sont pleines d'enfants. On ne pouvait choisir un meilleur emplacement pour un dispensaire, un asile de nuit et un fourneau, car ces trois œuvres ont été réunies là par la Société philanthropique.

Mais tout ne s'est pas fait en un jour. Il y a bien des années, un Alsacien, M. Hartmann, donna 300,000 francs à la Société pour fonder un asile et un dispensaire dans ce quartier. M. Nast et le comte d'Haussonville, membres de la Société, partirent pour Le Havre afin d'y étudier le dispensaire — le seul qu'il y eût alors en France — organisé par le docteur Gibert dont il a été tant question ces temps-ci. C'est ainsi que fut organisé, à Paris, le premier dispensaire, rue Labat, joint à un asile de nuit pour femmes. On y installa les Sœurs de Notre-Dame du Calvaire, et tout fonctionnait à merveille, mais un peu à l'étroit.

Sur ces entrefaites, les juifs expulsés de Russie arrivaient par bandes, à Paris, avec de nombreux enfants, et il fallait les loger en attendant leur départ pour l'Amérique. L'asile de la rue Labat les

Ayuntamiento de Madrid

accueillit avec un empressement touchant, et les Sœurs soignèrent les enfants comme de vraies mères. Mme Jules Ephrussi, qui s'occupait de l'œuvre, fit part à la baronne de Hirsch de ce touchant spectacle de la charité. Mme de Hirsch en fut vivement émue. Elle voulut visiter l'asile, vit les enfants du quartier soignés gratuitement, s'intéressa aussi à l'œuvre et, spontanément, promit tout l'argent nécessaire pour acheter un vaste terrain immédiat et construire une ajoute.

Le terrain était si grand que la Société philanthropique eut l'ingénieuse idée d'y construire une coquette maison de rapport pour logements d'ouvriers. Ces logements sont parfaits de salubrité et de confortable, et les revenus de la maison servent à entretenir le dispensaire. Ainsi, ce qui vient de l'ouvrier retourne à la population ouvrière du quartier.

Les nouveaux bâtiments du dispensaire s'élevèrent rapidement, et il reste encore un grand jardin.

C'est dans la grande salle d'attente du dispensaire que se sont réunies hier les personnes invitées à cette inauguration. Citons :

Mme Jules Ephrussi, Mme Erlher, comtesse Jacques de Pourtalès, Mme Arthur Baignières, présidente ; comtesse de Vogüé, comte d'Haussonville, M. Mansais, président de l'œuvre ; M. Laporte, agent général de la Société ; M. Chevalet, le dévoué médecin de l'œuvre ; M. Langlois de Neuville, M. Bra, M. Péan de Saint-Gilles, etc.

Il n'y a eu qu'un discours, celui du prince d'Arenberg qui, en termes émus et fréquemment applaudis, a fait l'éloge de M. Jules Simon à qui la Société philanthropique devait un concours toujours empressé, et pour qui les bonnes œuvres étaient le meilleur de la vie. Il a fait ensuite l'éloge de la baronne de Hirsch, des Sœurs dont le dévouement incessant est bien connu, des dames patronnesses qui viennent là s'occuper des enfants, et, enfin, de tous ceux qui contribuent à l'œuvre.

Puis la visite des nouveaux et des anciens locaux a commencé.

Il y a là, rue Labat, un asile de nuit pour femmes et enfants — soixante-dix lits, partagés en trois dortoirs dont un avec berceaux — un dispensaire pour adultes, et un fourneau avec réfectoire de soixante-dix places.

Rue de Clignancourt, et communiquant avec l'asile, un vaste et admirable dispensaire pour enfants : grande salle d'attente, salle spéciale pour les coqueluches, et une autre pour les maux de gorge, cabinet de consultations où, trois fois par semaine, le docteur Chevalet donnée, avec une patience et un zèle admirables, jusqu'à cent trente consultations gratuites. Ses ordonnances vont aux Sœurs dont la pharmacie distribue gratuitement les remèdes. Une immense salle contient soixante baignoires, où l'on donne jusqu'à cent vingt bains dans une matinée ; tout à côté, une salle de douches, un petit réfectoire pour la soupe des enfants, après le bain; un dispensaire où on leur distribue le linge de corps et les vêtements d'été et d'hiver.

Treize cent quatre-vingts enfants fréquentent ce dispensaire. Il en est passé dix-huit mille, en onze ans, rue Labat, et tous ont été soignés gratuitement et souvent habillés.

Le fourneau distribue environ sept cents portions par jour, contre les bons apportés, et souvent sans bons.

On voit quelle activité règne dans cette maison de charité, et tout y est d'un ordre et d'une propreté sans égale.

La Société philanthropique, une fois de plus, a bien mérité de la population parisienne, et la baronne de Hirsch a eu raison de lui léguer, en mourant, la somme d'un million pour ses œuures.

Jean Villemer.

LA JOURNÉE

Mercredi 3 mai

Sports : Courses à Colombes (2 h.). — Prix de Boulogne de la Société de tir aux pigeons du Cercle des Acacias (2 h.).

Première : A l'Odéon, *Ma Brut !*

Conférences : M. Henri Menier, « Voyage au Canada à bord de la *Bacchante* » (9 h. du soir, Club House de l'Union des Yachts français, boulevard Haussmann). — Conférence du « Cas de conscience » : conférencier, M. l'abbé Gény ; prédicateur, M. l'abbé Guillon (3 h., Saint-Roch). — M. Larroumet : « la Renaissance romaine : Michel-Ange et Raphaël » (à la Société des Arts de Mulhouse).

A la Sorbonne : Soutenance, par M. V. Schrœder, 1° d'une thèse latine sur « Michel de L'Hôpital considéré comme poète latin » ; 2° d'une thèse française sur « l'Abbé Prévost, sa vie, ses romans » (midi).

Au Quai d'Orsay : M. Klobukowski, consul général de France à Calcutta, se tiendra à la disposition des commerçants français désireux d'entrer en relations d'affaires avec les Indes (de 3 h. à 5 h., au ministère).

Réunions : Assemblées générales de la Société des auteurs et compositeurs (2 h., salle Charras), de l'Automobile-Club de France (4 h. 1/2, Club House de la place de la Concorde), des Employés civils de l'État (8 h. du soir, 84, rue de Grenelle). — Distribution des prix de la Réunion du Printemps (9 h. du soir, Club House des Sociétés françaises des Sports athlétiques (rue Saint-Honoré).

Dans les églises : Confirmation par Mgr Richard à Saint-Sulpice (10 h.), par Mgr de Courmont à Sainte-Elisabeth (2 h.) et à Saint-Martin (3 h.). — Fête de l'Invention de la vraie croix (3 h., chez les Lazaristes, 15, rue de Sèvres).

A Toulouse : Séance publique de l'Académie des jeux floraux.

Le Monde et la Ville

SALONS

— Au carnet mondain : — Mme Lockroy reprendra ses réceptions au ministère de la marine à partir de vendredi prochain ; — Mme Adam (Juliette Lamber) recevra tous les dimanches de 4 à 7, à partir du 7 mai jusqu'au 18 juin. A 5 heures : causerie ; — Le dimanche 14 mai, soirée artistique chez M. Le Roux de Villers, dans ses salons de la rue de la Ville-l'Evêque.

— Le samedi 13 mai, réception chez M. et Mme Albert Perquer, en leur hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne, à l'occasion de la signature du contrat de mariage de leur fille, Annie Perquer, fiancée au comte Henri de Mun, fils du député du Finistère, et de la comtesse Albert de Mun.

Le mariage sera célébré le mercredi 17 mai, à Saint-Honoré d'Eylau.

— Le salon de la comtesse du Pont de Gault-Saussine, fermé depuis deux ans, se rentr'ouvre pour des réunions musicales intimes. On y a fort applaudi hier des mélodies nouvelles de G. Fauré, chantées par Mlle Suzanne Duglé, et accompagnées par le maître : le Quatuor en *mi* bémol de Schumann, et la Sonate à Kreutzer, où l'archet juvénile et passionné de Jacques Thibaud a fait merveille. Autour du piano :

Duchesse de Trévise, duchesse de La Mothe-Houdancourt, princesse de Wagram, princesse de Polignac, princesse de La Tour-d'Auvergne, marquise d'Eyragues, marquise de Montesquiou, marquise de Loys-Chaudieu, marquise de Torcy, comtesse Edmond de Pourtalès, comtesse d'Haussonville, comtesse de Brigode, comtesse Elie d'Avaray, comtesse de Castries, comtesse Potocka, comtesse de Guerne, comtesse de Dreux-Brézé, comtesse de Montebello, Mmes Edouard André, Madeleine Lemaire, C. Janssen, R. de Bonnières, prince de Polignac, marquis de Viliers, marquis de La Jonquière, etc.

RENSEIGNEMENTS MONDAINS

— Arrivés à Paris et descendus à l'hôtel Ritz :

M., Mme et Mlles Bottomley, M. et Mme W. P. Ward, Mme Green et miss Cass, Mme Robert Crawshay, Mme Davia Wolfe Bishop, M. D. Bishop junior, lady Brougham and Vaux, M. von André, Mme Melba, le Right Honourable Arnold Morley, membre du Parlement anglais ; comtesse Erdody, Mme Chartran, précédant de quelques jours le retour de son mari, l'illustre peintre, retenu à New-York pour donner les dernières retouches à son grand tableau représentant la signature du protocole hispano-américain.

— Descendus à l'hôtel Mirabeau :

S. A. la duchesse Paul de Mecklembourg, le comte Wachtmeister, grand chambellan du roi de Suède et Norvège, et la comtesse Wachtmeister, le baron E. de Halm de Courlande.

CERCLES

— Reçus comme membres permanents au Cercle de la rue Royale :

Comte Georges de Boisgelin, présenté par le comte B. de Boisgelin et M. James Hennessy ; — Vicomte du Bourg de Bozas, présenté par le marquis du Bourg de Bozas et le baron de Neuflize ; — M. Paul Faré, commandant au 18e chasseurs, présenté par M. Aubry-Vitet et le commandant Hibert ; — M. Jean Hennessy, présenté par M. Maurice Hennessy et le comte B. de Boisgelin.

Reçu comme membre temporaire :

M. Sevastopoulo, secrétaire à la légation de Russie à Bruxelles, présenté par le prince Troubetzkoï et le marquis de Tanlay.

MARIAGES

— Le mariage de M. Etienne Muller avec Mlle Magda Chalaron a été célébré hier par M. le chanoine Muller-Simonis, frère du marié, qui a transmis ensuite la bénédiction apostolique du Saint-Père.

Les témoins étaient pour le marié : le comte de Franqueville, membre de l'Institut, son cousin, et M. Georges Muller, son frère ; pour la mariée : l'ambassadeur des Etats-Unis en France et le marquis de Villeneuve-Bargemon.

La messe a été dite par le R. P. Truck, Jésuite, cousin du marié. Dans l'assistance :

M. et Mme P.-O. Fazende, comtesse de Franqueville, Mme Henry Muller, Mme et miss Porter, MM. Georges et Pierre Muller, vicomte et vicomtesse de Kervasdoué, M. et Mme de Visme, Mme Cramer, Mme Raemmerer, M. et Mme Munroë, Mme Zeelig, comte et comtesse Lionel de Gournay, M. Julien Coulaux, baron von Hemert, comtesse de Villeneuve-Bargemon, comte et comtesse Urbain de Maillé, baron et baronne Hervé Gruyer, général et Mme Winslow, Mme Buloz, le lieutenant de vaisseau Sims, M. Œsinger, comte François de Maistre, M. et Mme Paul Lebaudy, Mlle d'Orval, Mlle Giraud, miss Taylor, comte et comtesse Galli, vice-amiral Miot, comtesse E. de Grasset, marquis E. de Errington de La Croix, Mmes Dortic, Magruder, Denisane ; M. et Mme Binder, M. et Mme Gamble, M. Usquin, Mme Achille de Gas, etc.

— Hier a été béni, à Notre-Dame des Champs, par le T. R. P. Didon, le mariage de M. Georges Cronier, fils de Ernest Cronier, l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et de Mme Ernest Cronier, avec Mlle Gabrielle Delattre, fille de la baronne Paul Delattre, née Le Vasseur. La mariée était conduite à l'autel par son frère le baron Robert Delattre.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Emile Ternynck, son beau-frère, et Henri Wallon, son cousin ; pour la mariée : MM. Amand Le Vasseur, son oncle, et Gaston de Forceville, son cousin.

La quête était faite par les frères, sœurs, cousins et cousines des jeunes époux, auxquels une très nombreuse assistance est venue apporter ses vœux.

La baronne Delattre a reçu après la cérémonie, dans ses salons de la rue Stanislas.

— Samedi dernier a été célébré à Bordeaux, en l'église Notre-Dame et ensuite au temple protestant, le mariage du vicomte Pierre de Roquette-Buisson avec Mlle Lucie Maryfoy.

La quête a été faite par Mlles Maryfoy et Alice d'Untern-Stenberg, accompagnées de MM. de Bataille-Purée et Philippe Lussan. Dans le cortège et l'assistance :

Comte et comtesse de Roquette-Buisson, M. et Mme G. Maryfoy, comte U. d'Untern-Stenberg, Mme Fressinge, M. Archainbault, M. et Mme Conilhac-Boyssac, M. et Mme Demons, Mme et Mlle Süe, M. Jean Dupuy, sénateur; Mme et Mlles Gaden, M. et Mme Lecoq de Bertaud, M. et Mme Levillain, Mme et Mlle Laroze, général Passerieu, etc.

DEUIL

— Demain, jour anniversaire de la catastrophe de la rue Jean-Goujon, dans laquelle périrent, victimes de la charité, Mme la duchesse d'Alençon et un grand nombre d'autres personnes, une messe sera dite, à neuf heures, dans la chapelle des Dominicains, 222, faubourg Saint-Honoré.

S. A. R. Mgr le duc d'Alençon y assistera.

— On célèbrera, demain matin, à dix heures et demie, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, les obsèques de M. André Laferrière, dont le corps arrivera aujourd'hui à Paris, accompagné de son père, le gouverneur de l'Algérie, qui conduira le deuil pendant la triste cérémonie.

— Les obsèques du général comte Dalmas de Lapérouse, grand-officier de la Légion d'honneur, ont eu lieu hier, à Saint-Pierre de Chaillot, au milieu d'une assistance considérable.

Le deuil était conduit par le général comte Dalmas de Lapérouse, le vicomte Léon de Lapérouse, lieutenant au 29e dragons ; le vicomte Jean de Lapérouse, le baron Frédéric de Soubeyran, attaché d'ambassade ; le baron Robert de Soubeyran, ancien officier supérieur de cavalerie; M. Ernest Bœrsch de Malroy, ancien officier de la garde impériale. Derrière eux :

Le capitaine Brécart, officier d'ordonnance du général baron Donop; M. Henry Bœrsch de Malroy, sous-officier au 6e dragons, neveu du général de Lapérouse et petit-fils du général baron de Malroy.

L'absoute a été donnée par M. le curé de la paroisse assisté de M. l'abbé Chesnelong, son premier vicaire.

Les honneurs militaires ont été rendus par des détachements d'infanterie, de cuirassiers et d'artillerie sous le commandement du colonel Courbebaisse. Dans l'assistance :

Les généraux de Launay, du Barrail, de Forsans, Treymüller, de Galliffet, de Torcy, Donop, de Boisson, Billot ; les amiraux de Maigret et Brown de Colstoun ; les colonels de Witte, de Breusan, Faure, de Sesmaisons, de Lastours, de Lagarenne, Duhesme, Ellias, de Chaléon, de Préval, de Wignacourt, des Isnards, Trémau, des Vossaux, etc. On remarquait, en outre, presque tous les officiers du 6e régiment de dragons, du 6e chasseurs, du 11e dragons, du 9e hussards, du 4e chasseurs, du 29e dragons, et un grand nombre d'officiers de marine qui avaient tenu à assister aux obsèques du dernier descendant direct de l'illustre Lapérouse, dont le fils, lieutenant de vaisseau à vingt-six ans, mourut devant Constantinople, tué par l'explosion d'un obus.

Le corps du défunt, après la cérémonie, a été déposé dans les caveaux de l'église, l'inhumation devant avoir lieu au Père-Lachaise lorsque la chapelle que la famille a fait édifier sera terminée.

— Une dépêche de Constantinople annonce la mort de Mgr Azarian, patriarche de Cilicie, du rite arménien catholique.

Ferrari.

A l'Étranger

NOUVELLES

ANGLETERRE

Londres, 2 mai. — Répondant à une députation de l'association des négociants en vins, le chancelier de l'Echiquier a déclaré que les nouveaux droits sur les vins forment une partie essentielle du budget et que le gouvernement ne pouvait faire de concessions sur ce point. — P. VILLARS.

Londres, 2 mai. — Les séances parlementaires du mercredi sont toujours consacrées en grande partie aux questions. Aujourd'hui elles ont été, comme à l'ordinaire, nombreuses.

M. Walton demande notamment si le droit admis par le gouvernement chinois de prolonger le chemin de fer de Birmanie en Chine jusqu'au Yang-Tse-Kiang est dûment établi dans une convention ratifiée, autorisant la construction de cette ligne dans des conditions aussi favorables que les conditions accordées à la France pour la ligne ferrée du sud de la Chine.

M. Brodrick répond par la négative. Des assurances ont été données au ministre d'Angleterre par le Tsong-li-Yamen au sujet du prolongement de la ligne de Birmanie aussitôt que cette ligne atteindrait la frontière chinoise, et aucune convention écrite n'a été considérée comme nécessaire.

ITALIE

LA POLITIQUE ITALIENNE EN CHINE

Comme nous le faisait prévoir dernièrement notre correspondant de Rome, le ministère italien est mis sur la sellette par l'opposition au sujet de la politique étrangère et notamment de l'affaire de Sanmoun. Voici en effet la dépêche que nous communique l'*Agence Havas :*

Rome, 2 mai. — En réponse aux attaques de l'opposition, l'amiral Canevaro a fait à la Chambre une courte déclaration afin de dégager sa responsabilité et de se défendre des attaques dirigées contre lui, et qui ne sont pas uniquement inspirées par l'amour de la vérité et du bien public.

Il lit une lettre du ministre des affaires étrangères, signée par le sous-secrétaire d'Etat Bonin, sous le ministère di Rudini.

Cette lettre, adressée au ministre de la marine, l'invitait à étudier s'il était opportun d'entamer quelque action en Chine et de s'y procurer une station. (Vifs commentaires.)

L'amiral Canevaro se réserve de répondre aux autres accusations. En attendant, il a voulu établir que la politique du gouvernement en Chine s'est bornée à suivre l'initiative du précédent ministère. (Très vifs commentaires, interruptions, rumeurs.)

On sait que M. Bonin avait développé hier une interpellation dans laquelle il désapprouvait la direction donnée par l'amiral Canevaro à la politique italienne en Chine.

M. Bonin, parlant sur ce fait personnel, dit que le cabinet di Rudini avait étudié la question chinoise sous tous ses aspects. (Rumeurs.) Cependant, après les instructions dont l'amiral Canevaro a donné lecture et après s'être formé à cet égard une conviction précise, il déclara à la Chambre, le 25 avril 1898, que l'entreprise chinoise n'aurait pas dû se faire sans une préparation nécessaire. (Bien !)

M. Crispi souhaite que cette discussion finisse. Il lui semble que c'est un fait nouveau contraire à la dignité du Parlement, qu'on produise en public des documents secrets. (Bien !) Il invite le ministre à mettre fin à cette discussion.

L'amiral Canevaro réplique que le document qu'il a lu n'est ni secret ni diplomatique, mais un simple ordre de service.

M. di Rudini dit que la lecture du document faite par l'amiral Canevaro porte atteinte aux bonnes traditions du gouvernement. Si M. Visconti-Venosta ne voulut faire, comme c'était son devoir, les études nécessaires, il n'a pas manqué de dire au Parlement quelle était sa pensée. Du reste, il ajoute qu'après examen des questions et d'accord aussi avec M. Visconti-Venosta, il n'a pas approuvé et n'approuvera jamais l'entreprise de Sanmoun. (Bien !)

Le général Pelloux prie la Chambre de renvoyer à demain la suite de la discussion. (Mouvement.)

La séance est levée.

AFRIQUE

Apia, 22 avril, via *Wellington, 2 mai.* — L'ordre a été reçu des gouvernements anglais et américain de cesser les hostilités, ce qui rend la situation très sérieuse, car les rebelles sont maîtres des principales réserves de vivres.

On croit que les autorités gouvernementales se méprennent sur la gravité de la situation. Les Allemands et les rebelles sont déjà dans la joie et prétendent avoir remporté une victoire sur les troupes anglaises et américaines.

On craint, si les rebelles n'effectuent pas leur soumission, que la situation reste sans solution.

Le bruit court que treize bateaux, venant de l'Est, se dirigent sur Apia, ayant à bord des rebelles en armes. On n'éprouve cependant aucune crainte pour la ville.

Le *New York Herald* nous communique la dépêche suivante :

Singapour, lundi. — La province de Luang-Prabang a été cédée à la France. La ville de Chantaboun et la zone neutre ont été abandonnées. La direction des départements des travaux publics et de l'éducation a été promise à des Français.

Cela a donné un grand essor aux entreprises françaises au Siam. C'est ainsi que les ouvrages hydrauliques de Bangkok seront construits par les Français, et il est probable que le projet d'un chemin de fer de Bangkok à Saïgon va être exécuté.

Les Français, généralement, sont satisfaits de ces nouvelles concessions. Les Anglais ont chance d'avoir Rahima.

Des télégrammes protestant contre les nouveaux arrangements ont été retardés pendant plusieurs jours et colportés parmi les princes. Les représentants étrangers m'ont assuré qu'ils avaient été envoyés samedi, mais j'ai découvert que dimanche ils avaient été communiqués au chargé d'affaires de France.

LA CHAMBRE

Mardi 2 mai 1899.

LA RENTRÉE

Les députés sont en nombre et, suivant la coutume, les propositions pleuvent ; les vacances ont stimulé l'initiative parlementaire. C'est à qui apportera sur la tribune le produit de ses méditations. M. Georges Berry, homme à idées, demande à la Chambre de voter d'urgence une loi sur *le mur des otages.* Il entend qu'après la démolition de la Grande-Roquette, ce mur soit classé parmi les monuments historiques.

De son côté, M. Dejeante, député socialiste de Paris, dépose la proposition suivante :

Les familles sont autorisées à élever à leurs frais un entourage sur le terrain du cimetière de l'Est où reposent les morts des événements de 1871.

Il s'agit du *mur des fédérés.* Mur des fédérés, mur des otages; il paraît que le duel continue. Une Commission examinera pieusement ce qu'on doit à ces reliques de guerre civile.

M. le président Paul Deschanel annonce ensuite à la Chambre qu'il a reçu un certain nombre de nouvelles interpellations, sans compter celles qui figuraient déjà au programme avant le congé de Pâques et qui attendaient patiemment leur tour. Il y en a bien une douzaine. Dans quel ordre faut-il les classer ? Ici, le président du Conseil intervient et propose d'en faire trois lots :

M. Charles Dupuy, président du Conseil. — Les interpellations à discuter peuvent se ranger en trois catégories.

Dans la première se trouvent les interpellations dites algériennes, dont la discussion a été fixée au lundi 8 mai. Pour la discussion de ces interpellations, le gouvernement s'en tient à la date qui a été fixée.

En second lieu se placent les interpellations se rattachant à l'affaire en cours. Le gouvernement demande le renvoi de la discussion de ces interpellations, quelles qu'elles soient, après le prononcé de l'arrêt de la Cour de cassation. (Applaudissements sur divers bancs.)

Quant aux autres interpellations, le gouvernement demande qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour du vendredi de chaque semaine dans leur ordre chronologique de façon que les droits des auteurs soient entièrement réservés. (Très bien ! très bien !)

M. Fournière. — C'est l'enterrement de l'initiative parlementaire.

Cependant, M. Viviani déclare, au nom du parti socialiste, qu'il accepte, pour les interpellations relatives à l'affaire Dreyfus, l'ordre de discussion indiqué par le président du Conseil. Après l'arrêt de la Cour de cassation, soit ! « Il ne serait profitable à personne d'instituer parallèlement au grand débat judiciaire qui tient le monde entier attentif, un débat politique forcément passionné qui, dans son exposé et *ses conclusions brutales,* arrivera toujours à son heure ! »

N'est-il pas vrai qu'on voit déjà se dresser à l'horizon le spectre des enquêtes parlementaires ?

M. Viviani ajoute à son consentement quelques observations assez menaçantes :

M. René Viviani. — Il y a deux questions qui ne sont pas connexes à ce débat et sur lesquelles je désire appeler l'attention et, s'il se peut, provoquer les explications du gouvernement.

Je voudrais d'abord demander à M. le ministre de la guerre s'il a ouvert une enquête sur la distraction de certaines pièces, afin d'établir si cette distraction est le fait d'une négligence ou si elle provient d'une soustraction qui serait un véritable crime prévu par la loi. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

La réponse qu'on pourrait faire que la Cour de cassation n'a pas manifesté d'exigence au sujet de la disparition de ces cinq pièces ne saurait atténuer les responsabilités qui doivent toujours résulter de la soustraction de documents d'une administration publique.

D'autre part, il a suffi de lire l'*enquête si heureusement divulguée* (Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. — Interruptions à droite.) pour avoir une opinion, sinon sur le fond de l'affaire, du moins sur la gravité de certains crimes prévus par le Code pénal. Je demanderai à M. le président du Conseil si, fidèle aux promesses de son discours du Puy, il est résolu, au lendemain de l'arrêt, à prendre contre certains personnages les mesures de coercition judiciaire attendues par l'opinion publique. (Applaudissements à gauche.)

M. Charles Bos, imitant l'exemple de M. Viviani, renvoie volontiers au lendemain de l'arrêt le développement de son interpellation sur l'Affaire ; mais il couronne son adhésion par une petite remarque qui met toute la Chambre en rumeur : « Je me permets d'attirer l'attention du président du Conseil sur ce fait que certains personnages sont encore en liberté, tandis que celui qui s'est levé, il y a un an, pour la cause du droit, de la liberté et de la justice, est toujours en prison ! » Il va sans dire qu'on applaudit à gauche, tandis qu'on murmure au centre et à droite, ce qui prouve que, dans les assemblées politiques, tout le monde n'entend pas la justice distributive de la même façon.

La bataille s'engagera dans un mois — ou deux !

L'ordre du jour des interpellations étant ainsi réglé, conformément au désir de M. Dupuy, le président donne la parole à M. Gauthier (de Clagny) sur une question presque aussi brûlante, en tout cas aussi actuelle, que l'Affaire. Paris tout entier en retentit et les camelots vous en assourdissent les oreilles à l'entrée des gares ; c'est la loi sur les accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

Elle a été votée le 9 avril 1898 ; les règlements d'administration publique destinés à en faciliter l'application ont été promulgués à la fin de février 1899 ; elle doit fonctionner à partir du 1er juin prochain, et elle ne contente personne. Depuis deux mois, le gouvernement et les députés eux-mêmes sont assaillis de réclamations.

M. Gauthier (de Clagny) n'entend pas qu'on l'abroge ; mais il demande un délai et formule ainsi sa proposition : « La présente loi sera applicable à partir du 1er janvier 1900. » Six mois ! Ce n'est pas trop, ce n'est pas assez ; mais on n'ose pas aborder de front cette loi absurde et on préfère la tourner. Admirez les compliments que lui adresse un de ses partisans du second degré :

M. Gauthier (de Clagny). — Je tiens à affirmer tout d'abord que je ne suis, en quoi que ce soit, un adversaire de la loi du 9 avril 1898 ; je l'ai votée. J'estime qu'il est bon d'y avoir introduit le principe de la responsabilité professionnelle et le renversement de la preuve. Il est bon également d'avoir fixé dans la loi même le taux de l'indemnité suivant la nature des accidents, et d'avoir édicté qu'à défaut du patron l'Etat assurerait aux ouvriers blessés leur pension.

Je dirai même que, loin d'être allée trop loin, la loi s'est peut-être montrée trop modeste, car notre législation est plutôt en retard sur le principe de l'assurance obligatoire vis-à-vis d'autres pays qui pourraient donner des exemples à notre démocratie.

N'ayant jamais accepté la théorie du laisser passer et du laisser faire, je suis d'avis que l'Etat a le droit d'intervenir dans ces questions et de prendre le parti des faibles. (Très bien ! très bien !)

On voit par là que je ne suis pas un adversaire de la loi ; je me borne à demander un délai de six mois pour en rendre l'application plus facile. Cette loi menace en effet, en certains points, les intérêts de quelques catégories de travailleurs et les intérêts des patrons.

Des petits patrons surtout. Littéralement, elle les étrangle, elle les tue. Je défie que, dans les campagnes, l'industrie du bâtiment y résiste. Un seul accident et chaque industriel, couvreur, charpentier, plombier ou maçon, est ruiné à l'instant même. On leur dit : « Syndiquez-vous ! Assurez-vous ! » Est-ce qu'ils ont les moyens de se syndiquer ? Quant à l'assurance, les Compagnies leur demandent plus que leur bénéfice.

M. Plichon a parlé dans le même sens que M. Gauthier (de Clagny). M. Georges Graux, M. Aimond, M. Emile Cère, M. Dumont et plusieurs de leurs collègues ont articulé, contre la loi, des griefs spéciaux. M. Muzet est le seul qui ait eu le courage de la regarder et de l'attaquer en face. Les socialistes l'ont hué !

M. Alexis Muzet. — Je suis de ceux qui pensent qu'il convient d'ajourner la mise à exécution d'une loi que tout le monde est d'accord pour combattre.

Aucun des orateurs que j'ai entendus ne l'a soutenue.

Par ailleurs, des membres de l'ancienne Chambre ont fait leur *mea culpa* dans les milieux industriels d'avoir voté une loi semblable.

M. Mirman. — Citez donc une loi qui n'ait pas prêté à critique ?

M. Alexis Muzet. — Peut-être est-ce une conséquence de la permanence du Parlement qu'il soit toujours en situation de modifier les lois mauvaises.

Il n'y a qu'une voix, au dehors, dans le Parlement et dans le gouvernement, pour reconnaître que la loi est détestable.

L'accueil fait par la Chambre à la proposition de M. Gauthier (de Clagny), a démontré qu'il avait raison, lorsqu'il déclarait que la loi avait été votée dans un but électoral et que les anciens députés l'avaient votée, avant de revenir dans leurs circonscriptions, sous couleur de loi de progrès social.

Eh bien ! c'est là, selon moi, du progrès social à rebours. (Très bien ! très bien ! au centre et à droite.)

Aussi, quand M. Gauthier (de Clagny) et Plichon ont proposé l'ajournement de la loi à six mois, ai-je été tenté de proposer un ajournement plus long.

Pourquoi appliquer cette loi alors que tout le monde est d'accord pour la critiquer ? (Interruptions à gauche.) Ni l'amour-propre parlementaire, ni l'amour-propre gouvernemental ne sont en jeu, puisque ce n'est pas ce gouvernement qui a proposé la loi et que ce n'est pas cette Chambre qui l'a votée.

La loi sur les accidents a été défendue, vaille que vaille, par son père, M. Louis Ricard (de la Seine-Inférieure) qui, l'ayant enfantée, la trouve superbe. Elle a été soutenue par le ministre du commerce, M. Delombre, comme la corde soutient le pendu.

M. Delombre a commencé par réciter le catéchisme obligatoire des ministres : La loi est admirable, c'est une grande loi de progrès social, c'est le plus beau titre d'honneur de l'ancienne Chambre ; seulement..... seulement, elle est perfectible. Nous ne l'abandonnons pas, nous allons la modifier. Ce ne sera pas long ; dès demain, renseignements pris, nous vous apporterons tous les amendements qu'elle comporte. Et, pour peu que le Sénat s'y prête, nous en verrons la fête avant le 1er juin.

Il y a là une forte équivoque. Si la loi n'est pas amendée avant le 1er juin, l'appliquera-t-on quand même ? Voilà le point sur lequel il aurait fallu pousser le ministre ; mais on n'y tenait guère et ce malentendu volontaire a tout terminé — pour le moment.

Après avoir entendu et applaudi quelques observations de MM. Stanislas Ferrand, Prache, Magniaudé, Laroche-Joubert, la Chambre a ajourné sans ajourner ; c'est-à-dire qu'elle a renvoyé à la Commission de prévoyance sociale la proposition de MM. Gauthier (de Clagny) et Plichon, une autre proposition de M. Graux, et un certain nombre de *vœux* qui n'ont pas encore pris leur forme définitive. C'est une retraite en bon ordre ; mais comme il sera matériellement impossible à la Commission, au gouvernement, à la Chambre et au Sénat de s'exécuter d'ici au 1er juin, vous entendrez de beaux cris !

Pas-Perdus.

Autour des Chambres

Les députés et l'Affaire. — Le budget

Pendant les semaines qui précédèrent les vacances, on ne parlait, dans les couloirs, que de l'Affaire ; on revient, et les députés en parlent toujours ; ils en parlent même un peu plus. Mais si la chanson est encore la même, l'air est sensiblement différent.

La revision ne provoque plus ni une opposition aussi grande, ni des colères aussi inexplicables. Autrefois, sept députés sur dix s'en tenaient obstinément à la théorie bien connue de M. le général Billot sur « l'autorité de la chose jugée » ; aujourd'hui, trois députés sur cinq désirent cette même revision ou la prévoient sans la désirer.

Témoins de ce changement de front, M. Charles Dupuy, M. Lebret s'apprêtent à évoluer, car, étant les chefs, il est bien naturel qu'ils suivent les soldats. L'instinct de la conservation leur en fait un devoir et aussi la plus vulgaire prudence, puisqu'il suffit de séparer un ministre de la majorité pour l'isoler. C'est un axiome que les parlementaires ont emprunté à Labiche. Ayant distingué ce courant et flairé ce vent, monsieur le Premier fait de louables efforts pour se procurer une troisième épaule, afin d'y placer son fusil.

C'est à la lecture de l'enquête que revient l'honneur de cette volte-face. Beaucoup étaient partis antidreyfusards qui reviennent dreyfusards, pour parler l'horrible langage du jour.

Mais si les uns veulent la revision et si les autres s'y résignent, ceux-ci et ceux-là ne manifestent aucun goût pour ce que le président du Conseil appelait, dans son discours du Puy : « les sanctions reconnues nécessaires. » Comme le général de Galliffet, comme M. de Lanessan, ils sont ennemis des représailles.

Mais ils ne sont pas ennemis de la lumière et ils estiment, comme M. Viviani, dans une lettre qu'il adresse au ministre de la guerre, comme M. Simyan, qui va se rendre rue Saint-Dominique avec les pleins pouvoirs du groupe radical-socialiste, que le gouvernement ne doit rien négliger pour découvrir ou retrouver : 1° la pièce signalée par M. Gachet ; 2° le commentaire ou tout au moins la copie du commentaire écrit par le colonel du Paty de Clam qui vise les pièces du dossier secret ; 3° le rapport rédigé par le général Gonse et le substitut Wattine ; 4° la déposition Decrion.

On s'occupe peu du budget de 1899 au Palais-Bourbon ; au Luxembourg, les membres de la Commission des finances s'en préoccupent. Ils ont repris leurs travaux et les termineront rapidement. Ils inclinent à ne modifier que le moins possible les votes de la Chambre, afin de ne pas prolonger la navette entre les deux assemblées. Les sénateurs en auront fini avec la loi de finances vers le 25 mai et l'on aura ainsi le temps de se mettre d'accord sans recourir à un nouveau douzième provisoire.

Paul Bosq.

L'AFFAIRE

Quoi qu'on en dise, la seule grande affaire humaine, c'est d'essayer, par mille influences pharmaceutiques, de casser le jugement qui vous déclare coupable de maladie chronique et vous condamne à rester affaibli, nerveux, soumis à des régimes pires que ceux des prisonniers : défense de manger ceci, ordre de manger cela, sous peine de voir vos geôliers intérieurs : estomac, cœur, reins, système nerveux, vous infliger mille douleurs. On en rappelle sans cesse, mais il s'agit d'avoir recours à un Tribunal compétent qui annule la sentence de maladie et vous renvoie absous.

La santé n'est, en réalité, que l'équilibre de toutes les fonctions organiques ; la maladie, la maladie chronique surtout, est la rupture de cet équilibre, parce qu'un organe ne remplit pas convenablement ses fonctions. Pour retrouver la santé, il faut donc rétablir l'équilibre, en faisant fonctionner normalement tous les organes. Voilà le secret des guérisons merveilleuses opérées par le Vin Désiles. Il s'adresse à la fois, étant donné sa composition complexe, au cœur, au rein, au sang, à l'estomac, au système nerveux ; il guérit en même temps tous les viscères et tous les systèmes ; c'est ainsi qu'il fait retrouver l'équilibre fonctionnel rompu et qu'il sait acquitter tous les malades quels que soient leur âge, la durée de la maladie, la gravité des symptômes et la diversité des noms appliqués par les médecins à des lésions, venant toujours de la même cause, la rupture d'équilibre organique.

NOTES D'UN PARISIEN

Ce bon Edouard Montagne, qui vient de mourir, a voulu prouver par son testament qu'il n'était pas arrivé à son âge sans avoir l'expérience de la vie, et qu'il connaissait bien les hommes et les choses de son temps. Il était, on le sait, délégué du Comité de la Société des gens de lettres depuis près de treize ans, et il avait l'habitude, et je crois même la mission d'aller, en cette qualité, aux enterrements de tous les sociétaires.

Vous pensez si, depuis le temps, il en a vu passer ! Vous imaginez ce qu'il a entendu d'oraisons funèbres et lu d'articles nécrologiques ! Nous sommes généralement très injustes pour les vivants, mais nous faisons aux morts très bonne mesure. Montagne aura eu plus d'une fois l'occasion de constater que des gens dont personne ne connaissait même le nom devenaient tout à coup célèbres une fois qu'ils étaient morts. Et il aura mesuré par-là la sincérité de ces manifestations posthumes, le néant de cette célébrité d'outre-tombe.

Il faut bien que l'expérience nous serve à quelque chose. Montagne avait formellement spécifié, dans son testament, qu'il ne voulait aucune publicité, aucune manifestation, pas de délégations, de discours, de couronnes, ni de fleurs. Pour être même bien certain que son convoi ne serait suivi d'aucun étranger, il a fixé lui-même l'enterrement à huit heures du matin. Un peu plus, il aurait envoyé par avance aux journaux les quelques lignes indispensables, le petit avis annonçant discrètement sa mort. Précaution excellente si l'on veut être convenablement enterré : on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Montagne le savait bien, et il a coupé court à toutes les cérémonies et à toutes les hypocrisies du cimetière. Il n'a pas voulu qu'on lui fît ce qu'il avait tant vu faire aux autres. Cette pensée est d'un sage et ce testament d'un homme d'esprit...

E.

AU PARC BEAUSÉJOUR

C'était dimanche dernier l'inauguration de ce nouveau rendez-vous des Parisiens. Les nombreux visiteurs amenés dans ce charmant endroit ont été fort agréablement surpris. Ils n'avaient plus devant eux ces plaines arides et plates,

chie et restituée en même temps à elle-même et à Dieu ! (Vifs applaudissements.)

J'ai fini, messieurs; mais, avant de vous quitter, j'éprouve l'invincible besoin de vous laisser mon hommage, sous la forme d'une vibrante acclamation.

Et je dis :

Salut à toi, noble terre, terre de Flandre ! Salut à toi, terre de toutes les virilités et de toutes les croyances ! où le bras sut toujours combattre et où les lèvres surent toujours prier, où l'épée du patriote brille au même rang que le crucifix du catholique !

Je me suis laissé conter qu'avant de baisser les piques, le matin de la bataille qui porte le nom de cette ville, et où courut s'engouffrer la folle témérité de la gendarmerie française, vos ancêtres, les soldats des milices communales, que commandaient Guillaume de Juliers et Guy de Namur, se confessèrent et, se mettant à genoux, communièrent en portant à leur bouche, par une dévotion farouchement étrange, un peu de cette terre pour laquelle ils voulaient mourir, s'ils ne pouvaient la garder libre.

Des siècles ont passé, et la Flandre a conservé son indépendance, parce qu'elle a conservé sa foi.

Salut à toi, terre de Flandre ! où je viens de loin, pélerin pieux, en son sanctuaire inviolé, invoquer la liberté religieuse, dont la statue brisée jonche le sol ailleurs !

Salut à toi, terre de Flandre !

Après t'avoir foulée, on se sent plus fort et plus brave, et on s'en revient heureux de rapporter dans sa patrie — qui en est momentanément sevrée — tout ce qu'ici on peut ramasser à pleines mains, à pleins bras, sans se baisser, car c'est la moisson drue qui pousse sur vos sillons bénis ; je veux dire : l'union, la liberté, la prospérité, le travail, la Foi, tout ce qui donne enfin la victoire aux justes causes et tout ce qui fait l'immortalité d'un pays ! (Acclamations enthousiastes et prolongées.)

LES DEUX RIVES

Il manquait à la rive gauche un temple de l'élégance. Grâce à la maison de Tailleurs London-Fashion, cette lacune est remplie. L'aristocratique clientèle du Faubourg peut maintenant se donner rendez-vous dans les salons du 125, boulevard Saint-Germain, où elle trouvera, en même temps que les dernières créations du goût le plus sûr, les recherches de confortable et de luxe dignes d'elle.

Nouvelles Diverses

LA CHARITÉ

Nous avons reçu pour les infortunes recommandées par le *Figaro* :

M. P. A. (pour la famille Mutin, 20 fr., pour Mme veuve Conte, 20 fr.), 40 francs.

L'ACCIDENT DU PONT DES SAINTS-PÈRES

Un omnibus qui verse, c'est un accident qui, heureusement, n'arrive pas souvent. Les lourdes voitures sont, en effet, équilibrées de façon à supporter toutes les secousses. Et de fait, depuis vingt-cinq ans, nous n'avons eu à mentionner que trois cas de ce genre : au pont de la Tournelle, par suite de la rupture de la cheville de l'avant-train ; au tournant de la rue Rochechouart et de la rue Mayran, et rue du Bac.

Le quatrième cas s'est produit l'avant-dernière nuit, à une heure moins dix, au débouché du pont des Saints-Pères, sur le quai Voltaire.

L'omnibus auquel est arrivé l'accident appartient à la ligne nouvelle « Place Clichy-Carrefour des Feuillantines » qui double en grande partie « Clichy-Odéon ». Les voitures de cette ligne annexe sont à deux chevaux, de petit modèle, avec seulement deux places de plate-forme.

La voiture en question, faisant « le balai », c'est-à-dire étant la dernière qui fait le voyage avant la cessation du service, était au complet et marchait à une allure assez rapide, sans être excessive cependant. Au moment où elle tournait à gauche pour prendre la direction de la rue des Saints-Pères, et où par conséquent elle se trouvait en travers, les roues « ripèrent » sur le pavé en pente et allèrent heurter le trottoir provisoire en bois, établi au milieu de la chaussée pour les travaux de la nouvelle ligne d'Orléans. Le choc sur le bas des roues fit perdre l'équilibre à la voiture qui versa sur le côté droit.

Au bruit de la chute et des vitres brisées et aux cris des voyageurs épouvantés, des gardiens de la paix et des passants accoururent. On s'occupa d'abord de relever les voyageurs ; ceux de l'impériale avaient roulé à droite et à gauche, ceux de l'intérieur étaient emprisonnés au milieu des débris. Puis, on réquisitionna des voitures pour transporter à l'hôpital de la Charité ceux qui étaient le plus grièvement atteints.

Les blessés étaient au nombre de seize, dont quatre ont dû rester à l'hôpital en raison de la gravité de leur état. Ce sont :

1 M. Jacques Brillaud, vingt-cinq ans, étudiant en médecine, 212, rue Saint-Jacques; fracture du crâne. Salle Trélat, lit n° 10 ;

2. M. Eugène Le Goff, vingt-six ans, papetier, 11, rue Sainte-Alice ; fracture de la jambe gauche, contusions à la figure. Salle Trélat, lit n° 11 ;

3. M. Jean-Baptiste Fournier, trente-deux ans, papetier, rue des Juifs, 15; fracture du bras droit. Salle Velpeau, lit n° 19 ;

4. Mlle Jeanne Gourdier, âgée de vingt et un ans, modiste, 10, rue Guy-de-La Brosse ; contusions au bras gauche et à la jambe gauche. Salle Gosselin, lit provisoire.

L'état de M. Brillaud est considéré comme désespéré. Les trois autres sont très sérieusement blessés, mais non en danger de mort.

Quatre autres ont été, sur leur demande, reconduits à leur domicile, après avoir reçu des soins à l'hôpital :

5. M. Albert Lévy, vingt-sept ans, professeur libre, demeurant rue d'Ulm, 48; forte coupure sur le dessus du pied gauche ;

6. Mlle Louise Pipereau, vingt-neuf ans, sans profession, 15, rue de l'Estrapade ; blessures dans les reins ;

7. M. Théophile Mohr, vingt-sept ans, marchand d'oiseaux, 2, rue Saint-Séverin ; blessures à la figure ;

8. M. Louis Boidin, vingt-deux ans, externe des hôpitaux, 83, rue de Rennes. M. Boidin, qui se trouvait à l'intérieur, n'a été que légèrement contusionné. Il a donné des soins sur place aux blessés et les a accompagnés à l'hôpital avant de s'occuper de lui-même.

Huit autres voyageurs ont regagné leur domicile en voiture sans vouloir se faire panser à l'hôpital.

Ce sont :

9. M. Achille Grunenwald, vingt et un ans, garçon boucher, 138, rue Mouffetard ; cuisse droite contusionnée, une dent cassée ;

10. Mme Louise Havard, quarante-trois ans, ouvreuse, rue Daguerre, 48 ; contusion à l'épaule droite, blessure à la tempe gauche ;

11. Mme Eugénie Jolivet, trente-quatre ans, employée, rue Daguerre, 48; douleurs dans les reins,

12. M. Rabain, brigadier à la 5e compagnie de réserve ; contusion aux reins ;

13. M. Paul Collard, 1, rue Saint-Sulpice; blessure au poignet droit ;

14. M. Albert Poyard, rédacteur au ministère de l'agriculture, 14, rue de Tournon ; douleurs dans les reins ;

15. M. François Deslandes, cocher de l'omnibus, 73, rue Claude-Bernard; bras droit foulé ;

16. M. Henri Desbois, employé au ministère de l'instruction publique, 2, rue Cujas; douleurs au côté. (Ce voyageur a déclaré avoir perdu une centaine de francs qu'il portait à découvert dans une poche de son gilet. Cette somme n'a pas été retrouvée.)

Enfin on a appris, hier matin, au commissariat, qu'une dame Raymonde Artois, couturière, 56, boulevard de Clichy, relevée par les gardiens de la paix du sixième arrondissement, s'est rendue elle-même en voiture chez elle, sans rien réclamer. Elle a une contusion au bras gauche.

Après s'être occupé des blessés, on a relevé l'omnibus, qui était resté sur le côté, et il a été reconduit au dépôt de la rue d'Ulm.

On a ramassé sur le terrain de l'accident les objets suivants, qui ont été remis aux gardiens de la paix et déposés au commissariat de police de la rue Gribeauval :

Un réticule en soie noire, contenant un porte-monnaie avec quarante centimes, un chapelet, deux paires de gants, un binocle, un mouchoir, une paire de castagnettes, une voilette.

Un chapeau d'homme taché de sang, portant la marque Berteil, rue de l'Ancienne-Comédie.

Un chapeau de dame, orné de plumes noires et de roses.

Une épingle à chapeau.

Une canne à poignée recourbée.

Un porte-monnaie contenant deux centimes.

M. Baube, commissaire de police du quartier Saint-Thomas-d'Aquin, procède à une enquête. L'accident paraît provenir de l'étroitesse du passage, rétréci par le trottoir provisoire, et du serrement trop rapide du frein au moment du virage sur la déclivité.

AU PARQUET

M. le juge de Valles a été chargé par le Parquet d'ouvrir une information sur la bagarre de Saint-Denis, que nous avons racontée il y a deux jours. Le magistrat s'est rendu hier dans le quartier Saint-Denis-Nord et son enquête a démontré de façon péremptoire que les faits avaient été grossis.

Il n'y a pas eu, en somme, de complot prémédité par les anarchistes, mais une simple bousculade entre agents et camelots, au cours de laquelle un nommé Grandidier, que le juge a interrogé hier, saisit le sabre d'un agent et tenta de l'en frapper pour se dégager de ses mains. Un complice de Grandidier, qui égratigna la main d'un second gardien en le frappant d'un coup de stylet, est recherché.

M. de Valles informe en outre contre un sieur Edwards, sujet espagnol, qui est venu s'installer, il y a quelques mois, rue Cadet, et qui prétend guérir toutes sortes de maladies en pratiquant des passes magnétiques sur la tête des patients et en récitant, au cours de la cure qu'il entreprend, des versets de l'Evangile.

Le Parquet a vu là un délit qu'il a cru devoir poursuivre. M. Edwards, qui ne parle qu'espagnol, est venu chez le juge accompagné d'interprètes. Il a tenté de la meilleure foi du monde de démontrer l'excellence de son système en l'expérimentant sur le juge, que les rigueurs de la loi ont empêché de se laisser convaincre.

M. Boucard, juge chargé de l'instruction sur le crime mystérieux de la femme coupée en morceaux dont le tronc fut enfermé dans une valise et jeté à la Seine, poursuit activement son information.

La fameuse valise va être exposée à la Morgue et mise en parfaite évidence par des jets de lumière électrique. On espère ainsi pouvoir obtenir des renseignements sur son ancien propriétaire. Plusieurs pistes d'individus soupçonnés sont suivies tant à Paris qu'en province.

Un garçon livreur, Henri P..., âgé de trente-deux ans, convolait il y a six mois en justes noces avec une charmante brunette, et il loua un coquet logement à Ivry.

Un nègre, répondant au doux nom d'Euphrase Tellénius, devint l'ami du jeune marié qui eut le grand tort d'en faire son hôte assidu, trop assidu même, car bientôt il s'aperçut que son nouvel ami était devenu très entreprenant et menaçait de le remplacer dans les bonnes grâces de sa femme.

Henri P..., pour éviter tout scandale, changea de domicile et vint s'installer tout dernièrement avenue Parmentier. Il rentrait hier chez lui, quand il aperçut son noir rival. Il eut avec lui une discussion au cours de laquelle il le frappa de deux coups de poignard au bas-ventre.

Tellénius, dont l'état est très grave, est soigné à l'hôpital Saint-Louis.

Henri P... a été arrêté par M. Daltroff et consigné à la disposition de la justice.

Un accident qui, heureusement, n'a fait aucune victime, est arrivé hier, à trois heures de l'après-midi, quai Saint-Bernard.

Le mur bordant les travaux de prolongement de la ligne d'Orléans s'est écroulé tout à coup avec fracas, par suite de l'éboulement du terrain sur une longueur de cent cinquante à deux cents mètres. La passerelle établie en face de l'entrepôt Saint-Bernard s'est également effondrée sur le côté de la berge. Les ingénieurs, aussitôt prévenus, ont pris les mesures nécessaires, de concert avec MM. Blanc, préfet de police ; Touny, directeur de la police municipale, et Pujalet, chef de cabinet, qui s'étaient rendus sur les lieux.

UNE FÊTE PARISIENNE

Tous les jeudis, aux Grands Magasins Dufayel, on a le plaisir d'entendre gratis d'excellente musique, en se plaçant à son gré, soit sur les sièges disposés au milieu de la nouvelle salle des concerts, soit en famille ou en aparté dans les tentes de jardin qui garnissent les bas côtés. Cette heureuse innovation des Grands Magasins Dufayel y attire une foule nombreuse, en fait la promenade favorite du public parisien et en même temps le magasin-salon où l'on cause. On peut admirer aussi les splendides expositions de meubles, tapisseries, tentures, sièges, cycles, motocycles, etc. Pendant les entr'actes : voir les projections du cinématographe et les photographies en couleurs ; assister aux auditions du Stentor, du téléphone haut-parleur, aux conférences sur « les Nouvelles conquêtes de la science ». C'est un très agréable après-midi à passer.

SUICIDE

M. François Pointu, âgé de quarante-huit ans, employé de commerce, a été trouvé, hier matin, mort dans la chambre qu'il occupe 17, rue Duménil.

Ce malheureux, depuis quelque temps sans travail, en était réduit à la dernière misère. Découragé, il s'est décidé à se tuer. Il a demandé au charbon de bois de le délivrer de ses souffrances morales et physiques.

Les constatations de ce suicide ont été faites par le commissaire de police du quartier.

Un comble : Les membres de l'un des cercles les plus importants de Londres, à la suite d'infructueux essais chez les principaux tailleurs de la capitale de l'Angleterre, ont décidé de ne plus se fournir à l'avenir que chez « High Life Tailor », à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 17, et rue de Richelieu, 112, angle du boulevard, auquel ils ont adressé, en lui envoyant leurs mesures, une importante commande de ses merveilleux complets à 69 fr. 50.

ACCIDENTS

Un cheval attelé à un fiacre s'était brusquement emballé, hier matin, à huit heures et demie, dans la rue Boissy-d'Anglas. Un gardien de la paix, Charles Yvron, s'élança à la tête de l'animal, mais il ne put saisir les rênes et, perdant l'équilibre, il tomba sous les roues de la voiture qui lui passèrent sur le corps.

Relevé par des témoins de l'accident, le courageux agent, très grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital Beaujon.

Un homme d'équipe, Joseph Jacquart, a été pris, avant-hier soir, à huit heures, entre deux wagons.

C'est dans un état désespéré qu'il a été transporté à Lariboisière.

Jean de Paris.

Mémento. — Un individu, porteur d'un livret militaire au nom de Nicolas Simon, âgé de quarante-cinq ans, débardeur, sans domicile connu, est mort subitement, hier matin, quai Voltaire. Le corps du défunt a été envoyé à la Morgue.

J. de P.

Gazette des Tribunaux

9e CHAMBRE CORRECTIONNELLE. — Le procès de la Ligue des patriotes. — NOUVELLES JUDICIAIRES.

La Ligue des patriotes a eu bien des vicissitudes, au cours de son existence.

On n'a pas oublié les incidents du procès qui, en 1889, fut l'un des épisodes judiciaires les plus curieux de l'aventure boulangiste.

Les débats qui se sont déroulés hier, devant la 9e Chambre, sous la présidence de M. Roulleau, ne nous ont point fait revivre les émotions de ces journées fameuses.

M. Le Menuet, délégué général de la Ligue, est seul poursuivi pour infraction aux articles 291 et suivants sur les associations non autorisées.

On connaît l'antienne. Aussi M. le substitut Boulloche ne s'attarde-t-il point à des redites, ce dont il faut lui savoir gré.

Après avoir lu les statuts de la Ligue des Patriotes. M. l'avocat de la République signale, brièvement, le rôle de quelques-uns de ses membres, lors des événements de février, et il réclame l'application de la loi.

C'est à Me Maurice Quentin que M. Le Menuet avait confié le soin de sa défense.

Dans une longue plaidoirie, Me Quentin exalte le but noble et patriotique que se proposent M. Déroulède et ses amis. Il saisit l'occasion pour flétrir l'attitude des « hommes au pouvoir » dans plusieurs circonstances où l'honneur du pays était engagé.

Il donne enfin lecture de lettres qui lui ont été adressées par MM. Paul Déroulède et Marcel Habert, et cette lecture est soulignée par les bravos de l'auditoire presque entièrement composé de ligueurs.

Ma place, écrit M. Paul Déroulède, ne serait pas seulement aux côtés de Le Menuet, elle serait à sa place. Les pleins pouvoirs qui m'ont été dernièrement conférés par les nouveaux statuts et qui m'avaient été, en réalité, accordés de tout temps par la confiance de tous nos ligueurs, font de moi le chef unique, uniquement responsable...

La Ligue des patriotes peut n'être pas une association autorisée ; elle peut même être une association autrefois dissoute ; mais, réorganisée au vu et au su des treize ministères qui se sont parlementairement succédé depuis sa dissolution, elle est en droit de prétendre qu'elle a toujours loyalement, sinon légalement, vécu sous le régime de l'autorisation tacite.

Aussi bien, je n'insiste pas, le point que je tiens à établir n'étant pas celui-là. Ce qui m'importe, c'est que les ligueurs soient jugés sur leur programme réel et non sur les arrière-pensées qu'on leur prête.

Association non autorisée ! Soit ! Association antiparlementaire, voire anticonstitutionnelle ? Passe encore ! Mais non pas association antirépublicaine. Vouloir restaurer la République, ce n'est pas vouloir la détruire.

L'article 2 de nos statuts le dit nettement. Et rien dans nos paroles, rien dans les actes accomplis par nos ligueurs, ou par moi, ne permet de douter de la sincérité de nos affirmations.

A moins qu'une loi nouvelle ne vienne décréter que la Constitution de 1875 est intangible, il n'y a rien de moins illégal, rien de plus permis que d'en signaler les abus et que de vouloir en obtenir l'abrogation...

Quant aux sentiments patriotiques qui sont la justification de notre titre, je ne sache pas que personne les ait jamais révoqués en doute. Du plus jeune au plus vieux de nos camarades, du plus humble au plus grand, nous n'avons tous qu'une religion : la Patrie...

— La lettre de ce vaillant patriote, s'écrie Me Quentin, est datée de la Conciergerie, cellule 33.

M. Marcel Habert rend hommage au dévouement et à la bravoure de M. Le Menuet, qui, pendant dix ans, a veillé sur la Ligue, maintenu ses emblèmes, conservé ses traditions et guidé tous les pèlerinages patriotiques, à Châteaudun, à Buzenval, au Lion de Belfort, à Champigny.

Tant pis, continue M. Habert, pour ceux qui ne comprennent pas la grandeur et le but de ces cérémonies commémoratives. Paris, le Paris qui travaille et qui pense, donne depuis trente ans l'admirable exemple d'un grand peuple vaincu, qui veut n'oublier jamais pour espérer quand même !

Aussi tous nos amis, tous ces hommes de cœur et d'honneur que Paul Déroulède inspire et dirige et qui vous accompagnent chaque année, vous ont-ils voué une profonde reconnaissance.

On a pu briser leurs cadres, saisir leurs drapeaux, disperser leurs groupements, vous étiez le ralliement, ils sont toujours bravement sortis autour de vous.

Et, quand Paul Déroulède a eu besoin d'eux, vous avez pu lui répondre : « Ils sont tous là ! »

Oui, ils étaient tous là, debout à son premier appel, pour tenir tête à ce que l'héroïque commandant Marchand a si justement appelé la « campagne des infâmes ».

Et tous ensemble, coude à coude et cœur à cœur, nous avons marché. Si c'est un délit d'aimer sa patrie par-dessus tout et de le crier bien haut, si c'est un délit d'avoir trop d'énergie, au moment où tant d'autres ont trop de lâcheté, si c'est un délit d'avoir imposé par la force le respect du drapeau et d'avoir fait taire les insulteurs de l'armée, nous avons commis ces délits et nous les commettrons tant que la France vivra et tant que nous vivrons.

Me Quentin termine sur ces mots.

Après une courte délibération, le Tribunal condamne M. Le Menuet aux 16 francs d'amende réglementaires, avec le bénéfice de la loi Bérenger.

Les ligueurs quittent aussitôt la salle en criant : « Vive Déroulède ! Vive l'armée ! » aux oreilles des paisibles gardes municipaux.

***

La Chambre des appels correctionnels, présidée par M. de Boislisle, a rendu hier, son arrêt dans les affaires Judet contre l'*Aurore*, le *Siècle* et les *Droits de l'homme*.

On se souvient que le Tribunal correctionnel s'était déclaré compétent pour connaître des poursuites intentées par M. Judet, à l'occasion d'articles parus dans ces trois journaux et considérés par lui comme diffamatoires.

Après plaidoiries de Mes Laillier, Lévy-Salles et Gatineau, la Cour a décidé que les passages concernant l'ancien professeur de l'Université et l'officier de réserve d'état-major devaient être déférés devant la Cour d'assises. Les autres imputations qui visent l'homme privé seront soumises à l'examen des juges correctionnels.

***

L'affaire du maire d'Alger, M. Voinot, poursuivi, à la suite des incidents d'El-Biar, en même temps que MM. Drumont et Lionne, pour délits d'attroupements et refus de circuler après sommations, viendra devant le Tribunal correctionnel d'Alger, après-demain vendredi, 5 mai.

On sait que les mêmes délits ont déjà valu à M. Lionne une condamnation à quinze jours d'emprisonnement.

En ce qui concerne M. Drumont, couvert jusqu'à présent par l'immunité parlementaire, aucune décision n'a pu être prise. C'est, en effet, au Parlement qu'il appartiendra de juger si le député d'Alger doit être poursuivi.

George Grippon.

Informations

A l'Elysée. — Les ministres se sont réunis hier matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, qui est rentré ce matin à Paris, a rendu compte de son voyage à Rome dont il a rapporté la meilleure impression.

Le ministre des affaires étrangères a fait connaître que des communications officielles lui permettent d'affirmer que le rapport secret attribué par le *Times* à M. de Witte, ministre des finances de Russie, n'a jamais existé.

Le garde des sceaux a donné connaissance d'une circulaire sur la répression du vagabondage et de la mendicité.

Le Conseil a terminé l'examen du projet de loi sur l'armée coloniale qui sera déposé sur le bureau de la Chambre au cours d'une prochaine séance.

Le Président de la République a signé, sur la proposition des ministres de l'intérieur et du commerce, un décret instituant une Commission consultative chargée d'examiner les questions relatives à l'application de l'article 5 de la loi du 9 avril 1898, sur la responsabilité des accidents du travail.

Cette Commission est composée de :

MM. Louis Ricard, président de la Commission d'assurances et de prévoyance sociales de la Chambre des députés ; Lourties, sénateur ; Barberet, chef du bureau des institutions de prévoyance au ministère de l'intérieur ; Léon Marie, secrétaire général de l'Institut des actuaires français ; Georges Paulet, chef du bureau des caisses d'épargne, des assurances, des retraites et de la coopération au ministère du commerce ; Chaufeton, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ; Gruner, secrétaire général du Comité permanent du congrès national des accidents du travail et des assurances sociales.

∴ Le Président de la République a reçu hier, en audience officielle, M. Crisanto Medina, qui venait lui remettre ses lettres de créance comme ministre de la République du Nicaragua.

M. Crisanto Medina a été conduit au palais de l'Elysée, avec le personnel de sa légation, selon le cérémonial accoutumé, dans les voitures de la présidence, escortées par un peloton de cavalerie.

La garde du palais a rendu les honneurs à l'arrivée et au départ du ministre.

Le Président de la République a reçu, en outre, dans l'après-midi, l'ambassadeur des Etats-Unis ; MM. Pech et Woodwod, commissaires de l'Exposition de 1900 ; le contre-amiral baron de Bodenhausen, envoyé de l'empereur d'Allemagne auprès de S. A. S. le prince de Monaco, à l'occasion de l'inauguration du musée océanique, et l'amiral Brown de Colstoun.

Conférence. — Après-demain, vendredi, à deux heures, dans les salons de l'hôtel Continental, M. Constantin traitera la question si controversée du baccalauréat.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite du roman de M. Michel Corday : NOTRE MASQUE, *ainsi que le compte rendu de la première représentation des* APPARENCES *à la Comédie-Parisienne.*

Figaro à la Bourse

Mardi 2 mai.

Tassement. Comme on parle de grosses positions, et difficiles, les réalisations tombent dru comme grêle sur les valeurs habituées aux grands mouvements, et même sur quelques autres. Le *Rio* est à 1,260, en baisse de 37 francs, et finit au plus bas cours de la journée. La *Sosnovice* perd 35 francs à 2,275.

Mais l'affaire importante de la journée, c'a été la baisse des *Métaux*, qui ont perdu 48 francs à 582, après avoir côté un instant 560. Depuis quelques jours, des bruits fâcheux circulaient au sujet de cette Société, que l'on disait très fortement engagée à la baisse sur les cuivres. Il y avait du vrai dans ces bruits, Des administrateurs, très émus de la persistance avec laquelle on les faisait courir, ont procédé à une enquête et ont appris qu'en effet le président et le vice-président de la Société avaient vendu à découvert, et de leur propre autorité, à peu près 2,000 tonnes de cuivre, opération qui entraîne une perte d'environ 800,000 fr.

Les administrateurs ont provoqué d'urgence une réunion du Conseil, et se sont élevés avec force contre les façons autocratiques de M. Fontaine, président, et de M. Mesureur, vice-président. Rien ne les autorisait à engager la Société dans une spéculation pareille, semblable, mais en sens inverse, à celle qui ruina jadis la première Société des *Métaux*, présidée par M. Sécrétan. Il a paru excessif aux administrateurs que MM. Fontaine et Mesureur pussent agir ainsi, sans consulter leurs collègues qui, d'ailleurs, eussent refusé leur autorisation. Les administrateurs, en attendant que les responsabilités soient établies et aient reçu telle sanction que de droit, ont exigé la démission de MM. Fontaine et Mesureur, qui ont été remplacés sur l'heure, comme président et vice-président, par MM. Vesier et Lair.

MM. Fontaine et Mesureur restent pourtant administrateurs, alors que la plus simple pudeur, semble-t-il, leur ordonnait de résigner leurs fonctions. Nous croyons savoir que plusieurs actionnaires, outrés des procédés de ces messieurs, profiteront de la première occasion pour les rappeler aux convenances, et d'une façon qui ne leur plaira pas.

... Toutes ces variations de « grosses légumes » ont nécessairement pesé sur l'ensemble. Mais il n'y a pas beaucoup de mal, nulle part, et, en commençant ce compte rendu par ce mot « tassement », j'ai, je crois, employé l'expression juste. On ne peut guère prendre un air sépulcral parce que l'*Extérieure espagnole* a perdu 10 centimes à 60 05 après 60 30. l'*Italien* à 95 60, le *3 0/0 russe 1891* à 92, le *Turc C* à 27 60 après 27 75, ont été traités de la même manière. Le *4 0/0 brésilien*, à 65 50, est bien en réaction d'un demi-point ; mais les mouvements étendus sont coutumiers ici, et, du reste, on vient de monter pas mal. *Le Turc D* gagne 15 centimes à 23 25, la *Banque ottomane* 2 fr. à 592. Tout cela, en somme, n'a rien de bien poignant. Du reste, en fait de fonds d'Etat, il n'y a que nos rentes qui soient réellement lourdes ; à 102 10 après 102 15, pour le *3 0/0*, et à 102 45 pour le *3 1/2 0/0*, elles reculent de 12 et de 22 centimes. Le comptant est moins faible que le terme — un peu moins faible.

Quelques diminutions sans grande signification ponctuent la cote des établissements de crédit. La *Banque de Paris* reste à 1,145, le *Comptoir d'Escompte* à 618, le *Crédit foncier* à 740, le *Lyonnais* à 960. La *Banque Internationale* est à 668, la *Banque des Valeurs industrielles* à 223, etc.

Chemins de fer calmes. Le *Suez* perd 10 fr. à 3,820, la *Thomson-Houston* 5 fr. à 1,565, le *Gaz* 20 fr. à 1,240, la *De Beers* 8 fr. à 745. Les *Wagons-Lits* gagnent 5 fr. à 810, avec de bonnes demandes au comptant : voir plus bas les recettes. Les *Tramways de Tours* sont fermes à 125. J'ai gardé pour la bonne bouche l'*Oural-Volga*, en hausse de 33 fr. à 670.

Le Boursier.

MINES D'OR

Londres n'a pas ratifié les bonnes dispositions manifestées par le marché de Paris en clôture, lundi soir, et la séance d'hier a ouvert sous l'influence d'un nouvel article belliqueux du *Times*. Dans les circonstances présentes, nous ne pouvons qu'exhorter nos lecteurs à conserver beaucoup de calme. Nous arrivons au moment où il faut que le président Krüger exécute les promesses solennelles qu'il a faites à l'industrie. On aura peut-être à vaincre ses dernières résistances ou celles de son Parlement et, suivant la tournure des choses au jour le jour, nous aurons peut-être quelques Bourses nerveuses. Mais la solution finale n'est pas douteuse, et lorsqu'elle aura été obtenue, il s'ouvrira, pour le marché sud-africain, une période comme il n'en a jamais vue.

On peut d'ailleurs remarquer que les valeurs spéculatives sont les seules qui soient affectées. Le recul d'hier porte en effet presque uniquement sur *East Rand*, *Goldfields*, *Rand Mines*, *Chartered*, et il est dû à des liquidations d'acheteurs douteux.

Mais les détenteurs des bonnes valeurs de placement conservent tranquillement leurs titres. La *Crown Reef* ne bouge pas à 18 livres st. 3/4 (472 fr. 68) ; sur la *Rose Deep*, il n'y a qu'un léger recul de 1/8 à 10 liv. st. 3/4 (271 fr.). *Glen Deep* vaut 4 liv. st. 5/8 (116 fr. 59).

A Paris, la *Treasury*, que nous signalions hier, a été l'objet de nombreuses demandes au début ; son premier cours, au Parquet, est de 145 fr., contre 139 fr. la veille ; plus tard, la tendance générale la ramène à 138 fr. Tout recul de cette valeur peut être mis à profit pour l'acheter.

En Coulisse, l'action *Goerz et Co* présente une tenue remarquable ; elle monte à 89 fr. 50, pour clôturer à 88 fr. 75. La *May* et la *Lancaster* sont également très résistantes. La *Robinson*, la *Village Main Reef* et la *Geldenhuis Estate* sont en reprise, ce qui prouve que les capitaux avisés savent profiter des séances de faiblesse pour ramasser les bons titres.

Henry Dupont.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Wagons-Lits. — Recettes du 11 au 20 avril : 359,880 fr. contre 319,819 fr. pour la décade correspondante de l'an dernier. Du 1er janvier au 20 avril, on a encaissé 3,367,342 francs, soit une augmentation de 386,279 fr., ou de tout près de 13 0/0, sur 1898.

LES BAINS VITALISÉS DE LUMIÈRE

Traitement le plus efficace pour les affections nerveuses, les maladies de langueur, de la peau, etc. Voir les détails dans le journal : *La Médecine Nouvelle*, envoyé gratuitement pendant deux mois à toute demande adressée Hôtel de la Médecine Nouvelle, 19, rue de Lisbonne. Consultations de neuf heures à cinq heures.

TÉLÉGRAMMES ET CORRESPONDANCES

Du 2 Mai.

Les grèves

CHARLEROI. — On espérait une détente aujourd'hui ; or, c'est le contraire qui s'est produit, la situation s'est aggravée.

Le nombre des ouvriers en grève s'est augmentée de plus de 2,000 et près de 25,000 ouvriers mineurs chôment dans le bassin. Le chômage est à peu près complet dans tous les charbonnages.

Plusieurs usines métallurgiques ont dû fermer leurs portes ou restreindre leur production. Il y a aujourd'hui 2,300 ouvriers qui chôment forcément de ce fait. Ils sont répartis sur dix usines.

A la Providence, où 300 ouvriers chôment depuis dix jours, le travail sera repris demain.

Contre la loi sur les accidents de travail

QUIMPER. — La Chambre syndicale de la meunerie du Finistère, réunie hier à Quimper, a voté une protestation contre la loi sur les accidents du travail, qu'elle juge immorale sous sa forme actuelle, attendu que cette loi poussera le patron à n'employer que l'ouvrier sans enfants et celui-ci à en limiter le nombre.

La Chambre syndicale demande la modification de la loi.

Les socialistes et les Jésuites

TROYES. — La victoire du parti socialiste à Troyes, qui a obtenu la fermeture de la chapelle des Jésuites, a été si prompte qu'il ne l'a apprise que ce matin par le *Figaro*. En effet, quelques heures après la démarche faites auprès du procureur de la République et du préfet, le ministre de l'intérieur et des cultes ordonnait par dépêche l'apposition des scellés sur les portes de la chapelle seulement. Cependant, on les a apposés jusque sur les portes du grenier. Les Pères, qui étaient habitués depuis de longues années à la tolérance gouvernementale, ont été aussi étonnés qu'indignés de la mesure.

Ce matin, vers cinq heures, les scellés ont été arrachés par des personnes restées inconnues. Ils ont été apposés de nouveau.

Les Jésuites ont l'intention de n'opposer aucune résistance, mais ils se demandent ce qui leur vaut l'honneur de cette exception, leur maison étant peu importante et n'ayant donné lieu à aucune plainte.

Duel entre maire et sous-préfet

BRIOUDE. — Dans une discussion qui a eu lieu le 25 avril, au Conseil de revision de Panlhaguet. M. Vidal, maire et conseiller général du canton, s'était servi de termes peu parlementaires envers M. Revilliod, sous-préfet, qui, en recevant les hommages des maires du canton, n'aurait pas dû, d'après M. Vidal, rendre sa politesse à l'un d'eux, parce que le Tribunal de commerce l'avait déclaré en faillite, jugement qui d'ailleurs n'a pas été confirmé en appel.

Les paroles de M. Vidal déterminèrent M. Revilliod à lui adresser des témoins pour lui demander réparation par les armes.

M. Vidal ne voulut pas d'abord donner réparation et prétendit qu'il était l'offensé. Un jury d'honneur fut alors constitué et ce jury rejeta les prétentions de M. Vidal. Les témoins de celui-ci se mirent en rapport avec ceux de M. Revilliod, et une rencontre fut décidée pour ce matin à onze heures, au Bouchet, à 6 kilomètres de Brioude.

A la première reprise, M. Vidal a été légèrement blessé au bras.

A la deuxième reprise, il a été atteint au creux épigastrique.

Cette seconde blessure, plus sérieuse que la première, a mis fin au combat.

De son côté, le maire calomnié par M. Vidal poursuit celui-ci en dommages-intérêts.

Pour les victimes de la catastrophe de Lagoubran.

TOULON. — Sur les instructions du gouvernement, le préfet du Var a nommé une Commission pour la répartition des secours aux familles des soixante-dix morts à la suite de l'explosion de la poudrière de Lagoubran, et des indemnités aux personnes victimes de cette catastrophe. Cette Commission, qui vient de se réunir, a constaté que les fonds à sa disposition seront de près d'un million, soit cinq cent mille francs votés par le Parlement et quatre cent mille francs recueillis par les souscriptions publiques. On espère que celles-ci pourront encore récolter une centaine de mille francs.

Les blessés à secourir sont au nombre de cent vingt et les sinistrés sont trois cent cinquante.

Argus.

AVIS DIVERS

CHEVEUX CLAIRSEMÉS, épaissis, allongés par l'*Extrait capillaire* des *Bénédictins du Mont Majella*, qui arrête la chute et retarde la décoloration, 6 fr. le flacon. Franco mandat, 6 fr. 85. *E. Senet*, administrateur, 35, r. du 4-Septembre.

GUÉRISON CERTAINE, soulagement immédiat des *Rhumes, Toux, Bronchites*, par le SIROP et la PATE PECTORALE au

BAUME DU CANADA

Le flacon de Sirop, 2 francs
La boîte de Pâte, 0 fr. 90

PHARMACIE NORMALE, 17 et 19, rue Drouot, 15 et 17, rue de Provence, Paris.

CHEVEUX AUX REFLETS D'OR par l'emploi bienfaisant de l'*EAU TINTORET* de LENTHÉRIC, 245, rue St-Honoré, Paris, 5 fr. ; franco 5 fr. 85.

NE DEMANDEZ la *Véritable Eau de Ninon* contre les rides qu'à la *Parfie Ninon*, rue du 4-7bre, 31, en exigeant ces mots : *Véritable Eau de Ninon* avec l'adresse sur l'étiquette.

COURRIER DES THÉATRES

Aujourd'hui, à une heure et demie, à la Comédie-Française, répétition générale du *Torrent*.

Ce soir :

Au théâtre de l'Odéon, à 8 h. 1/2, *l'Amour quand même*, comédie en un acte, en prose, de MM. Georges Mitchell et Maurice Vaucaire.

Distribution :

Barbieux	MM. Janvier
Robert	Laumonier
Tante Liard	Mmes Grumbach
Tante Fil	Dehon
Lucile	D'Arcylle
Tante Bique	J. Fromant

Première représentation de *Ma Bru*, comédie en trois actes, en prose, de MM. Fabrice Carré et Paul Bilhaud.

Distribution :

Leverdier	MM. Albert Lambert
Paul Leverdier	Marquet
Ferdinand Laruelle	Darras
Honoré Tessard	Coste
Malescot	E. Céalis
Gustave Laruelle	A. Laguiche
Un Monsieur	Beauvais
Madame Leverdier	Mmes Tessandier
Marthe Leverdier	Léonie Yahne (en représentation)
Comtesse Lodoïska	Jeanne Kosly
Marie	Jane Béryl
Ernestine	Mérindol

C'est auj

Pierny (des Folies-Dramatiques) etde M. Maurel (de la Scala).

— Au Trocadéro, à 2 h. 1/2 : Deuxième concert donné par M. Alexandre Guilmant.

— Au Casino de Paris, fête de nuit.

Ce soir :

A 8 h. 1/2, répétition générale, aux Folies-Marigny, du ballet de réouverture, *la Fontaine des Fées*, de MM. G. Salvayre et J. Bernac.

— A Parisiana, première représentation de *Plus que raide*, revue en un acte et trois tableaux, de MM. Paul Ferrier et Henri Fursy, musique nouvelle et arrangée de M. Laurent Halet, jouée par Anna Thibaud, Reschal, Vilbert, B. de Castillon, Stelly, Plébins, Chavat-Girier, Delierre, Delys, Yvain, etc.

***

La Loi Dussardier, le succès de la Bodinière, sera donné samedi prochain, à 4 h. 1/2, en matinée.

La belle Guerrero fait ce soir sa rentrée aux Folies-Bergère. M. Marchand a entouré la danseuse espagnole de numéros extraordinaires. Parmi eux, citons Sato, jongleur comique extraordinaire, et les Popescu, si habiles dans les exercices de barre fixe. La Loïe Fuller fait ce soir ses adieux ; demain, il n'y aura pas de matinée.

La matinée de gala des *Chansons de la Bacchanale* aux Mathurins, à laquelle assistaient, à côté de Mme la princesse Pierre Bonaparte : princesse Jeanne, marquise de Gallifet, comtesse de Pourtalès, prince Murat, marquis de Massa, duc de Bassano, général comte de Biré, M. et Mme Gavini, baron Jules Legoux, Elie Cabrol, Anisson-du-Perron, etc (il est impossible de citer tous les noms), cette matinée, disons-nous, au cours de laquelle Hortense Schneider donnait le signal des applaudissements, aura des lendemains. Aujourd'hui, à 4 h. 1/2, sera donnée la deuxième audition des chansons interprétées par Mlle Jane Pierny et Louis Maurel, et de la si brillante conférence de M. Maurice Lefevre sur le monde des dernières années de l'Empire 1860-1870.

La marquise de Corvaïa, en religion artistique Mme Moriani, donnera le vendredi 5 mai, à trois heures, devant un auditoire qui promet d'être très élégant, une séance de « technique vocale », alternée de morceaux de chant de différentes écoles.

Ces morceaux seront interprétés par Mme Emma Birner, la première chanteuse de l'Opéra de Berlin, et par Mlle Alice Verlet, qui revient d'Amérique, où elle a remporté de très grands succès.

Rien d'amusant comme le chien calculateur présenté par Castel, au Nouveau-Cirque. Le brave toutou additionne et soustrait comme un vulgaire bachelier ès sciences.

Un autre début, très fêté aussi, les Manetto, dans leur travail de force et d'équilibre. Ces deux numéros obtiennent un succès qui n'a d'équivalent que celui des célèbres plongeurs qui, tous les soirs, émotionnent le public par la hardiesse de leurs exercices.

Mlle Marguerite Galeotti, qui se faisait entendre avant-hier soir, à la salle Pleyel, a remporté, devant un public d'élite, un magnifique succès. Elle a interprété, entre autres, avec une rare maëstria, les « Etudes symphoniques » de Schumann ; la Sonate de Beethoven et plusieurs pièces de compositeurs modernes.

Communiqué :

Il y a une telle affluence au Tréteau de Tabarin que l'administration prie instamment les personnes qui louent leurs places par téléphone de venir bien exactement à 9 h. 1/2, ou de faire retirer les coupons au plus tard à cette heure extrême. Autrement, elle ne pourrait garantir les places.

Le théâtre des Capucines prépare un nouveau spectacle, malgré l'énorme succès de celui en cours. Avis à ceux qui n'ont pas applaudi encore Galipaux, dans sa désopilante *Soirée Bourgeois*, et l'amusante revue conduite par la charmante Jeanne Saulier.

Aux nombreuses attractions réunies dans son merveilleux cadre de la Mer Glaciale, la direction de *la Vie au Pôle Nord*, vient d'ajouter, pour les représentations du soir, des vues photographiques du voyage de Nansen.

Dans la journée, un intermède comique fait la joie des enfants, ainsi que le repas des phoques, des otaries et des pingouins. Enfin. *la Chasse à l'ours*, émouvante et dramatique, est donnée à 4 heures, en matinée, et à 10 heures, dans la soirée, devant un public de plus en plus nombreux.

Les débuts de Mme Bob Walter ont eu lieu à Madrid devant une salle archicomble. Ses diverses danses ont émerveillé le public qui a fait une véritable ovation à l'artiste en même temps qu'à l'intrépide chauffeuse dont le voyage a défrayé les conversations madrilènes.

MM. Albert et Cesare Geloso, les remarquables violoniste et pianiste, donneront, avec le concours de Mlle Delna, la célèbre chanteuse, un très intéressant concert, demain, à la salle Pleyel.

Programme du concert qui sera donné demain, à trois heures, au Jardin d'Acclimatation :

La Hongroise, polka (HOLZHAUS). — Ouverture de *Sémiramis* (ROSSINI). — *Rose-Mousse* (A. BOSC). — Fantaisie sur *Roméo et Juliette* (GOUNOD). — *La Sérénade*, valse (O. MÉTRA). — *Tyrolienne*, polka (J. LAFITTE). — *Galathée*, fantaisie (V. MASSÉ) — *Souvenir d'Alsace* (L. MAYEUR). — *Le Domino noir*, fantaisie (AUBER). — *Salut à ma patrie*, marche (A. SOYER).

Chef d'orchestre, J. Lafitte, de l'Opéra.

A. Mercklein.

PETITES NOUVELLES

— L'Eldorado annonce pour demain la première représentation de *Nini Tremplin*, comédie réaliste en un acte, de M. Ferdinand Bloch, qui aura pour interprètes : MM. Germain, Rouland; Mmes Marcelle Brocat et Francine Lozée.

La Vie Sportive

LE TURF

NOTES SUR COLOMBES

Programme exclusivement réservé aux courses plates avec un prix de 15,000 francs, le Grand Prix des Apprentis, qui devrait revenir à Chamfort ou Raquette II. Pour les autres, je verrais : dans le prix Chanoine, Audace ou Pradas ; dans le prix Indiscret, King Poppy ou Falerne ; dans le prix d'Argenteuil, Vagabond ou Tendre Amour ; dans le prix de Courbevoie, Hamlet ou Résolution.

COURSES A SAINT-OUEN

Cette réunion, qui nous ramenait au steeple-chasing, a parfaitement réussi. Beau temps, belle assistance, des partants en masse dans toutes les courses bien disputées sur un excellent terrain, mais pas un favori vainqueur. Du commencement à la fin, ç'a été le triomphe des outsiders. Il était bien difficile de prévoir les victoires de Fix, Medous et Bajardo. Sweetbread et Sommeil, beaucoup plus indiqués, ont dû se contenter des places. Cornichon s'est laissé souffler par Tancarville le prix de Quiberon qu'il paraissait avoir gagné à cinquante mètres du poteau.

Le *Prix du Blavet*, 3,000 fr., 3,300 m., a été pour Solferino (5/1), à M. J. Ronan (Collier), battant Sweetbread, au comte H. de La Boutetière (C. Reeves), et Pile ou Face, au comte de Fadate (F. Morris).

Séraphine a mené devant Arab, puis en peloton Solferino, Solanéa, Le Malpropre, Confetti, Lario, Sweetbread, Catamarca, Mystère, les autres échelonnés. Tancrède loin derrière. Aux tribunes, Mystère, Solferino et Solanéa en tête galopaient devant Catamarca, Sweetbread, Lario et Pile ou Face qui s'était rapproché. En face. Solferino menait devant Sweetbread, Pile au Face et Lario. A l'entrée de la ligne droite, Solferino avait l'avantage et l'emportait d'une longueur et demie sur Sweetbread. Pile ou Face, troisième à ce même intervalle, précédait Lario.

Pari mutuel à 10 fr. : 47 francs. Placés : Solferino, 18 fr. 50 ; Sweetbread, 23 fr. ; Pile ou Face, 23 fr. 50.

Le *Prix de l'Odet*, 4,000 fr., 3,100 m., a été pour Fix (12/1), à M. F. Tellier (Foster), battant Danube, à M. Alb. Menier (West) et Magyar, à M. F. Baranger (F. Morris).

Le Juste, Fix et Le Perruchet ont mené devant Danube, Echauffour, Scott, Indien, Mathias, Magyar, Homesick, Le Titien, Pensive, Granville et Grammaire. Aux tribunes, Danube et Fix étaient ensemble devant Echauffour, les autres échelonnés. En face, Magyar se rapprochait et se plaçait derrière les leaders. Fix et Danube sautaient ensemble la dernière haie. Après lutte, Fix l'emportait d'une encolure. Magyar troisième à trois longueurs.

Pari mutuel à 10 fr. : 242 fr. 50. Placés : Fix, 49 fr. ; Danube, 55 fr. 50 ; Magyar, 15 fr. 50.

Le *Prix de Penmarch*, 5,000 fr., 3,000 m., a été pour Medous (16/1), à M. R. Mills (Walton), battant Sommeil, à M. J. Boussod (Pantall) et Pilule, à M. Fauquet Lemaître (Brooks).

Orizaba, Pilule, Paulin et Oriental partaient devant Medous, Mirandole, Sommeil, Palmier et Daguet. A la banquette Medous avait plusieurs longueurs sur Mirandole, Orizaba, Paulin, Pilule, Sommeil, Palmier et Daguet. Au château Medous augmentait son avance. Pilule et Sommeil se mettaient à sa poursuite mais ne pouvait le rejoindre. Sommeil venait à la fin prendre la deuxième place à quatre longueurs, précédant Pilule de trois quarts de longueurs.

Pari mutuel à 10 fr. : 321 fr. 50. Placés : Medous, 42 fr. 50 ; Sommeil, 17 fr. ; Pilule, 14 fr. 50.

Le *Prix d'Ouessant*, 5,000 fr., 2,800 m., a été pour Bajardo (12/1), à M. Gertner (A. Fint), battant Danseur, à M. Hirschfeld (Rich), et Amourette II, à M. G. Aubry (Bashford).

Danseur et Bajardo ont mené devant les autres en peloton. En face Castelvieilh se dérobait. Danseur, Bajardo, Roi de Thulé, Amourette II, Cloitrée, Damas, Le Lys et Fénelon II galopaient dans cet ordre. Entre les tournants, Danseur avait deux longueurs sur Bajardo. Ce dernier revenait après la dernière haie où Danseur faisait une faute. Après lutte, Bajardo l'emportait d'une encolure. Amourette II troisième à une longueur.

Pari mutuel à 10 fr. : 96 fr. 50 ; Bajardo, 25 fr. 50 ; Danseur, 18 fr. 50 ; Amourette II, 69 fr. 50.

Le *Prix de Quiberon*, 4,000 fr., 3,600 m., a été pour Tancarville (10/1), au comte de la Boutetière (C. Reeves), battant Cornichon, à M. J. Boussod (E. Pantall) et Ventorillo, à M. Tible (A. Clay).

Rocambole a mené devant Cyrus IV, Tancarville, Strada, Cornichon, Ventorille, Révérence et Chaton. En face, Révérence tombait. Au mur, Rocambole faisait une faute, Cyrus IV et Cornichon menaient toujours après la rivière devant Tancarville, Ventorillo et Strada. Cornichon entrait premier en ligne droite devant Cyrus et Tancarville, ce dernier venait après la dernière haie pour l'emporter de trois quarts de longueur sur Cornichon. Ventorillo, troisième à une longueur.

Pari mutuel à 10 fr. : 73 fr. 50. Placés : Tancarville, 26 fr. ; Cornichon, 18 fr. ; Ventorillo, 49 fr.

Robert Milton.

YACHTING

Allons, que ce beau jour, levé sur une fête,
Dans un joyeux banquet finisse dignement!

Telle a été la pensée des membres de l'U. Y. F. recevant à Paris les délégués des sociétés nautiques venus pour prendre part aux travaux du congrès.

A côté des questions sérieuses qui ont assemblé les yachtsmen, le désir de se rencontrer et de fraterniser les a réunis nombreux dans une fête charmante. En outre, les épreuves à Meulan pour la Coupe des un-tonneau, offerte par le C. V. P., avaient attiré à Paris des yachtsmen étrangers, que l'U. Y. F. a invités au dîner du congrès.

Le banquet d'hier soir, présidé par l'amiral Ch. Duperré, a été brillant et cordial. Parmi les assistants citons : MM. John H. Gretton, vice-commodore du R. T. Y. C. ; John Currie, Grant, Berkstein ; puis MM. le comte A. de Guébriant, marquis d'Audiffret-Pasquier, commandant Heurtel, comte de Pourtalès, comte de Quelen, Morel-Fatio, baron Arthur de Rothschild, A. Grandval, Ph. de Vilmorin, de Violaine, de Villefroy, marquis de Rochechouart, comte Récopé, X. Schelcher, Rocoffort, comte de Lyrot, Charlot, G. Mougin, Briant de Laubrière, Billard, Boyn, Balézeaux, Valton, Guédon, Labat, Barnier, Laganne, Audren de Kerdrel, Van Bergen, J. Thierry, Méran, etc., etc.

Au dessert, l'amiral Duperré s'est levé et a porté la santé de « tous les yachtsmen ». Avec une finesse charmante, l'honorable président a fait ressortir combien les choses de la mer rapprochent les hommes et rendent leurs rapports sympathiques. Il en montre une preuve dans la lutte entre yacht anglais et yacht français qui se poursuit en ce moment à Meulan, après celle qui a eu lieu cet hiver à Cannes. Le toast de l'amiral a été salué par de chaleureux applaudissements.

Le vice-commodore du R. T. Y. C. a répondu, en français, de la façon la plus aimable. Au cours de son discours, M. John Gretton a fait une allusion à une lutte prochaine, celle de la Coupe de France dans les eaux anglaises, et il a donné l'assurance que tout ce qui est possible sera fait pour donner satisfaction aux desiderata présentés au R. T. Y. par le Comité de la Coupe de France. Les applaudissements de l'assemblée ont montré au vice-commodore du R. T. Y. C. combien cette affirmation était agréable aux yachtsmen français.

Après le banquet, on a longuement causé navigation de plaisance, et on ne s'est séparé que fort tard dans la soirée.

Jib Topsail.

PETITES NOUVELLES

Automobilisme. — L'assemblée générale annuelle de l'Automobile-Club de France se tiendra aujourd'hui, à trois heures, dans l'hôtel de la place de la Concorde.

— Le Véloce-Club de Tours avait organisé, avant-hier, sur un parcours d'environ cinquante kilomètres, une course de motocycles. L'itinéraire comprenait la route de Vouvray à Veunes et retour. La voiturelle Decauville qui avait été engagée dans cette course est arrivée première dans sa catégorie — suivant l'habitude de ces machines.

— La Coupe de Turin, que vient de faire disputer l'Automobile-Club italien, sur un parcours de 100 kilomètres, a été gagnée par notre compatriote Gasté en 2 h. 24' 5" : 2e, Willaume ; 3e, Velox ; 4e, Biscaretti di Ruffia fils.

Vélocipédie. — Le vélodrome de Roubaix, qui organise pour le 7 mai une course de 100 heures sur piste, a reçu les engagements de nombreux coureurs. Nous y voyons les noms de Chevallier, Habert, Muller, Fischer, Frédéric, Miller et Nawn.

Lot très international, comme l'on voit. Mais combien finiront l'épreuve ?

— Chacun sait que l'usage de la bicyclette est aujourd'hui recommandé par toutes les sommités médicales, mais on ignore que la machine préconisée par nos docteurs est « l'Acatène Métropole », et ce à cause de la douceur de ses roulements, qui exonère le cycliste de toute fatigue et aussi de tout danger.

— La « Ballade Cycliste » organise pour dimanche un rallie-papers aux environs de Paris. Succès certain, comme toutes les réunions de cette Société.

Aviron. — Le Conseil d'administration de la Société d'encouragement au sport nautique vient d'arrêter comme suit les dates de ses grandes réunions :

14 mai : courses à 2, 4 et 8 rameurs juniors, 4 rameurs seniors, 4 rameurs étudiants et scolaires.

6 août : course annuelle en canoës de Nogent-sur-Marne à Lagny.

1er octobre : Coupe de Paris (course internationale à un rameur).

La S.E.S.N. organisera en outre les championnats de l'U.S.F.S.A. si le Conseil de cette Union lui confie ce soin, ainsi qu'il l'a fait les années précédentes. Pendant les mois de mars et d'avril, cinq courses et handicaps intersociétaires seront disputés.

P. M.

Suprême Pernot
le meilleur des desserts fins

ERNEST DIAMANT du CAP, 24, Bd des Italiens IMITATION PARFAITE. — PRIX BON MARCHÉ

VIN de BUGEAUD
TONI-NUTRITIF au QUINQUINA et au CACAO
LE ROI DES TONIQUES
le seul préparé avec
le Quinquina jaune royal et un
Vin de qualité supérieure.
TOUTES PHARMACIES
Exiger le véritable VIN DE BUGEAUD. Bien se défier des Substitutions intéressées.

SAVON FOUGERE ROYALE HOUBIGANT, 19, Faub.-Saint-Honoré.

VALS
Eaux Min.es Nat.es admises dans les Hôpitaux
Saint-Jean. Maux d'estomac, appétit, digestions.
Précieuse. Foie, calculs, bile, diabète, goutte.
Dominique. Asthme, chlorose, débilités.
Désirée. Calculs, coliques. Magdeleine. Reins, gravelle.
Mignolette. Anémie. Impératrice. Maux d'estomac.
Très agréables à boire. Une Bouteille par jour.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX. VALS (Ardèche).

BYRRH au Vin Vieux d'Espagne et au Quinquina.
Le Meilleur des Apéritifs et Toniques BYRRH

WYNAND FOCKINK
AMSTERDAM (Mes Fondée en 1679.)
CURAÇAO, ANISETTE, CHERRY BRANDY.
Dépôt unique, 2, Rue Auber, Paris.
EXPÉDITIONS EN PROVINCE.

DÉSINFECTION
par les Vapeurs sèches de Formochlorol
(PROCÉDÉ THILLAT, BREVETÉ S. G. D. G.)
SANS AUCUNE DÉTÉRIORATION du MOBILIER
RÉFECTION DES MATELAS
BLANCHISSAGE DU LINGE
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DÉSINFECTION
14, Rue des Pyramides, Paris — USINES Courbevoie (Seine).

LES MEILLEURS BISCUITS sont ..... LES
Biscuits Olibet

Petites Annonces

La Ligne ..... *6 francs.*
Par Dix *insertions ou* Cinquante lignes dans le délai d'un mois, *la Ligne*.. *5 francs.*

La Ligne se compose de trente-six *lettres.*

PLAISIRS PARISIENS

Programme des Théâtres

OPERA. — 8 h. — La Valkyrie.
DEMAIN, *Relâche.*
Vendredi 5 : *Tannhauser.*
Samedi 6 : *Guillaume Tell.*

FRANÇAIS. — 8 h. 1/2. — Les Ouvriers ; Œdipe roi.
Jeudi : *Bérénice.*
Vendredi et samedi : *Le Torrent.*

OPERA-COMIQUE. — 8 h. 0/0. — Fidélio ; le Cygne.
Jeudi et samedi : *Le Barbier de Séville ; le Chalet.*
Vendredi : *Carmen*

ODEON. — 8 h. 1/2. — L'Amour quand même Ma Bru!
Jeudi, vendredi et samedi : *Ma Bru! l'Amour quand même.*

CHATELET. — 8 h. 0/0. — La Poudre de Perlinpinpin.

GYMNASE. — 8 h. 1/2. — Un Fiacre à l'heure ; Fiancé malgré lui.

VAUDEVILLE. — 8 h. 1/2. — Mme de Lavalette.

THEATRE SARAH-BERNHARDT. — 8 h. 1/2. — La Dame aux camélias.

VARIETES. — 8 h. — Monsieur X... ; le Vieux Marcheur.

PALAIS-ROYAL. — 8 h. 1/4. — Caillette ; Un fil à la patte.

PORTE-St-MARTIN. — 8 h. 1/4. — Plus que Reine.

GAITE. — 8 h. 1/2. — Les Sœurs Gaudichard.

THEATRE LYRIQUE DE LA RENAISSANCE. — 8 h. 0/0. — Le Barbier de Séville ; l'Enfant prodigue.

AMBIGU. — 8 h. 1/2. — Les Chevaliers du Brouillard.

NOUVEAUTES. — 8 h. 1/2. — La Dame de chez Maxim.

BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 3/4. — Miss Helyett.

COMEDIE-PARISIENNE. — 8 h. 3/4. — Les Apparences.

NOUVEAU-THEATRE. — 0 h. — Relâche.

THEATRE-ANTOINE (EX-MENUS-PLAISIRS). 8 h. 1/2. — Que Suzanne n'en sache rien! la Parisienne ; le Gendarme est sans pitié.

FOLIES-DRAMATIQUES. — 8 h. 3/4. — La Demoiselle du Téléphone.

CLUNY. — 8 h. 1/4. — Un et un font trois ; A qui le Caleçon ; le Monsieur de chez Maxim.

DEJAZET. — 8 h. 1/2. — Le Mandat ; Joli Sport.

THEATRE DE LA REPUBLIQUE. — 8 h. 1/2. — Le petit Jacques.

BOUFFES-DU-NORD. — 8 h. 1/2. — Les Mousquetaires au Couvent.

BELLEVILLE. — 8 h. 1/4. — Le Maître de Forge.

MONTMARTRE. — 8 h. 0/0. — Lucrèce Borgia.

CIRQUE D'ETE. — 8 h. 1/2. — Spectacle équestre.

JARDIN D'ACCLIMATATION.
Jeudis et dimanches : Concert.

CINEMATOGRAPHE, fondé par MM. Lumière, de Lyon, 14, boulev. des Capucines (Salon indien).

Spectacles, Plaisirs du Jour

FOLIES-BERGÈRE Téléph. 102.59. — 8h1/2
LA BELLE GUERRERO
SATO — POPESCU — L'AMERICAN BIOGRAPH
Jeudis, dim. et fêtes matinées à 2h1/2 FOLIES-BERGERE

NOUVEAU CIRQUE Télép. 241.84. — 8h1/2.
Merc., jeudis, dim. et fêtes matinées à 2h1/2.
Les NAINS LUTTEURS
A l'Eau! A l'Eau! scènes burlesques nouvelles avec le *Plongeon fantastiqe.*
NOUVEAU CIRQUE

CASINO DE PARIS
FOLLE DÉESSE, par Mlle VANORA
LES MITSUI
ADELINA CLAIR
LES ANGILOTTI. LES SŒURS DUNBAR
LES JEES, pantomime
KOLZOVA et ses chiens

OLYMPIA
Tous les soirs spectacle varié.
LITTLE TICH
LA TORTAJADA, la célèbre troupe arabe
HADJI-ABDULLHA. — *Les 7 Péchés capitaux.*
Thalès, Suzanne Derval : L. Willy
Dimanches et fêtes matinées. OLYMPIA

FOLIES MARIGNY
LA FONTAINE DES FÉES
Angèle HÉRAUD — DE PIBRAC
CLARA BETZ
LES FLORENZ
NELLY FRENCH

ELDORADO Clovis, Delmarre, Raiter, Blonde. *Les Boulingrin*, de G. Courtelinel *La Manille.* — Dim., jeudis et fêtes, matinée à 2 h.

SCALA L. BALTY, FORDYCE. — *Pour qui s'emballe-t-y?* revue. Fragson, P. Darty. *Le Vieux marcheur de la Scala :* Bertholy, Puget.

AMBASSADEURS Sulbac, Raiter, Amelet, Lejal, Eugenio, etc. Mmes Gaudet, Fougère, Mistinguette, etc. — Les Paxton.

ALCAZAR D'ETE Maurel, Jacquet, Helme, Mmes Verly, Stéfani, Fleuron, etc. — Les Namedo's.

LA BODINIERE TOUS LES JOURS à 3 heures et à 4 h. 1/2. Matinées-Conférences. — Le soir, Spectacle.

PARISIANA *Plus que Raide*, revue : Anna Thibaud, Reschal, Vilbert, B. de Castillon, Stelly, Plébins, Chavat. *Télép. 156.70*

TRÉTEAU DE TABARIN 58, rue Pigalle. Tél. 136,42. Ts les soirs, 9h1/2 : Fursy, Hyspa Moy. *Et Allez donc!* Le Gallo et Mary Auber

LES MATHURINS T. 213.41. - 9h1/2. Bonnaud, Baltha, Fragerolle, Guyon 36, r. Mathurins. | *Vive l'Almée!* Marguerite Deval

LES CAPUCINES 9h1/4, *la Soirée Bourgeois :* Galipaux, Mlle Bréval. 39, Bd Capucines. Tél. 156.40 | *La Revue :* Jne Saulier

CIRQUE MEDRANO r. des Martyrs. Télép. 240.65. — 8 h. 1/2. — Attract. nouvles. Matin. : Dim., jeud., fêtes, à 2 h. 1/2

MOULIN-ROUGE Tous les soirs, à 8 h. 1/2. SPECTACLE-CONCERT-BAL *Tous les Samedis, grande Fête de Nuit.*

CIGALE Télép. 407.60. — Tous les soirs, *Ohé, Vénus!* pièce-féerie en 2 act. et 9 tabl.

CARILLON 43, r. Tr-Auvergne. — Télép. 256-43. 9h1/2. *Ligues-Ligues-Ligues.* Gilbte

GRANDS MAGASINS DUFAYEL De 2 h. à 6 hres. *Attractns variées.*

LA VIE AU POLE NORD La mer Glaciale et ses habits : Chasse aux ours *18, r de Clichy.* Entrée 1f. | blancs, etc. De 2 h. à minit.

GRANDE ROUE DE PARIS. Av. de Suffren, 74. — De 11h à 7h. Entr. : 1f. Ascensons : 1f. Concert, Théâtre, Attractns.

SOIRÉES MONDAINES (Magie, Illusions, etc.). Ecrire au Dr CAGLIOSTRO, au *Figaro.*

TOUR EIFFEL Ouverte de 10 heures du matin à la nuit. 1er étage : Brasserie. — BARS à tous les étages.

BYR JUMELLES, *pince-nez, lunettes, faces à main.* Maison recommandée pour ses verres en cristal de roche. *60, Chaussée d'Antin* (pr. Trinité).

EXPOSITIONS

SALON DU FIGARO

L'ART DANS L'HABITATION MODERNE

LE CASTEL BÉRANGER

Œuvre de HECTOR GUIMARD

Ouvert de 11 heures à 6 heures

Le Vendredi réservé aux Invitations

AVIS MONDAINS

Correspondance personnelle

C.M. Reçu R.Tj.av. petit coussin de m ach. A t. tj. Im.

SPORTS

Chevaux et Voitures

OMNIBUS, COUPÉ 3/4 Binder. Rue Chazelles, 12.

PLUSIEURS TRÈS BEAUX MYLORDS d'occasion. Alfred BELVALLETTE et Cie, 21, Ch.-Elysées.

1,200f. Jol. PHAETON Binder, 105, r. St-Lazare, 2 à 6h.

PONEY IRLANDAIS, tr. sage, habitué aux automobiles, et BOGHEY à capote, roues caoutch., le tout 2,000f. Cocher RENÉ, 195, Bd St-Germain.

A VENDRE, garantie, Beau CHEVAL de coupé, 6 ans, et un SPIEDER, 3, rue Logelbach.

CHEVAL A VENDRE, bai-brun, 1m61, 10 ans, Px 1,000f. M. AVEZ, 77, Bd Malesherbes, le matin.

TR. BEAU CHEVAL attel., allures except., primé Concrs, 7 a., gar. 3,800f. GEORGE, 5, passge Landrieu

AVIS FINANCIERS

THE AMALGAMATED COPPER COMPANY

OF NEW JERSEY

CAPITAL : 75,000,000 DE DOLLARS

CETTE Compagnie est constituée sous les lois de l'Etat de New Jersey, dans le but d'acheter et d'exploiter des propriétés produisant du cuivre. Son capital est de $ 75,000,000 en 750,000 actions Common Stock, au pair de $ 100 chacune. La Compagnie n'a ni dettes ni hypothèques et elle a déjà acquis un intérêt considérable dans les Compagnies suivantes :

Anaconda Copper Company,
Parrott Silver and Copper Company,
Washoc Copper Company,
Colorado Smelting and Mining Company,
et d'autres propriétés semblables.

MARCUS DALY, président ;
ST. H. ROGERS, vice-président ;
WILLIAM G. ROCKEFELLER, trésorier, secrétaire.

INVITATION A LA SOUSCRIPTION

RÉFÉRANT à ce qui précède au sujet de la Amalgamated Copper Company of New Jersey, il est notifié que des ordres de souscription aux 750,000 actions au pair de $ 100 chacune seront reçus par la National City Bank de New-York, jusqu'à midi, jeudi, le 4 mai 1899, à raison de $ 100 par action. Les souscriptions devront être adressées à la susdite Banque et accompagnées d'un chèque à son ordre pour 5 0/0 du montant de la souscription, le solde devant être payé dix jours après la répartition. Des récépissés temporaires seront émis, négociables pour les payements faits à la répartition, et seront échangées contre des « certificates of stock » dès que ces derniers auront été imprimés. Dans le cas où le montant de l'émission serait dépassé, la répartition sera faite au prorata. Le droit est réservé de refuser des souscriptions.

MM. Lewisohn Brothers, de New-York sont chargés de recueillir les souscriptions européennes.

National City Bank of New-York,
JAMES STELLMANN, président,
53, Wallstreet, New-York.

New-York, 28 avril 1899.

EN nous référant à la susdite circulaire de la National City Bank of New-York, nous soussignés, notifions que nous sommes autorisés par MM. Lewisohn Brothers, de New-York, à recevoir des applications pour les actions en question. Ces applications devant être accompagnées d'un payement de 5 0/0, qui sera transmis par nous à MM. Lewisohn Brothers, New-York, qui en soigneront le nécessaire suivant les termes de la circulaire précitée, pour tant que ces applications se trouvent en nos mains, au plus tard mercredi, le 3 mai 1899, à quatre heures de l'après-midi.

J. HENRY SCHRODER and Co.
145, Leadenhall Street,
LONDON, E. C., 29 avril 1899.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES OMNIBUS DE PARIS

Assemblée générale du 30 Mars 1899

EXTRAIT DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Nous venons de vous rendre compte des résultats de l'exercice 1898.

LES recettes brutes du trafic accusent, comparativement à l'exercice précédent, une augmentation de 1,452,496 fr. 34. Parallèlement à cet accroissement de recettes brutes, nous constatons, dans nos dépenses, une augmentation notable provenant en grande partie du développement de nos services.

Vous vous rappelez que, l'année dernière, nous avons inscrit dans les dépenses 1,195,000 fr. dont a été crédité le compte Provisions pour affaires litigieuses. En même temps, nous inscrivions, pour la part revenant à la Ville de Paris, en conformité du traité de 1860, une somme de 988,195 fr. 58. Nous vous proposons, cette année, de porter en bloc au compte Provisions pour affaires litigieuses une somme de 1,355,000 fr., qui figure au Résumé du compte d'exploitation après les prélèvements nécessaires à l'amortissement des obligations et des actions. Ce chiffre comprend la part de la Ville de Paris dans les bénéfices de l'exercice. Nous avons pensé qu'il n'y avait pas lieu de déterminer le montant de cette part, les bases sur lesquelles nous aurions pu l'établir étant, quant à présent, incertaines. En effet, le mode de calcul employé par la Compagnie a été modifié par un jugement du Tribunal civil de la Seine du 28 juillet 1898, et ce jugement a été frappé d'appel. Nous avons donc estimé préférable de rester provisoirement dans l'indivision. Pour le même motif, nous n'avons pas cru devoir verser à la Ville de Paris la somme de 988,196 fr. 58 que notre ancien mode de comptabilité fait ressortir pour sa part dans les bénéfices de l'exercice 1897 ; cette somme est également comprise dans le compte Provisions pour affaires litigieuses.

VOUS savez, messieurs, que, d'après une décision ministérielle du 22 septembre 1890, la concession Loubat prendrait fin le 7 août 1905. Nous vous proposons d'instituer un fonds d'amortissement relatif à cette concession et d'y porter une somme de 500,000 francs. Il s'agit, d'ailleurs, d'une inscription qui, dans notre pensée, pourra être ultérieurement modifiée, si, comme nous l'avons demandé à l'administration, le terme de la concession Loubat est reporté au 31 mai 1910.

Finalement, nous vous proposons la distribution d'un dividende de 65 francs égal à celui de l'année dernière.

En regard de ce chiffre, nous croyons devoir placer les charges qui nous sont imposées par l'Etat et la Ville de Paris. L'ensemble de ces charges s'est élevé, pour 1898, à la somme de 5.241,106 fr. 31, représentant 154 fr. 15 par action, dont 41 fr. 96 pour l'Etat et 112 fr. 19 pour la Ville.

PENDANT le dernier exercice, nous avons mis en exploitation la ligne de tramways « Gare du Nord-Gare d'Orléans », nous avons prolongé jusqu'à l'Hôtel-de-Ville la ligne « Passy-Louvre », et nous avons reporté à la gare du Nord le terminus de la ligne du boulevard de Vaugirard qui avait été fixé provisoirement à la gare de l'Est.

Ces opérations avaient été retardées par l'accomplissement de formalités administratives.

Nous avons substitué la traction mécanique à la traction animale sur la ligne de tramways Porte d'Ivry-Les Halles.

Enfin, d'après un programme en cours de réalisation, le nombre des courses journalières va se trouver augmenté d'une façon considérable.

NOUS vous avons exposé, l'année dernière, que nous avions sollicité de M. le ministre des travaux publics l'autorisation d'émettre un emprunt de 25 millions pour l'application de la traction mécanique sur un certain nombre de nos lignes de tramways. L'autorisation nous a été accordée jusqu'à concurrence de 20 millions, et nous avons commencé l'émission d'une série d'obligations 3 1/2 0/0.

Les travaux en vue de développer la traction à air comprimé sur la partie Ouest de notre réseau, et d'appliquer la traction électrique sur quelques lignes de l'Est se poursuivent d'une façon satisfaisante, et nous comptons exploiter ces lignes avec traction mécanique dans les derniers mois de l'année courante.

COMME vous le savez, messieurs, un litige est pendant depuis fort longtemps entre la Ville de Paris et notre Compagnie, au sujet du partage des bénéfices prévu par l'article 3 du traité de 1860. La Ville conteste les comptes de presque tous les exercices depuis 1878. Le Tribunal civil de la Seine a rendu, le 28 juillet 1898, un jugement concernant les exercices 1878 à 1885 inclusivement. Cette décision nous donne gain de cause sur certains points, mais écarte nos prétentions sur certains autres ; nous avons fait appel et nous espérons qu'un arrêt interviendra bientôt. Une autre difficulté a surgi au sujet de la concession Loubat. Vous connaissez les conventions intervenues entre la Compagnie des Omnibus et M. Loubat à l'origine de notre Société. A la date du 24 octobre 1891, M. Loubat fils a fait donation de tous ses droit à la Ville de Paris, qui élève aujourd'hui des contestations relativement à l'établissement des comptes, et qui vient de nous assigner devant le Tribunal de commerce de la Seine.

DE plus, ainsi que nous vous le faisions prévoir dans notre dernière réunion, nous nous sommes vus dans la nécessité d'engager contre la Ville de Paris une action en dommages-intérêts pour le préjudice causé par les lignes du Funiculaire de Belleville, de Romainville-Place de la République et du Petit Ivry-les Halles. Il nous semble, en effet, inadmissible, tant au point de vue du droit qu'au point de vue de l'équité, qu'on puisse, sans encourir de responsabilité, susciter sans cesse des concurrences à notre Compagnie, en la laissant soumise aux lourdes charges résultant de ses traités.

DANS le compte rendu présenté à la dernière assemblée, nous vous avons signalé le zèle et le dévouement avec lesquels nos agents de tous ordres remplissaient leurs fonctions. Nous avons la satisfaction de confirmer ce témoignage. A tous les degrés de la hiérarchie, le personnel s'acquite de ses devoirs avec une conscience et une ponctualité dignes d'éloges.

Nous avons, au cours de l'année 1898, majoré les salaires des contrôleurs et ceux des employés de dépôt. Ces mesures obtiendront, nous en avons l'assurance, votre approbation unanime.

LE fonctionnement de nos institutions de prévoyance ne laisse rien à désirer. Le nombre des adhérents aux Sociétés de secours mutuels s'est élevé de 8,161 à 8,688 et l'avoir en caisse qui était au 28 février 1898 de 98,303 fr. 20, atteignait 122,646 fr. 70 au 28 février dernier. La situation morale des Sociétés est aussi satisfaisante que leur situation matérielle.

. . . . . .

APRÈS la lecture des rapports et un échange d'observations, les résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été adoptées à l'unanimité.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

LE dividende complémentaire de 10 fr. (9 fr. 60 impôt déduit), voté par l'Assemblée générale des Actionnaires du 22 avril, et échéant le 1er juillet 1899, peut être touché, dès à présent, sous déduction d'un escompte au taux des avances de la Banque de France, actuellement 3 1/2 0/0.

MESSAGERIES MARITIMES

Société anonyme. Capital 60,000,000 de francs

LE Conseil d'administration a décidé qu'il proposerait, à l'Assemblée générale du 30 mai, de fixer le dividende afférent à l'exercice 1898, à la somme de 17 fr. 50, sur laquelle un acompte de 7 fr. 50 a déjà été payé.

VENTES ET LOCATIONS

Paris

AGENCE DE LOCATIONS, *10, rue de la Paix.* HOTELS, APPARTts, PROPRIÉTÉS. Vente et locatn.

Mon meublée. APPts et CH. conf. 40, r. de la Victoire.

Gd APPt,

FRANCE. Hôtels recommandés
Pensions de famille, Boarding-Houses et Casinos

AVIS — *Ces Annonces jouissent d'une très grande réduction pour un minimum de 15 insertions par mois.*

SAISON DE BAINS SALINS — 1er ORDRE. Gd confort. Sitn uniq. au Midi et s. Mer. Calorif. Ascens. Lumière électr. Bains. Douches. Lawn-Tennis couvert. Dépêchs Havas. Téléphone. — *Arrangements et pension à prix modér.*
GRAND HOTEL BIARRITZ

PARIS *Hôtel de Belgique et Hollande*, 7, rue Trévise (plein centre). Se habla espanol

PARIS PENSION FAMILLE, fondée en 1859. Confort Gd jard. Px mod. LAFFLY, av. St-Mandé, 98.

PARIS. LANGHAM HOTEL Avenue de l'Alma Ch.-Elys. L'hôtel par excellce des famil. aristocrat.

SALIES-DE-BÉARN. — *Gd Hôtel du Parc et de l'Etablisst thermal.* 1er ord. Seul ayt ascenseur.

St-SAUVEUR (Pyrén.). *Hôtel de France*, le meilleur

Paquebots-poste français

MOUVEMENTS

Dakar, 29 avril.
PORTUGAL (M. M.), parti à 10 h. matin pour le Brésil et La Plata.
Marseille, 1er mai.
CAMBODGE (M. M.), arrivé à 3 h. soir, venant de Constantinople.
Le Havre, 1er mai.
SAINT-SIMON (C. G. T.), arrivé à 3 h. soir, venant d'Haïti.
Pointe-à-Pitre, 1er mai.
SAINT-LAURENT (C. G. T.), parti pour Pauillac et Le Havre, venant de Colon.

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU NORD

LA Compagnie du Chemin de fer du Nord, à l'occasion des Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, vient de prendre les dispositions suivantes :

A. Sous réserve de l'observation ci-après les COUPONS DE RETOUR *des Billets d'aller et retour individuels* (Tarif spécial G. V. n° 2) délivrés :
1° A partir du mardi 9 mai inclus, seront valables jusqu'au mardi 16 mai inclusivement ;
2° A partir du vendredi 19 mai inclus, seront valables jusqu'au jeudi 25 mai inclusivement.
OBSERVATION. — Ces Billets conserveront la durée de validité déterminée par le Tarif précité lorsque, normalement, elle expirera après le 16 ou après le 25 mai selon le cas.

B. Les *Billets collectifs de famille pour les vacances* (Tarif spécial G. V. n° 2 bis) présentant des réductions de 15 à 45 pour 100 et les *Billets hebdomadaires de bains de mer* (Tarif spécial G. V. n° 6, chapitre II) présentant des réductions de 20 à 44 pour 100 seront mis en distribution aux mêmes dates et auront la même durée de validité que les billets d'aller et retour individuels désignés ci-dessus.

LES demandes de billets collectifs de famille doivent être faites aux gares deux jours au moins avant celui du départ.

AVIS COMMERCIAUX

Industrie, Fonds de Commerce

A VENDRE BIBLIOTHÈQUE CARDINAL, cabinet de lecture unique (120,000 volumes). S'adresser, 1, place St-Sulpice

CAPITAUX

Offres et Demandes

JEUNE LIEUTENANT CAVALERIE, démissionnaire, demande 210,000 fr. ou commanditaire pour monter affaire, certaine de réussir. Ecrire M. 15, poste restante, place Madeleine.

MOYENNANT 25 % des bénéf. acquis, je dirse opérations financ. Pr renseig. Ec. L. BRUNEAU, p. r. bur. 13

BOULETTE. Combon sér. Fortune en peu de temps. Nul doute apr. preuv. rapides. Ec. G. D. 22, Figaro

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mariages

Mre professeur, Orléanais, 22 ans, bien, désire mariage. Discrétion. Georges, 27, pass. Opéra.

OCCASIONS

AVIS — *Tous les* MERCREDIS, *les annonces publiées sous cette* rubrique *sont au tarif réduit de* 3 francs la ligne.
Ce Tarif n'est applicable qu'aux PARTICULIERS.

Ventes, Achats, Echanges

DANS HOTEL particul., un tr. RICHE MOBILIER magnif. s. à mang., tr. beau sal. style, bergères, piano, ch. à couch., bur. américain, bronz., marbres, tapis, suspens., objets d'art. L'hôtel est ravissant. 3 min. du Bois. A vend. 100,000 f, r. Débarcadère, 7.

BEAUX MEUBLES A VENDRE A L'AMIABLE, 18, rue La Trémoille, tous les jours de 1 h. à 3 h.

RÉPART. — A VENDRE : riche salle à manger Renaissance. Belles tentures décoratives de ch. à coucher. Meubles de style. Argenterie. Pleyel 1/2 queue. Bronzes. Carpettes anc., 51, r. Ampère.

Beau BILLARD à vendre. S'adr. 1, av. Friedland.

ÉPt 2 imp. CH. Ls XIII, lit dôme et colon., arm. 3 p. pall. CH. Ls XIV noy. sculpt., arm. 2 p. et lit rie 1,100f. S. à m. Krieger, buff. 1m85, tab. 4 all. 12 ch. cr, 1,500f. Sal. Ls XIV noy. sculp., riche, 395f. Av. la Gde-Armée, 62.

GRANDE OCCASION. — Magnifique SALON Aubusson Louis XIV, fond rouge, 11 pièces, 2 fenêt. Mr GUILLAIN, 23, rue de Crosne, Rouen (Sne-Infre).

ENSEIGNEMENT

AVIS — *Dans le numéro du* MERCREDI, *les Annonces de cette Rubrique :* Institutions, Cours et Leçons, *sont au Tarif réduit de* 3 fr. la Ligne.

Institutions

CHATEAU D'AUTEUIL. — PENSIONNAT DE JEUNES FILLES dirigé par Mlles BOURÉ, 16, rue d'Auteuil, PARIS. — Demander le prospectus.

ÉCOLE D'ART, 35, rue Boissy-d'Anglas. Modèles vivants tous les jours. Professeurs : MM. Aman Jean, Ernest Laurent, Lhermitte, Luigi-Loir, Poilpot, Roty et Massoulle.

1re ÉCOLE DE COMMERCE, Stuttgart. Demander prospectus au directr C. W. Yung.

INSTITUTION ANGLO-FRANÇAISE de jeunes filles, dirigée par Miss CLARE et Mlle QUESNÉE, 18, Cromwell Crescent Kensington, London.

INSTITUTION SAINTE-ELISABETH, *Fribourg-en-Brisgau* (Immenthalstrasse), dirigée par des religieuses. Site magnifique près de la Forêt-Noire. Leçons aux élèves pour direction d'une maison. Langes, arts d'agrémt, on reçoit dames pensionnaires. Pour plus de détails, s'adr. à la supérieure.

Cours et Leçons

ACCOMPAGNT ET LEÇONS DE PIANO
PAR ÈLÈVE DE PROFESSEUR
1er PRIX du CONSERVATOIRE
2 LEÇONS PAR SEMAINE, 20 FR. PAR MOIS
Lui écrire au Figaro, sous B. de M.

ORTHOGRAPHE en un mois ; participes en 6 leçons ; succès assuré (même âgé). Leçons particulières par l'auteur. *Méthode Carrey*, 84, rue de Passy.

CORRECTION soignée de manuscts, romans, etc., par professr. Leç. de style. Ecr. Figaro X. X. X.

MISS F., profr d'angl. 33, r. Vivienne. S'ad. 3e 1/2 à 5h.

ÉCOLE PRATIQUE DE COMMERCE : PIGIER, 53, rue de Rivoli. Sténographie, Dactylographie. Langues étrangères (42 heures de conversation par semaine). Cours de français pour les étrangers. Commerce, Comptabilité, Ecriture expédiée. Cours par correspondance. 1,300 emplois offerts aux élèves en 1898.

Mlle GEIGER, professeur de piano et de chant, rue Montessuy, 12.

Education en Angleterre, vie de famille. Bon. référ. M. Leaver, 59, Beaconsfield Villas, Brighton.

Dlle anglaise, sérieuse, institutrice, dem. posit. Paris ou étrang. b. référ. verb. C. M., 5, place des Ternes.

Leçons de conversation anglaise, allemande et française, à 0 fr. 50 c. l'heure, par des professeurs nationaux diplômés, dans les salons du professeur Poujade, 13, faubourg Montmartre. L'élève n'est pas tenu de fixer l'heure de sa leçon.

ON CHERCHE bon répétiteur droit, prix modéré, pour un mois à l'étranger. — V. Z., bureau 20.

Institutrice allem., dipl. angl., franç., excell. music., cherche situat. ext. ou leçons. Ecr. M. N. 9, Figaro.

A Cambridge Undergraduate Mathematical scholar wishes an engagement in french family about 8 th. June.
Subjects : Mathematics, English, German, Violin. — Highest references.
Apply J. C. Patterson junior, Christ's College Cambridge, England.

Dame viennoise donne leçons d'allemand et d'anglais. — Reinwald, 122, avenue Victor-Hugo.

Jne Anglaise, fam. dist., dés. pl. en France, institut. ou dme Cie, p. app. R. 108, Shaftesbury, av. London

Dame angl. dés. recevoir dans sa fam., élève garçon ou Dlle, 113, Loughborough Park London, S. W.

Gouvernante institutr. allem., sach. bien franç. et espag., catholic., dés. pl. N. Z., 61, rue Spontini.

Dlle sér., Luxemb., 39 a., dés. pl. institut. ou gouvte d'enf. Excell. réf. Voyager. T. V., 18, rue d'Anjou.

Leçons de franç. pr b. prof. parl. angl., allem., espag. ital. Prix mod. Renou, 124, boul. Rochechouart.

Traduc de Vienne (Autr.), dem. préceptorat ou emploi dans institution. Roth, 9, r. du Sommerard.

Institutrice anglaise, excellente musicienne, parf. professeur, très recomm. par famille, désire engag. Paris ou camp. A. L., 13, av. Gde-Armée.

Institutrice allemande, diplômée, parlant anglais, français, italien, dés. situation pour jnes dlles pour juillet ou plus tard. Exc. réf. Adr. : Frl L. Oppenheim, Klopstockstrasse, 26, Berlin, N. W.

Allemande du Nord, dipl., sach. musique, franç., angl., 2 a. en Angleterre, dés. sit. d'institutrice, externe de préf. S'adr. H. M., 119, av. de Neuilly.

Angl., bne réf., don. leç., 2 fr. 35, r. Vivienne. A. Ove.

Professeur des universités anglaises, ayant eu l'expérience de six ans, cherche une bonne maison ou une école française pour lui-même et pour un élève de 13 ans, de famille noble, parlant couramment les deux langues.
Références incontestables à Paris et à Londres.
Ecrire N. 5, Figaro.

Dlle française, 35 a., dem. pl. pour instruire et soigner enfants, bnes réf. L. L., 65, r. d'Anjou.

Institutrice anglaise, dist., music., dés. pl. pr. enf. maladif, tr. expérimentée. H., 16, place du Havre.

Institutrice, dipl. sup., all., sach. tr. b. ang., franç., ital., latin, mus. élém., ch. pos. Tr. b. réf. Figaro S. M.

Deux institutrices anglaises de Londres, demandent place dans familles françaises. Bonnes références. T. S., 152, rue de la Pompe.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

AVIS — *Dans le numéro du* MERCREDI, *les Annonces de cette rubrique sont au Tarif réduit de* 3 francs la ligne.

Emplois divers

VEUVE, 40 ans, représentant bien, instruite, demande emploi pour diriger l'intérieur d'un Mr veuf avec enfants. Les meilleures recommandations. — Mme R., 63, rue de Grenelle.

DEMOISELLE, 37 ans, bien élevée, de bonne famille, demande emploi pour diriger l'intérieur de Mr veuf avec enfants ; a déjà occupé poste semblable. Très recommandée par le Figaro. — Ecrire Figaro. S. T. V.

Dame ital., 40 a., dem. pl. gouvern. ou dame cie, soigner malade, 5 a. m. m. voy. Ecrire A. B. C., Figaro.

Bne couturière, robe, dem. journ. B., r. du Rocher, 12.

Jne dame, capable, dem. pl. comme dame de compagnie chez dame seule. Préfère égards qu'appointements. — D. C., rue Mont-Thabor, 34.

Couturière dem. journées. Macé, 52, av. Victor-Hugo

Ancienne fme de ch., tr. bne couturière, dés. pl. pour diriger intérieur. M. M., 145, r. St-Dominique

Bonne lingère dem. journées. M. C., 17, r. Clauzel.

Personne dévouée, 46 a., dem. pl. dame cie chez personne âgée ou malade, réf. M. L., 8, r. de la Néva.

Vve, 40 a., tr. cap., dés. pl. lingerie, fme de ch. ou extra, fer. journ. Exc. réf. C. C., 86, r. de la Victoire.

Dame anglaise demande situation dame de compagnie ou chaperon, référ. personnelles échang. Browne, 5, Maintread View Exmouth, Devon England

Couturière dem. journées. J. T., 119, r. de Grenelle.

Jeune dame anglaise, bonne music., libre 1 à 7 h., dem. emploi dame comp. Ecrire X. M. 8, Figaro.

On demande vendeuse parlant anglais et agents pour la France pour nouveauté américaine. 16, passage des Panoramas.

Couturière, cost., rép., d. pl. M. R., 17, av. Victor-Hugo

Très bonne couturière dem. journées bourgeoise ou place à l'année. M. F., 37, aven. Ch.-Elysées

On dem. placiers sérieux, article courant, visitant déjà épiciers. 5 à 6 heures, 62, rue Tiquetonne.

Dame veuve, 40 ans, bien sous tous rapp., dévouée, s. fam., gr. revers, dem. emploi conf. Gde aptit. pr fme ch., gouv., vie, camp. Vt. M. D. B. 19, r. François-Ier

Bonne ouvrière ling. d. journ. M. R., 76, rue la Pompe.

Couturière, faisant cost. et réparations, demande journées bourg. Alliot, 5, rue de la Fidélité.

Gendarme retraité, célibat., dem. pl. garçon de bureau ou gardien. Gaillot, 88, rue du Rocher.

Dlle étrang., 20 a., music., linguiste, ch. pl. dame cie auprès dame ou fam. Voyagt. T. P., 11, r. Mariotte.

Jeune veuve dés. pl. chez dame seule pour diriger intérieur. Mme Tamet, 30, rue Ernest-Renan.

Jne femme fais. très bien robes et lingerie, dem. journées bourg. S'ad. Mme H. D. 29, rue de Rome.

Vve 29 a., très bien, ay. travaillé 10 a. lingerie, dés. pl. lingère ou fme de ch. Exc. réf. D. M. 100, av. Kléber

On demande une ouvrière à la journée, 30 ans, travaillant robes, consentant à venir 2 mois à la campagne, Mme de N. 21, rue Auber, 6h.

On dem. caissière, 30 ans au plus, instr., b. écrit. Se présent. 9 h. à midi, Soc. Trait d'Union, 8, r. Drouot

Chimiste dés. sit. lab. indust. D. C. 20, r. Jean-Robert.

JEUNE DAMF étrangère, distinguée, ayant beaucoup voyagé, sachant le français, l'anglais, l'allemand, la peinture, un peu d'italien et d'espagnol, musicienne, désire situation comme dame de compagnie ou pour diriger un intérieur. — Ecrire Figaro, A. R. N. 29.

Couturière fais. costum. et réparations, dés. journ. bourg. C. H., r. du Nord, 30, Neuilly-sur-Seine.

Jne couturière pr neuf et vieux, désire faire saison avec famille. — L. R., 18, rue Ernest-Renan.

Commercant, retiré des affaires, désire place régisseur ou garde de propriété. Ecrire M. Delsom, rue Emile-Raspail, 62, Arcueil (Seine).

On dem. jne fille parl. angl. pour recevoir clientèle chez médecin, matin seulement. — Wilkie, 12, rue d'Argenteuil, entre 11 heures et 2 heures.

Jne hme, 30 a., htes réf., inst., dist., tr. dév., gérant mais. commerce, dés. poste de confiance, secrét., gérant, vente magas. luxe ou pour acccompagner pers. seule, âgée ou infir. Ecrire A. L., 4, Figaro.

Two friends seek situation as House and Parlour maid in Paris, ages 25 et 23 good referen. Hart the lodge, 99. Clapton Common, London, N. E.

Dame instruite, bien élevée, tr. trav., dem accomp. jne fille ou enf., r. verb. 1er ord. B. G., 27, bd Péreire.

Gens de Maison

Valets de chambre

Valet ch., 30 a., 7 a. de réf. verb., recomm. p. maître, désire place. J. P. 28, rue de la Ville-l'Evêque.

Jeune homme, 26 ans, dem. pl. valet de ch. ou de pied. 38, rue du Faubourg-Saint-Honoré, F. Q.

Valet de ch.-mtre d'hôt., 30 ans, célib., 7 a. réf. verb., demande pl. G. P. 50, rue Sainte-Anne.

Valet de chambre désire place, 35 ans, 5 ans même maison. J. L. 9, rue D'Agueseau.

Jne hom., 27 a., d. p. val. ch. ou pied. 8, r. Lamennais, S. F.

Valet de chambre, 27 ans, bonnes références, demande place. O. M. 12, rue des Saints-Pères.

Valet de ch., 34 a., 7 et 3 a. même mais., rec. p. mtre, quitté cse décès, dem. pl. A. G. 105, r. St-Dominique.

Valet de ch.-mtre d'hôtel, 36 a., 6 et 8 ans même maison, demande place. F. R. 8, r. Treilhard.

Jeune homme, 18 a., dem. pl. valet de ch. ou de pied, 2 ans même maison. A. V., 5, impasse Laugier.

Valet de ch.-mtre d'hôtel, 35 a., célibataire, dem. place. Bonnes refér. J. D. 29, rue de Chazelles.

Valet de chambre, 32 ans, désire place, 8 ans même maison. A. B. 22, rue d'Artois.

Mtre d'hôtel valet Suisse, 37 a., 1 m. 70, très capable, référ. verbales, dem, pl. M. A., rue Caumartin, 60.

Valet de chambre mtre d'hôtel, célib., 12 ans même mais., rec. par mtre, d. pl. E. B., 129, bd St-Germain.

Valet mtre d'hôtel, 30 a., conn. tout service, recom. par mtres. A. M., 26, r. Clichy. Téléphone 136-56.

Valet chambre mtre d'hôtel, 35 a., célib., dem. place. 11 a. réf. 1er ord. Voyager. Henry, 2, rue d'Artois.

Jeune homme, 29 ans, dem. pl. valet de ch.-maître d'hôtel, excel. réf. Ecrire J. B., 1 bis, rue du Havre.

Jne homme, 18 a., 1m60, dem. pl. valet de ch. ou pied, bnes réf. S'adr. J. B., 18, rue Marignan.

Valet de ch.-mtre d'hôtel, célib., 32 a., dem. pl., 6 ans même maison. Faure, 201, fg Saint-Honoré.

Valet-maître d'hôtel, célib., 26 ans, bnes référ., demande place, voyag. R. R., 10, rue Guyot.

Jne homme, 24 a., dés. pl. valet de chambre, sach. très bien serv., bnes réf. E. B., 65, rue de Prony.

Valet de chambre-maître d'hôtel, 38 ans, excell. références, dem. pl. D. D., 54, fg Saint-Honoré.

Cocher, valet de ch., 33 a., célib., 3 a. même maison, dem. place province. A. V., 8, rue du Château.

Val. ch.-mtre d'h., 36 a., 7 a. réf., d. pl. M. I., r. Lavoisier.

Valet chambre, 36 ans, bonnes références, désire place. Ecrire A. B., 80, rue de l'Université.

Valet ch.-mtre d'h., 30 a., célib. Réf. pr mtres, anc. ordonn. dragons, dés. pl. F. P., 108, r. Courcelles.

Valet-mtre d'hôtel, 30 a., célib., 6 a. réf. verb., dés. place Paris ou prov. Ecr. L. B., 5, rue Pauquet.

Jne hme, 25 ans, valet de ch. ou de pied, 1m78, arriv. province, dem. place, bnes réf. J. M., 7, rue Brey.

Jne hme, 18 ans, 1m78, dem. pl. valet de chambre ou de pied. 3 a. 1/2 de réf. A. S., 39, avenue Malakoff.

Très bon valet de ch., 28 a., fais. cuis., dés. pl. chez Mr seul ds gde mais. Htes réf. Ec. U. C., Figaro.

Jne homme, 18 ans, recom. par mtres, dem. pl. valet de ch. ou de pied. Ckarles, fg Saint-Honoré, 58.

Valet ch., 18 a. au cour. serv. d. pl. P., 7, rue du Havre.

Valet de ch.-mtre d'htel, 44 a., dem. place. Bonnes référ. M. E., 12, rue de la Rochefoucaud.

Valet de ch.-mtre d'hôtel, 34 a., 7 et 3 ans de référ. verbales, dem. place. F. F., 47, rue de Berri.

Valet-mtre d'hôtel, 38 ans, célib., dem. place, 18 a. 2 mais, tr. bnes réf. G. L. 27, r. Boissy-d'Anglas.

Valet de ch., 28 a., tr. bnes réf., dem. pl. 8 ans même maison. — A. D., 53, rue de Paradis.

Maître d'hôtel-valet, connaissant service à fond, référ. 10 et 3 a., désire pl. A. P., 28, av. Wagram.

Jne homme, arrivant de l'Orient, dem. pl. valet de chambre. Ecrire A. M., bd Montmartre, 20.

Jne homme, 30 a., mtre d'hôtel, 4 ans même maison, demande place. J. B., rue de Monceau, 5.

Tr. b. mtre d'hôtel, 36 a., célibat., 1m70, recomm. par mtre, 6 a. réf. dés. pl. M. M., 60, r. des Mathurins.

Valet de ch., Hollandais, 26 a., 10 ans même maison, dem. pl. Exc. réf. H. M., r. Monceau, 56.

Valet de ch.-mtre d'htel, 31 a., célib. connais. b. serv. d. pl., 1m73, 1 et 4 a. m. m. exc. réf. J. R., 15, r. Demours

Très bon valet mtre d'hôt., 32 a., dem. pl. Paris ou campagne. J. G., 241, boulev. Saint-Germain.

Jne homme, 18 ans, dem. pl. valet de chambre, de pied ou écurie. Morin, 19, rue Demours.

Valet de chambre, 40 ans, fais. cuisine, dem. place, excel. référence. Jean, 25, r. Royale.

Valet de chambre, 30 ans, très sérieux, dem. pl. maison bourg., tr. b. réf. B. P., rue Nollet, 41.

Valet de chambre, 27 a., recom. par maître, dem. place 3 ans de référ. Ecr. L. P., 38, rue Pigalle.

Valet mtre d'hôtel, 37 ans, dés. pl. Paris ou étrang., 14 a. de référence. L. S., 48, r. La Rochefoucaud.

Valet mtre d'hôtel, célibat., 15 a. même maison, désire place. J. B., 58, rue de Bourgogne.

Jne hme 18 ans, représ. bien, recom. par maître, dés. pl. val. de chamb. L. G., 38, r. Penthièvre.

Valet de ch. mtre d'hôt., dés. pl. mais. bourg. ou pour voyager. Ecr. 11, rue de Provence. H. J.

Valet maître d'hôtel, 27 ans, dem. place. Bonnes références verbales. L. B., 3, r. de Courcelles.

Val. de ch. mtre d'hôt., 27 a., 4 et 2 a. même maison, dem. pl., rec. p. mtre. J. C., 55 bis, bd Pereire.

Valet maître d'hôtel, 32 ans, désire place. Bonnes références. Ecrire, H. L., 3, avenue Montaigne.

Valet de chambre maitre d'hôtel, 30 ans, recom. par maître, dem. pl. A. B., 23, aven. Duquesne.

Valet de ch. mtre d'hôt., 35 a., dem. pl., réf. verb. de 5 et 7 ans. B. P., 23, rue de la Pépinière.

Femmes de chambre

Fme ch., 38 ans, sérieuse, sach. très bien serv., robes, ling., coif., dem. pl. V. M., 5, rue de Castellane.

Dame, 30 ans, artiste couturière, ayant dirigé atel., Paris et Suisse, dem. pl. 1re fme ch. de grande fam. Prix 250 fr. p. Paris, 500 fr. étr. D., 153, rue Grenelle.

Fme ch., 40 ans, sach. cout. et repasser, demande pl. de suite. Très bnes réf. E. B., 5, boulevard Voltaire.

Dlle, fme ch., sérieuse, faisant costumes, lingerie, bnes réf., désire place. M., 21, rue de Surène.

1re fme ch., enc. en pl., très b. couturière, sait coif., excell. réf., dem. même pl. J., 69, bd Malesherbes.

Fme ch., 26 ans, désire pl., sait bien coudre, quitte cause départ maîtres. A. D., 18, rue Boissière.

Dame seule dem. fme de ch. fais. cuisine, présentant bien, très douce, très propre. Se présent. de 10 heures à midi. Benesco, 6, rue Marguerite.

Jne fille, 19 ans, demande place seconde femme de chambre. Ecrire L. L., 70, rue de Babylone.

Femme de ch. mariée, connaiss. serv. de table et couture, dés. pl. Mme Morice, 7, aven. d'Antin

On demande femme de ch. housemaid de 30 ans, connaissant bien service. Venir de 2 à 5 h. Lady L., 34, avenue du Bois-de-Boulogne.

Fem. de ch., 35 a., conn. tr. b. serv. tab., mén., cout., dem. pl. Référ. 1er ordre. M. C., 96, av. Victor-Hugo.

Dlle belge, 25 ans, sach. costumes, dem. pl. fme de ch. Bnes référ. A. L. 218, boul. St-Germain.

On demande femme de ch. de 25 à 30 a., parfaite couturière, non mariée. Ecr. A. B. 40, Figaro

Jne fille, 21 a., sach. coud., conn. b. serv. tab., désire place femme de chamb. 6, rue Cambacérès, J. V.

Fme de chamb. sach. bien coudre, bnes référenc. 30 ans, demande place. Ecr. : Figaro, P. M., 8.

Fme de chamb. fait mén., cout., ling., serv. tab., bnes réf., dem. place. C. M., 2, boulevard Courcelles.

Jeune fille, 24 a., demande place fme de chambre. Voyagerait. M. L., rue de Sèvres, 127.

On demande pour la Roumanie une femme de chambre sach. fre les robes et la lingerie. Bons gages. Voyage payé. S'adr. de 8 h. à 9 h. 1/2 et de midi à 1 h. 1/2, 7, rue de Sfax, chez Mme Cahen.

Fme de ch., 28 a., fais. cout., mén. et serv. tab., dés. pl. Bnes références. S. E., 17, Bd la Madeleine.

Fme de ch. allem., 24 a., fait couture, dem. place. Bnes références. L. B., 87, aven. Henri-Martin.

On demande pour Londres une 1re fme de chambre françse, de 25 à 28 a., couturière très capable et très fine lingère. — S'adresser : 20, rue de la Paix, jeudi, de 6 heures à 8 heures du soir.

Fme de chambre parlant russe, allemand et français, connaissant très bien le service demande place dans un hôtel. — Avenue Kléber, 71, P. M.

Jeune fille, 20 ans, ven. d'une grande mais. prov., sach. cout., rep., serv. tab., bnes réf., dem. place femme de chambre. Mlle C. H., 36, rue Vaneau.

On dem. fme de ch. sér., célib. ou veuve, sach. serv. tab., mén., cout. hiver midi. 9, r. Néva, matin

Fme de chambre sér., 39 a., bne lingère, dem. pl., 20 a. référ. Ecr. E. H., 49, rue Pierre-Charron.

Jeune fille, 17 ans, sachant coudre, dem. place 2e fme de chambre, bon. réf., C. F, 36, r. Baudin.

Jne fille, 22 ans, arriv. de prov., connais. service fme de ch., dem. pl., bnes réf. F. E., 30, r. de Lyon.

Femme de ch., 26 ans, sach. très bien coudre, dés. place. Bnes référ. Ecr. E. B., 23, rue Montaigne.

Femme de ch., 26 a., bonne couturière, référ. verb., voyagerait, dem. pl. P. L., 14, boul. Poissonnière.

Veuve, 36 ans, dem. pl. femme de ch., sach. serv. et couture, 10 et 3 a. même mais. V. G. 7, av. Gourgaud.

Femme de chambre, capable, 23 ans, référ. de 5 ans, voyagerait, dem. pl. H. M., 14, rue de Monceau.

1re femme de ch., 26 a., fait robes et lingerie, voyagerait, bonnes référ., dem. pl. A. M., 46, r. Galilée.

Dlle, 30 a., dés. pl. femme de ch., sach. tr. b. cout. et serv. table. B. référ. M. M., 43, r. des Petits-Champs.

On demande très bonne 1re femme de ch., 25 à 30 a., très soigneuse, sach. tr. bien habiller. Jeudi, de 1 à 2 heures Mme de V., 36, rue des Mathurins.

Jne fille, 25 ans, très au cour. du serv. et de la cout., dem. pl. femme de ch., irait à l'étrang. Bnes réf. Ecr. Mlle Marie Grosseman, 5, r. St-Denis, Nanterre.

B. femme ch., 30 a., b. certif., d. pl. M. E. 3, r. d'Aumale.

Femme de chambre, 28 ans, fais. couture et ménage, désire place. Rosa Ferry, 1, rue d'Anjou.

Fme ch., 28 a., sach. b. couture, répar. robes, embal., dés. pl., accomp. dlle, b. réf. A. B. 63, r. de Passy.

Femme de chambre, 35 a., bnes réf., fais. robes, lingerie, dés. place. A. G., rue de Trézel, 33.

Femme de chambre, 28 ans, connais. robes, ling. et coiffer, tr. bnes réf., dés. pl. E. F. av. de Messine, 2.

Femme de ch., 26 a., tr. bnes réf. verb., fais. tr. bien couture, ménage, serv. table. H. V. 9, r. Bassano.

Jne fille, 22 a., dem. place femme de chambre, gages 35 à 40 francs. S'ad. Mlle Maia, 128, rue Ordener.

Femme de ch., 22 ans, arriv. de prov., sach. tr. bien coudre, dés. pl., bon. réf. M. M. 122, r. de la Pompe.

Femme de ch., 33 a., travail. d. robes et ling., repas. linge fin, réf. verb., dem. pl. G. L. 12, r. Montaigne.

Très bonne fme de chambre, 28 a., connaît très bien couture, ling., coiff., 10 et 5 a. même mais., recom. par mtres, dés. pl. Mmes Charles, 122, rue de la Tour.

Dlle, 23 ans, sérieuse, fme de chambre, excel. réf., 2 a. même mais., sach. tr. bien serv. et cout., dés. place Paris ou environs. L. K., 24, boulev. de la Bastille.

Débutante, 20 a., sach. coudre et bien repasser, dés. pl. fme de chamb. ou 2e. A. B., 16, r. du Parc-Royal.

Très bne fme de ch., 36 a., sach. tr. b. serv. cout. b. réf., d. pl., ir. ch. dame sle, voyt. A. P., 5, r. Pierre-Guérin.

Fme de chambre, 28 a., sach. l'anglais, fait ménage, demande place. bnes référ. Ecrire L. L., 20, Figaro.

Fme de chamb. allemande, 33 a., fait ménage, cout., serv. tab., d. pl. bnes réf. A. V., 38, r. des Sts-Pères.

Fme de chamb., Yve, sach. robes et coiff., 8 et 3 a. m. maison, désire place. Ecr. L. P., 16, r. Cambacérès.

Bonne lingère dem. place femme de chambre, travaillant dans robes. M. B., 398, r. Saint-Honoré.

Fme de chambre, 24 a., fait ménage, couture, service table, demande place, bnes référ. T. L., 7, rue Brey.

Jne fille, 27 a., sach. cout., robes et ling., dem. pl. fme de chamb. Très bnes réf. M. L., 38, r. Desrenandes.

Femme de chamb., 25 a., sach. faire robes, lingerie, demande place, bnes référ. M. R., 98, avenue Niel.

Femme de chamb., très sérieuse, sachant très bien cout., tr. bnes réf., dem. place. C. V. 48, r. de Berry.

Femme de chamb., 29 a., sach. cout. et service table, bon. référ., désire place. M. L., 55, av. des Ternes.

1re femme de chamb., 32 a., sérieuses référ., désire place de préf. famille espagn. 69, av. Kléber. J. O.

Fme de chamb., 33 a., sach. tr. bien, serv., cout., mén. dés. place, voyag., excel. réf. A. L. 12, r. Brémontier.

Jeune fille, 20 ans, désire place femme de chambre. Ecrire H. M., 16, rue Condorcet.

Fme de chamb., 25 a., 4 a. même mais., sach. tr. bien cout. et serv., dem. place. A. F. 374, r. Saint-Honoré.

Femme de chamb., 36 a., sach. cout. ling. robes, serv. table, mén., d. pl. 6 a. m. mais. M. V. r. Corvetto, 2.

Fme de chamb., 28 a., sach. cout. dans ling. et robes, serv. tab. et mén. dem. pl. b. réf. C. V., 14, r. Moncey.

Femme de chambre, 3 ans même place, bnes référ., demande place. J. M., 5, rue du Conservatoire.

Femme de chamb., 40 a., sach. bien cuisine, dem. pl. ch. M. ou dame seuls, long, réf. M. P. 10, r. Lincoln.

Fme de ch., 27 a., sach. très bien serv., robes, ling. et coif., dem. pl., voyag. 34, r. Bienfaisance, L. C.

Fme ch., 38 a., sach. ling., coif., dés. pl. don. soins à dame souf. voyag., l. réf. C. V., 101, av. Ch.-Elysées.

On dem. fme ch., 18 à 20 a., ménage, savonnage, serv. table. S'ad. mercredi, 38, r. de l'Yvette. Réf. verb.

On dem. fme de chambre faisant ménage, service table, réparations robes et linge. référenc. verb. exigées. S'ad. 97, aven. Victor-Hugo, mercredi. 1 à 4 h.

Fme de chamb., 30 ans, fais. robes, lingerie, coif., bnes réf., dés. pl., voyag. A. V., 9, r. Castellane.

Dlle, Allemande, dem. pl. 1re fme ch. ou gouv. d'enf., hab. à voyag. Bnes réf. C. B., r. d'Armaillé, 13.

Fme de ch., 35 a., sach. cout., ménage, serv. table, dem. place, 4 a. de réf. M. B., 15, rue Cauchois.

Fme de ch., 30 a., sach. bien coud., serv. table et ménage, dem. pl. Bnes réf. M. E., 23, r. Fontaines.

Fme de ch., 26 a., fais. robes et linge, connais. serv., bonnes réf., dem. pl. E. F., 3, aven. Montaigne.

Fme de ch., 29 a., sach. serv. tab., cout., ling. et mén., dés. pl., tr. bnes réf. Mlle P. C., 211, b. St-Germain.

Suissesse, 20 a., arriv. de la camp., cap., bon caract., aimt enf., d. pl. fme ch. B. réf. M. D. 52, av. Wagram.

Fme de chambre, 22 ans, connaissant couture et lingerie, dés. place. Bnes réf. G. J., 32, rue Vital.

Fme de ch., 30 a., conn. cout. et serv. table, s'occupt d'enf., bnes réf. de 3 et 4 a. E. L., 37, rue de Rome.

Très bne femme de ch. couturière, fait lingerie et coiff., 5 ans de réf., dés. pl. M., 19, r. de Presbourg.

Fme de ch., 22 a., sérieuse, fais. ménage, serv. table et couture, dés. place, C. G., 8, bd Maillot, Neuilly.

Fme de ch., 44 a., dem. pl., très b. réf., fait ménage, couture et serv. table, J. G., 73, r. la Victoire.

Femme de ch., 26 ans, sach. service table, ménage et cout., dem. pl. Bonnes réf. A. N., 54, rue Ordener.

Veuve, 27 ans, sach. service, dem. pl. femme de ch. ou bonne d'enf. Bnes réf. J. A., 46, bd Magenta.

Fme de ch., 34 a., sach. coif., serv. table, couture et ling., excel. réf., dem. pl. J. B. D., 45, rue Lisbonne.

Fme de ch., 25 ans, sach. serv. table, cout., ménage, coiff. Bonnes réf., dés. place. B. H., 11, rue Weber.

Fme de ch., sach. couture et serv. table, très long. référ., recom. p. mtres, dem. pl. J. L., 66, r. Mathurins

Fme de ch., 33 ans, sach. bien ling., robes et service table, dem. pl. Bonnes référ. M. J., 8, rue de Lévis.

Fme de ch., 29 ans, dés. pl., fais. très bien robes, lingerie et coiff., recom. p. mtres. J. P., 69, av. Wagram

Fme de ch., 25 a., sach. tr. bien cost. et ling., dem. pl. avec valet de ch. Bnes réf. M. J., 10, pl. de Laborde.

On demande pr Epernay fme de ch. plutôt grande, fais. cost. et ménage. Y écrire S. F., 7, r. du Donjon.

Fme de ch., veuve, 33 a., sach. robes, onduler, coiffer, dem. pl. T. b. réf. S'adr. E. S., 74, Bd Malesherbes.

Fme de ch., recomm. par maîtres, demande place avec valet de ch. Réf. verb. A. G., 7, rue Florence.

On dem. femme de ch. sérieuse, de 24 à 28 ans, très soigneuse, ayant bon caractère, fais.. un peu ménage et sachant parfaitement faire robes Référ. verbales exigées. — Ecrire : G. M. 40, Figaro.

Fme de ch., 29 ans, sach. ling.. serv. table et ménage, travail. d. robes, d. pl. B. réf. P. B., 45, r. Miromesnil.

Fme de ch., 32 a., sach. serv. table, cost. ét. mén., 6 a. même maison, dem. place. J. M., 45, avenue Kléber.

Jne fille arriv. de prov., 22 a., bne couturière, dés. pl fme de ch. (début). M. A., r. Jean-Goujon, 9.

Fme de ch., 22 ans, conn. couture, ménage et serv. table, dem. pl. Très b. réf. R. L., 20, r. Lacépède.

Fme de ch., 36 ans, dem. pl. ch. 1 ou 2 personnes. Voyagerait. — M. H., 12 rue Murillo.

Fme de ch. vvt 32 a, b. réf.

Ménages (Suite)

Ménage cocher-jardinier, femme cuisinière, dem. place, 11 ans même mais. Jean L., 4, r. De Pouy.

Ménage, val.ch.-maît.d'hôt., 34 a., fme ch., 24 a. fais. rob. ling. parl. all. d. pl. exc. r. L. H. 4, r. Pépinière.

Ménage, val.ch., bne cuisinière, 29 et 26 a., enc. en pl, exc. réf., dem. pl. Paris ou camp. E. L., 7, r. Colisée.

Ménage, 38 a., s. enf., val.-maît. d'hôt. et tr. bne cuisinière alsac., réf. verb., d. pl. A. D., 91, av. Wagram.

Ménage, 38 a., b. cuisinière alsac. et val.-maît. d'hôt., dem. place. Référ. verb. H. S., 157, av. Wagram.

Ménage, 38 a., val.-maît. d'hôt. et cuisinière, recom. par maîtres, dés. pl. Bouvret, 48, av. Bugeaud.

Ménage, 32 a., tr. actif, val. ch.-maît. d'hôt. et b. cuisinière, rec. pmaît., dem. pl. A. R., 6, r. Le Chatelier.

Ménage valet-maître d'hôtel et femme de chambre, connaissant bien service, 15 et 4 ans 1/2 même maison, excell. réf. L. M., 6, r. des Batignolles.

Bonnes à tout faire

JEUNE BONNE, 20 ans, arrivant de province, sachant coudre, demande place, excellentes références. — Ecrire L. S. 8, Figaro.

VEUVE, 38 ans, bons renseignements, demande place à tout faire chez personne seule. Ecrire 11. rue des Saints-Pères, Mme Lardent.

Bne à tout faire désire place, sachant faire cuisine et ménage. Excel. référ. L. V., 46, rue Lévis.

Dlle, 35 a., tr. bne cuisinière, fer. ménage., cout., dem. pl. à t. faire, 1 ou pl. pers. Exc. r. A. L. 6, r. l'Abbaye.

Dlle 40 a., 15 a. dans mais., dés. pl. à t. faire, chez dame âgée ou M. 1, r. l'Abbé-Grégoire, 1. B. G.

Bonne à t. faire, 30 a., dem. pl., tr. propre et très active. R. B., 215 bis, boulev. Saint-Germain.

Bonne à t. faire, 28 a., dés. pl. M. D., 43, av. Kléber.

M. L., bne à t. faire, 32 ans, sach. tr. bien cuisine, dem. pl., recom. par maître. 6, r. Castellane.

Bonne à tout faire, 37 ans, sach. cuisine et ménage, dem. pl. Bon. référ. L. D., 6, r. Chaptal.

Bonne à t. faire, 32 a., dem. place chez 1 ou 2 pers. Paris ou camp., b. réf. C., 3, r. Courcelles.

On dem. bonne à tout faire sachant bien coudre chez personne seule. Réf. verb. exigées avant midi ou de 3 à 7 h. De Lucknez, 34, r. Washington.

On dem. bonne à t. faire, sach. b. cuisine et mén., trés prop. pas couch. S'ad. 15, r. Daubigny, 4 à 6 h.

Bonne à t. faire, 35 a., fais. très b. cuisine, dem. pl. ch. 1 ou 2 pers. Bnes réf. Ecr. E. B. 28, bd St-Germain.

Bonne à tout faire genre fme de chamb., 28 ans, dés. place. Bnes réf. M. G. 44, r. La Rochefoucauld.

Bne à t. faire sérieuse, fais. b. cuisine, ménage, dem. pl chez 2 ou 3 pers. Très b. réf, 71, rue du Bac, A. L.

Dlle 34 a., genre fme ch., sach. serv., b. cuisine, mén. et cout., dem. pl. à t. faire, b. réf. M. C. 29, r. Bellefond

Bonne à t. faire, 26 ans, sach. cuisine soignée, dem. place, recom. par maît. L. G. 85, rue des Martyrs.

Bne à tout faire, 24 ans, fais. cuisine, dem. pl. chez 2 ou 3 pers. B. réf. R. P., 2, r. Guadeloupe.

Bonne à tout faire, 34 ans, fais. très bne cuisine, 8 ans de références, demande place chez une ou deux personnes. M. L., 225, faub. Saint-Honoré,

Vve, 42 a., dem. pl. à tout faire, fait très b. cuisine et couture, 10 a. de réf. M. L., rue François-Ier, 54.

Vve d. pl. à t. faire. ch. dame. H. B., 35, r. La Jonquière.

Alsacienne désire place à tout faire. Bons renseignem. Mlle Simon, 32, r. la Fontaine-du-But.

On dem. bonne à tout faire 35 à 40 ans. Gages : 50 francs. 115, rue Saint-Charles, Mme Vincent.

Bne à t. faire dés. pl., bon. réf., 32, r. Edimboug, A. D.

Bonne à t. faire, 34 a., sach. très b. cuisine, bnes réf., dem. pl. Paris ou camp. M. B. Faubg St-Honoré, 36

Bonne à t. faire, 36 a., sach. tr. b. cuisine et couture, dem. place, bonnes réf. C. R. rue Penthièvre, 9.

Dlle 48 a., sach. cuisine et mén., 13 a. m. maison, dés. pl. à t. fre ch. 1 ou 2 p. Réf. verb. L. G. 9, bd Magenta

Bonne à t. faire, 28 ans, sach. bien faire cuisine et coudre, bnes réf., dem. pl. C. S. 28, avenue Hoche.

Bonne à tout faire dem. place. M. B. 7, r. 4-Septembre

Bonne à tout faire, 26 a., aimant les enf., réf. verb., dem. pl. Paris ou camp. Rue Guénégaud, 29, M. C.

Bonne à tout faire, 28 ans, demande place. Bonnes références. M. M. 29, rue Guénégaud.

Bne à t. faire, 24 a., d. pl. Réf. verb. A. B. r. La Boëtie, 61

Dlle 40 ans, sachant cuisine, dem. place bonne à tout faire. C. B. 16, rue d'Edimbourg.

Veuve, 40 ans, bonne à tout faire, dem. place, fait bien cuisine, bnes réf. Vve E. 11, av. Gambetta.

Bonne à t. faire, 28 a., dem. pl. A. B. 6, rue de Sèvres.

Bonne à t. faire, 38 ans, fais. bien cuisine, bnes réf., dem. pl. Paris ou camp. Rue Guénégaud, 29, A. G.

Jne fille arriv. de prov. dem. place à t. faire, sach. bien couture, bnes réf. M. P. 41, rue Miromesnil.

Dlle 30 ans dem. pl. bonne à tout faire, sach. cuisine et couture, bnes réf. C. B. 10, avenue Richerand.

Valets de pied, Grooms

GROOM. — On demande, pour administration un groom habitant chez ses parents. *Crédit de publicité*, 14, rue Drouot.

Belge, 15 ans, pas exigeant comme gages, très recommandé par mtre, dés. pl. valet de pied Paris ou prov. S'adresser C. C., 54, quai de Billy.

Valet de pied, 1m 80, dem. pl. sér., encore en service. Ecrire poste restante, bureau 27, J. A.

Jeune homme, 17 ans, demande place valet de pied, très bnes réf. T. F., 40 ter, rue de Douai.

Jne hme, 1m87 sort. du serv. milit., dés. pl. val. de pied gde mais., tr. sér. réf. Goux, 3, rue Pergolèse.

Jne homme, Belge, 18 a., 1m72, débutant, dem. pl. val. pied ou de chambre. V. L., 13 bis, r. des Mathurins.

On demande groom anglais de 15 à 18 ans. Ecrire G. R., 2, Figaro.

Cochers

Cocher-jardinier, 25 a., dem. pl., F. L., 21, r. d'Arcole.

Cocher-Jardinier, 36 a., dem. pl. D., 21, r. d'Arcole.

Bon cocher, 43 a., dés. pl. mais. sérieuse camp. 5, 4 et 16 ans même mais. Ecr. A. H., 130, r. de Vaugirard.

Très b. cocher, 34 a., bon écuyer, conn. automob., 8 a. mo moa com. 1er, dés. pl. R. C. r. Soyer, 25, Neully-s/S.

Cocher, 27 a., marié, sérieux, conn. Paris, enc. place, dés. pl. pas nourri, b. réf. P. G., 50, av. Trocadéro.

Jeune homme sér., 26 ans, dem. pl. cocher pour faire la campagne. Ecrire E. T., 23, rue de Madrid.

Bon cocher, 28 a., encore placé, bnes référ., dem. pl. Ecrire F. G., 12, aven. du Bois-de-Boulogne.

Bon cocher, 33 a., 8 a. même mais., dem. pl. Paris ou campagne. Bons renseig. V. L. 12, cité d'Antin.

Bon cocher, 38, recom. par maîtres, dem. place Paris ou environs, Flous, 12, rue du Colisée.

Bon cocher, 32 a, bnes réf., dés. pl. Ec. M. J., ch. M. le comte de Tenhulle, avenue Victor-Hugo, 94.

Cocher, 26 ans, dem. pl. maison bourgeoise. 10 et 2 ans même maison. Ec. M. C., 2, rue de Sèze.

Cocher, 25 ans, dem. pl. mais. bourg. Paris ou banlieue. Bons certificats. 2, rue de Sèze, L. B.

Jne hme cocher, 23 ans, même mais., désire place. Bnes réf. 74, boul. de Versailles, à Suresnes, J. E.

Bon cocher dem. place Paris ou campagne ou extra. Références verbales. — J. M., rue de Clichy, 79.

Cocher, 30 a., connaiss. bien Paris, dem. pl. Paris ou campag. Bnes référ. M. E., 21, boul. Haussmann

Cocher connaissant service val. de ch., dem. place Paris ou camp. Réf. 1er ord. Denis, 104, Bd Clichy.

Jne homme dem. pl. à l'écurie. E. H., 31, pass. Davy.

Cocher, 32 ans, célibataire, demande place. Très bonnes références. Georges, 41, rue Miromesnil.

Cocher, 26 ans, arriv. de province, demande place second ou palefrenier. A. B., rue de Berlin, 36.

On demande coch.-val. de chamb. pr la campagne. S'ad. à M. Gatineau, hôtel de l'Opéra, r. du Helder

Cocher-valet de ch., 57 a. Premières références, dés. pl. Paris ou prov. J. P., 88, r. Miromesnil.

Jne homme, venant de prov., dem. pl. cocher ou val. de ch., maison bourg. Ec. P. P., r. de Chalon, 30.

Cocher-livreur, 24 a. b. réf., d. pl. E. L. 69, bd Grenelle.

Bon cocher-valet, 38 ans, 7 ans même maison, bons renseignements, dés. pl. J. S. 5, r. d'Argenson.

Très bon cocher, 44 ans, célibataire, 14 ans même maison, désire place. F. R. 7, rue Surcouf.

Mécaniciens-Chauffeurs d'Automobile

On dem. chauffeur-valet. Ecrire L. M., 28, Figaro.

Gouvernantes, Nourrices, Bonnes d'enfants Gardes d'enfants

Nourrice sèche, encore placée, très recommandée par maîtres, désire place. — S'adresser E. B., 86, rue Saint-Lazare.

Nourrice sèche, 32 ans, dem. place, ayant soigné enfant malade. Bnes réf. J. C., 27, r. Brochant.

Nourrice sèche, sérieuse, 31 a., sach. coud. et rep., dem. pl. B. réf. verb. L. J., 11, r. St-Pétersbourg.

Jne fille, 25 a., parl. bien angl., franç., enc. pl., 2 a. réf. verb., dem. pl. bne d'enf. rue Jouffroy.

Nourrice sèche, 31 a., dem. pl. L. M., 3, cité Pigalle.

Bonne d'enfants, 23 ans, parlant espagnol, dem. place. C. E., 24, avenue Kléber.

Jeune fille, Alsacienne, de bonne famille, tr. forte, désire pl. près enfants. M. F., 6, bd Exelmans.

Dlle, 40 a., sach. allem., italien, dés. pl. près enf. Voyager. Rens. 1er ord. E. H., 6, r. Thimonnier.

Nourrice sèche, 30 ans, recommandée par mtres, demande place immédiatement. Marguerite Vialle, rue Rébeval, 61, Paris.

Allem., cathol., sér., instr., sach. angl., français et couture, dem. place. F. R., 19, rue de La Boëtie.

Suissesse, 20 a., arriv. de la Suisse, parl. b. allem., b. réf., dés. pl. bne d'enf. M. S., 46, r. de Rennes.

Nourrice sèche dés. place, veuve, 33 ans. Bonnes références. — J. R., 79, avenue de Clichy.

Demoiselle, Française, 26 a., très recommandée par maîtres, demande situation gouvernante auprès enf. de 5 à 10 a. Ecr. R. P., 7, r. du Docteur-Blanche.

Allemande du Nord, tr. sérieuse, dés. pl. près enf. à partir de 2 a. Bnes réf. Ec. M. G., 98, r. Lemercier.

Allemande dem. pl., très expérimentée pour jeunes enfants. Bons certificats. H. B., 112, rue Nollet.

Demoiselle, 22 ans, dem. pl. gouvernante, sachant le français et l'allemand, bonne musicienne. — S'adr. ch. Mme Besana, 198, r. Vaugirard, de 1 h. à 4 h.

On demande nurse anglaise pour petit garcon 5 ans, sachant excellent anglais, dessin, lire, écrire, genre maid; on a une bonne d'enfant. Renseignements verbaux indispensables. Se présenter mercredi de 10 h. à midi, 4, avenue Ingres.

Dlle, Allemande, 20 a. parle français, sait b. coudre, bne instruct., dés. pl. pr. enf. U. A., 100, av. Kléber.

Nourrice sèche, Vve, b. réf., d. pl. L. T., 2, r. Dupin.

Jne fille, 17 a., sach. coud., dés. pl. bne d'enf. ou pte fme de ch. pas exig. B. réf. 31, av. l'Opéra, P. E.

Dlle allemande, meilleure éducat. sach. musique, couture, dem. pl. près d'enf. ou comme demoiselle de compagnie. — Ecrire F. L. 20, au Figaro.

Anglaise, pouv. donner leç. franç., musiq. dés. pl. pr. enf., soins entiers. Miss 77, pte rte av. Friedland.

Jne fille, 22 a., ar. de pr., sach. tr. b. serv. cout., repas., d. pl. pr. enf. ir. b. réf., M. F., 70, r. Cardinet.

Concierges, Gardes

Jeune ménage, 26 et 28 ans, mari peintre et anc. fmme de ch., dés. pl. concierge ou garde propte, Paris ou camp., recom. pr maît. Ecr. D. F. 9, Figaro.

MENAGE, 34 et 38 ans, ayant été concierge, désire même place. Bonnes référ., recom. par maîtres. B. C., 4, rue de Longchamps.

MENAGE, 35 ans, dem. pl. concierge, 9 ans même maison. Bonnes référ. M. P., 150, rue de Rivoli.

Ménage, 50 ans, ancien concierge, désire place concierge. Doucet, 6, rue d'Arras.

Ménage, 35 a., anc. domest., actuellem. concierge, 20, rue du Château-d'Eau, dem. même emploi.

Ménage, 20 ans même maison, dem. pl. concierge. Bonnes référ. Ecrire P. A. 20, rue Montaigne.

Ménage, 35 a., s. enf., mari frotteur, 3 a. même pl., dem. loge concierge. B. réf. A. B. 6, r. Bouchardon.

Ménage dem. pl. concierge, mari tailleur, 40-36 ans, 7 a. même maison, b. réf. V. R. 5, rue Brochant.

Ménage s. enf., anc. concierge, dem. même place, bonnes références. A. M. rue Truffaut, 90.

Ménage, 52 a., concierge, dem. même pl. en mais. de rapport, 10 a. même mais. J. P. rue de Turenne, 68.

Ex-employé d'octroi, retraité, 50 a., dem. pl. garde de propriété ou régisseur. P. F., 5, r. Gerbert.

Ménage, 40 a., petites rentes, ayant été concierge, dem. même pl. Tr. b. certif. Jean, r. Doudeauville, 6.

Ménage, 30 ans, sa enfants, anc. domestiq., dés. pl. concierge. Bnes réf. C. C., 26, rue des Sablons.

Ménage, 32 a., sort d'être concierge, dem. même pl. pr fme, propre, soig. Tr. b. réf. R. G., 71, av. Clichy.

On demande ménage concierge, mari cocher, la femme sachant coudre et repasser. Se présenter avec bons certificats, de 1 heure à 3 heures. Cours de Vincennes, 25, Paris.

Ménage, 35 et 30 ans, sans enf., dés. loge. Bonnes références. Ecrire A. B., 57, rue Sainte-Anne.

Ménage, 50 ans, ayant petites rentes, dés. place concierge. Exc. réf. K. G., bd Richard-Lenoir, 117.

Ménage, 30 ans, mari empl. ch. fer Nord, dem. place concierge, dem. pl. prov. R. L., 4, pass. l'Industrie.

Ménage, sa enf., anc. valet et cuisinière, 15 a. même maison, dem. pl. concierge. L. F., 20, fbg St-Honoré

Concierge, 14, av. d'Antin, dem. même pl. Réf. 30 ans.

Ménage, 38 ans, désire place concierge. Bonnes références. G. L., 29, rue des Petites-Ecuries.

Ménage sans enfants, 5 ans concierge, dem. même place, bnes réf., 30 et 38 ans. Ecr. C. B., 23, r. Richer.

Ménage, 40 ans, sans enfants, depuis 15 a. concierge, dem. place analogue ou gardien usine. Bnes réf. Peut gérer immeuble. Ecrire : Figaro, F. J. 33.

Carbonnaux, 56 ans, 10, r. Feutrier, gardien de la paix retraité, dem. gérance Paris ou banlieue.

Ménage, anc. domest., 34 a., dem. pl. concierge p. 2. 2 et 7 a. même maison. E. P., rue Bonaparte, 3.

Ménage, mari employé des postes, 11 ans de service, ayant déjà été concierge 8 ans, désire même place. H. T., 41, rue Saint-Louis-en-l'Ile.

Mén., 40 ans, dem. pl. de concierge, bonnes référ., fme couturière. L. C., 240, rue Saint-Jacques.

Jardiniers, Chefs de culture

Jardinier marié, 56 ans, 1 enf., très b. réf., dem. pl. Ecr. A. R., 15, impse St-Sylvestre, Bois-Colombes.

Jardinier, 27 a., célib., dés. pl. Connaît bien métier. Bonnes réf. Lucas, 10, rue de l'Amiral-Mouchez.

Tr. bon jardinier, marié, s. enf., dés. pl. château ou bne maison bourg. Réf. Joseph, à Rueil)S.-et-O.)

Bon jardinier, marié, 25 a., sans enfants, connaiss. toutes parties du métier, désire place Seine ou Seine-et-Oise, femme peu ou pas employée, bonnes références. Thomas, 16, boulevard de la Gare, Paris.

Léon, 28 ans, célibataire, demande place jardinier-garçon-maître. Bnes références. 3, rue Rabelais.

Jardinier - régisseur, les meilleures références, demande place. Ecrire : G. E. M., Figaro.

Jardinier, marié, 39 a. fme bse-cour, très cap. b. réf. d. pl. mson bourg. Hugot, St-Jacques-Taverny, S.O.

Bon jardinier, marié, 31 ans, 1 enf. 4 ans. Excell. réf., dés. pl. P. S., 41, r. Paris, à St-Brice-s/Forêt (S.-O.).

Jardinier, marié, 28 ans, conn. fleurs, prim., arbr., dés. pl., 4 a. mes mais. Millière, à Villennes (S.-et-O.)

Jardinier, 26 a., dem. pl. garçon-maître. Bonnes références. — Ecr. C. H., 49, av. de Châtillon, Paris.

Jardinier sér., s. enf., connaiss. à fond son métier, b. laboureur, b. potager, fauche les foins, femme basse-cour, ménage, cuisine et repassage, dés. pl. 1re référ. J. M. Z., poste restante, à Gentilly (Seine).

Jardinier, 30-25 ans, s. anf., sér., dés. pl. mais. bourg., fme p. b.-cr, b. réf. Paul, 59, bd l'Ouest, Raincy (S.-O.)

Jardinier, femme concierge, 46 a., s. enf., 14 a. même maison, dés. petite pl. A. B., quai de la Gare, 139.

Jardinier, célibataire, 38 ans, dés. pl. garçon-chef. Bnes réf. René Cognet, 104, r. La Fontaine, Auteuil.

Jardinier marié, 44 a., fme b.-cour, 12 et 6 a. me mais., dés. pl. Jambon, 39, r. d'Agueseau. Boulogne-s.-S.

Ménage, 36 a., jardinier sach. soign. cheval et femme concierge, dem. pl. prov. R. L., 4, pass. l'Industrie.

Ménage, jardr, 46 a., s. enf., femme b.-cour, réf. sér., dem. pl. G., 32, r. Nationale. Ris-Orangis (S.-et-O.).

Tr. b. jard., conn. un peu l'intér. et fme b. cuisinière, 29-35 a., dés. pl. E. R., 8, r. Gambetta, Meudon (S.-O.)

Ménage, hom. 27 ans, fem. 20 ans, dem. pl. jardinier-concierge. B. réf. S'ad. Petit. 2, r. l'Oasis, Puteaux.

Jardinier. 28 a., célib., sér., cap., dés. pl. mais. bourg, g.-maître. B. réf. Gabriel, 83, r. de Paris, Charenton.

Jardinier, 26 ans, s. enf., dem. place. Femme connaît basse-cour. Georges Lethimonier, Draveil (S.-O.)

Agences de Placement

M. MICHALLET, 8, rue de Bretagne. Téléphone.

DOMESTIQUES recommandés, 48, r. Miromesnil.

AGENCE DE PLACEMENT. *Monard*, 19, rue Mathurins.

Le Gérant responsable : A. BOREL.

Paris. — D. CASSIGNEUL, imprimeur, 26, rue Drouot. (Imprimerie du *Figaro*). — Encre LORILLEUX.

Imprimé sur les nouvelles machines rotatives à six pages de MARINONI.

KLONDYKE-REVUE
KLONDYKE-REVUE
KLONDYKE-REVUE

L'organe le mieux informé sur les placers aurifères du KLONDYKE et de l'ALASKA
Directeur : E. de Lamare, *le vaillant explorateur.*
Service gratuit, à l'essai, pendant UN MOIS, sur demande affranchie, adressée aux Bureaux de KLONDYKE-REVUE, 1, r. du Quatre-Septembre, Paris.

VOYAGES EN SUISSE
ABONNEMENTS

En payant, en une seule fois, la modique somme suivante, comprenant un dépôt de 5 francs pour restitution de la carte en temps utile, on peut effectuer un nombre de courses illimité sur les principales lignes suisses :

	EN 1re CLASSE	EN 2e CLASSE	EN 3e CLASSE
Pendant 15 jours.....	Fr. 65	Fr. 47	Fr. 35
Pendant 30 jours.....	Fr. 105	Fr. 75	Fr. 55

Pour les billets et les renseignements, s'adresser aux gares de Paris (Est et P.-L.-M.)

MALADIES SECRÈTES
CAPSULES RAQUIN
AU COPAHIVATE DE SOUDE
SEUL REMÈDE SANS ODEUR
Guérison des Écoulements
deux fois plus rapide que par tout autre traitement. — 5 fr. le Flacon.
Exiger le Timbre de l'Etat et la Signature Raquin
FUMOUZE-ALBESPEYRES
78, Faubg St-Denis, PARIS

AUCUNE SUCCURSALE
PHARMACIE
Normale
19, Rue Drouot et 15, rue de Provence, PARIS
LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE
DOIT SON IMMENSE SUCCÈS A SA DEVISE CONSTANTE
Soins assidus. — Prix Modérés
Produits de 1er choix, toujours frais.
AUCUNE SUCCURSALE

Toutes les Hernies et Descentes de l'homme comme de la femme, sont absolument maintenues par le **NOUVEAU BANDAGE PNEUMATIQUE**, imperméable et sans ressorts (breveté s. g. d. g.), le seul qui puisse être porté nuit et jour sans se déplacer et sans occasionner *aucune gêne* même en travaillant. Il est *invisible et imperceptible au toucher*. C'est la véritable perfection de l'appareil herniaire sans ressorts et le seul qui puisse arriver à la guérison sans opération. La Brochure si intéressante sur la Hernie où se trouve décrit et représenté ce nouveau bandage avec son mode d'application, est envoyée *gratis* et avec discrétion à toutes les personnes qui la demandent à M. CLAVERIE, spécialiste, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY
Merveilleuses Excursions à travers des contrées pittoresques, d'aspects infiniment variés. Les grands Lacs, les Prairies, les Montagnes Rocheuses, les Sources chaudes de Banff, Territoires de chasse et de pêche. Ontario, Manitoba, Colombie britannique.
Pour billets et catalogue illustré gratis, s'adresser au Canadian Pacific Railway, 67, King William Street, Londres E. C., aux bureaux de Thomas Cook and Son, ou à la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

PLUS DE SOUFFRANCES
L'ARTHRITINE
qui a obtenu la Médaille d'or à l'Exposition d'hygiène, est le *seul remède externe* qui, sans altérer la santé, soulage immédt et guérit rapidt et sûrt la *Goutte* et les *Rhumatismes*. Dans les princip. pharm. Dépôt gal, Paris, 51, rue Spontini.

10 CENT. *le Fascicule de 24 pages. Magnifiques Illustrations. Un Volume broché* 60 CENT.
LES CHRONIQUES DE L'ŒIL-DE-BŒUF
Secrets de l'Histoire, Amours, Scandales et Intrigues, Mystères de la Cour et de la Ville
PAR TOUCHARD-LAFOSSE
Les CHRONIQUES de L'ŒIL-DE-BŒUF content, tout en demeurant dans la vérité historique, les aventures les plus extraordinaires, les amours les plus romanesques. Tantôt joyeuses, tantôt dramatiques, elles initient à tous les dessous inconnus jusqu'alors de l'histoire.
LA REINE ET LE CARDINAL
10 CENT. LE FASCICULE ILLUSTRÉ. *en 6 Fascicules illustrés à 10c ou un beau Volume à 60c.*
EXCEPTIONNELLEMENT Le 1er Fascicule 5 Cent.
Les Volumes suivants à 60c : Un Crime secret, Les Amours du Roi, etc.
Jules ROUFF & Cie, Éditeurs, Cloître St-Honoré, Paris.
5 cent. le 1er Fascicule.

L'UNION VIE
Compagnie d'Assurances Fondée en 1829
Augmentation du Revenu
RENTES VIAGÈRES
15, Rue de la Banque, Paris.

HOMMES Guérison radicale de l'IMPUISSANCE p. procédé inoffensif 20 ans de succès. Notice franco. D'ORHIGY, 20, r. Richer. Paris.

PRETS de 3f50 0/0 SUR MAISONS, NU-PROPRIÉTÉS SUCCESSIONS, etc. (à l'insu de l'usufruitier). BANQUE FRANÇAISE, 18, Bd Montmartre, Paris. TÉLÉPHONE

CAPITAUX PERSONNELS sur toutes garanties : Maisons, Successions, *Nues-Propriétés* (sans avertir usufruitiers), *Titres nominatifs* (en conservant ses titres), etc. Avance immédiate. 11e Année. — M. DAUPHIN, 32, Rue St-Lazare, Paris. — Téléph. 135-18. PRETS

BOURSE DU MARDI 2 MAI 1899

Fonds Français

Dern. revenu	Hausse	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
3 »	..	.. 12	3 % FRANÇAIS.....cpt	101 97	101 85
	.. 20	..	terme	101 90	102 10
3 »	..	.. 20	3 % AMORTISSABLE....cpt	100 50	100 30
	.. 35	..	terme	100 35	100 70
3 50	..	..	3 1/2 %.....cpt	102 05	102 05
	.. 20	..	terme	102 25	102 45
2 50	..	..	TONKIN 1896.....	85 75	..
17 50	..	..	INDO-CHINE 3 ½ %.....cpt	470 ..	470 ..
15 »	..	..	DETTE TUNIS 1892.....	496 ..	496 ..
20 »	..	..	OBLIG. 1865 4 %.....	548 ..	..
12 »	..	..	— 1869 3 %.....	420 ..	420 ..
12 »	..	..	— 1871 3 %.....	410 ..	410 ..
20 »	.2	..	— 1875 4 %.....	558 ..	560 ..
20 »	..	..	— 1876 4 %.....	460 ..	560 ..
10 »	..	.. 50	— 1892 2 ½ %, 265f p.	394 ..	393 50
2 50	..	..	— — Quarts.....	103 ..	..
10 »	..	..	— 1892 tout payé.....	400 ..	400 ..
10 »	..	..	— 1894-96 tout payé..	396 75	396 75
10 »	..	.. 1 75	— 1898 2 %.....	444 ..	442 25
2 50	..	..	— — Quarts.....	111 50	..
12 »	..	..	VILLE DE MARSEILLE 1877...	402 25	402 25
4 »	..	.. 2 75	— D'AMIENS 4 %.....	122 ..	119 25
3 »	..	..	— DE BORDEAUX 3 %....	260 ..	..
20 »	..	.4 ..	— — 1881 4 %	520 ..	516 ..
17 50	..	..	— DE LILLE 1890 3 ½ %.	502 ..	..
3 »	..	..	— DE LYON 1880 3 %....	101 75	101 75

Fonds Etrangers

Dern. revenu	Hausse	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
2 75	..	.. 40	ANGLAIS 2 ¾ %.....cpt	110 40	110 ..
4 »	..	.. 25	AUTRICHIENS 4 % OR (40 fl.) »	101 ..	100 75
5 »	..	.. 50	— OBLI. DOMAN. AUTRICH. »	313 ..	312 50
10 »	..	.1 ..	ARGENTIN 5 % 1886..... »	476 ..	475 ..
22 50	..	..	BELGE 2 ½ %..... »	94 ..	..
4 »	..	.. 75	BRÉSIL 4 % 1889, 100 l.... »	65 75	65 ..
25 »	.3	..	BULGARIE (Princ. de) 5 % 1896 »	420 ..	423 ..
»	..	..	CONGO (BONS A LOTS)..... »	92 ..	92 ..
4 »	..	.. 45	EMPRUNT CHINOIS 4 % lib. »	103 15	102 70
4 »	.. 45	..	ÉGYPTE DAÏRA-SANIER..... »	102 50	102 95
4 »	.. 10	..	— DETTE UNIFIÉE..... »	109 70	109 80
3 50	.. 30	..	— DETTE PRIVILÉGIÉE. »	102 70	103 ..
4 25	..	..	— OBLIG. DOMANIALES. »	105 50	..
4 »	..	.. 05	ESPAGNE EXTÉRIEURE 4 %. »	59 90	59 85
30 »	..	..	— OBLIG. CUBA 1886... »	277 ..	277 ..
15 »	..	..	HAÏTI 1875 5 %..... »	218 ..	..
30 »	.2	..	— OBL. 6 % 1896..... »	380 ..	382 ..
7 50	..	.4 ..	HELLÉNIQUE 1881..... »	228 ..	224 ..
4 »	.. 10	..	ITALIEN 5 %..... »	95 40	95 50
	.. 15	..	— — terme	95 45	95 60
15 »	..	..	VICTOR-EMMANUEL 1863.....	335 ..	335 ..
1 »	.. 05	..	PORTUGAIS 3 %.....terme	26 30	26 35
½	..	.1 25	— 4 ½ % 1888-1889	189 25	188 ..
½	.2	..	— 4 % 1890.....	153 ..	155 ..
22 50	..	.. 50	OBL. TABAC PORTUGAIS 4 ½ %	486 ..	485 50
4 %	.. 20	..	HONGROIS 4 % (or) 40 fl....	102 20	102 40
5 »	.. 30	..	ROUMAIN 1893.....cpt	102 50	102 80
4 »	.. 15	..	— 4 % 1896.....cpt	95 80	95 95
4 »	..	..	— 4 % 1898.....cpt	94 40	94 40
4 »	.. 30	..	RUSSE 4 % 1867-69.....	103 ..	103 30
4 »	.. 25	..	— 4 % 1880.....	103 05	103 30
4 »	.. 25	..	— 4 % 1889.....	101 50	101 75
4 »	..	.. 35	— 4 % 1890, 2e et 3e ses	102 30	101 95
3 »	..	.. 10	— 3 % 1891-94 (or), tmo.	92 10	92 ..
4 »	..	.. 10	— 4 % 1893 (or).....	102 60	102 50
4 »	..	..	— 4 % 1894 (or).....	103 ..	103 ..
3 50	..	..	— 3 ½ % 1894...terme	99 10	..
3 »	.. 25	..	— 3 % 1896 (or)..... »	92 40	92 65
4 »	..	..	— CONS. 4 % 1e, 2e s. obl. 100f »	102 ..	..
4 »	..	..	— — 3e série, obl. 100f.	102 ..	102 ..
4 50	.. 50	..	— INTÉR. CONSOL. 4 ½ %.	104 ..	104 50
4 »	..	.. 10	— — 4 % Ch. f. 4 fr.....	100 10	100 ..
3 »	..	.. 25	— TRANSCAUCASIEN 3 %.	92 ..	91 75
4 »	..	..	SERBIE 4 % 1895.....terme	63 25	..
1 »	.. 35	..	DETTE TURQUE 4 % (sie B) term	47 85	48 20
1 »	.. 35	..	— — (sie C) »	27 25	27 60
1 »	.. 20	..	— — (sie D) »	23 05	23 25
20 »	.5	..	— OTTOM. CONSOL. 4 %..	415 ..	420 ..
20 »	..	..	OTTOM. PRIORITÉ 4 %.....	480 25	480 25
20 »	..	..	— — Tombac...	406 ..	406 ..
25 »	..	..	— 5 % 1896.....	489 ..	489 ..
25 »	..	..	DOUANES OTTOMANES 5 %...	503 ..	..

Sociétés de Crédit

Dern. revenu	Hausse	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
114 58	20 ..	..	BANQUE DE FRANCE.....cpt	3990 ..	4010 ..
	40 ..	..	— — terme	4010 ..	4050 ..
19 01	..	..	— D'ALGÉRIE.....	890 ..	..
35 »	10 ..	..	— INTERNAtle DE PARIS	645 ..	655 ..
12 50	.3 ..	..	— OTTOMANE.... terme	589 ..	592 ..
50 »	..	..	— PARIS-PAYS-BAS..cpt	1145 ..	1145 ..
»	..	.5 ..	— — terme	1150 ..	1145 ..
25 »	.3 ..	..	— PARISIENNE.....	502 ..	505 ..
25 »	..	..	— NATle RÉP. SUD-AFR. ts	365 ..	365 ..
»	..	.. 25	— Fse DE L'AFR. DU SUD.	99 25	99 ..
	..	.1 ..	— — terme	99 ..	98 ..
15 »	..	.3 ..	— HYPOTH. DE FRANCE.	593 ..	590 ..
10 fl	.4 ..	..	— DES PAYS AUTRICHiens	507 ..	511 ..
17 »	..	..	— SPÉCIALE D. VAL. IND	223 ..	223 ..
35 »	..	..	COMPAGNIE ALGÉRIENNE.....	790 ..	790 ..
5 »	.4 ..	..	— FRse DES MINES D'OR.	111 ..	115 ..
26 25	.4 ..	..	COMPTOIR NATl D'ESCOMPte cpt	620 ..	624 ..
	..	.2 ..	— — terme	620 ..	618 ..
40 »	..	.1 ..	CRÉDIT LYONNAIS.....cpt	965 ..	964 ..
	..	.7 ..	— — terme	967 ..	960 ..
30 »	..	..	— ALGÉRIEN.....	915 ..	..
12 50	..	.1 ..	— INDUSTRIEL ET COMM	637 ..	636 ..
37 50	..	..	— FONCIER D'AUTRICHE.	1317 ..	1317 ..
5 »	..	..	— FONCIER ÉGYPTIEN..	535 ..	..
17 50	..	.1 ..	— — 3 ½ %